

Université de Montréal

**Archéologie d'un marchand loyaliste à Montréal, 1805-1815. James Dunlop, son réseau,
et l'économie-monde transatlantique**

par Olivier Gratton

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en anthropologie

Septembre 2018

© Olivier Gratton, 2018

Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude de la culture matérielle de la période allant de 1805 à 1815 sur le site de fondation de Montréal (BjFj-101). Durant cette décennie, le site possède une vocation commerciale et appartient au marchand d'origine écossaise James Dunlop. Le mémoire se donne comme objectif d'élaborer le réseau d'échange de James Dunlop à partir des provenances de la culture matérielle étudiée. Ce réseau est inséré dans le cadre économique plus large de l'Empire britannique du début du XIX^e siècle afin de mieux comprendre les choix commerciaux de Dunlop et la place du site au sein de ce réseau.

Pour arriver à cet objectif, nous avons d'abord reconstitué les structures et les contextes stratigraphiques de la Période V du site (1805 à 1842), qui regroupent 63 296 témoins. Dans cette collection, nous avons analysés les artefacts contemporains à Dunlop afin de dresser un portrait des marchandises qui transitaient sur le site durant la décennie allant de 1805 à 1815. Trois ensembles de témoins sont particulièrement indicatifs des affaires de James Dunlop: les céramiques, les contenants d'alcool et les matières premières que sont le bois, la potasse et le blé. La céramique et l'alcool révèlent des importations de l'Ouest britannique, particulièrement Glasgow qui était pour Dunlop la base à ses affaires dans la métropole britannique. Inversement, les matières premières tirées du Canada, étaient exportées vers la métropole et les colonies antillaises, et constituaient les principales sources de revenus de Dunlop. Si ce type de réseau commercial était typique de son époque, l'agentivité de Dunlop nous donne un nouvel angle de vue sur les affaires des marchands coloniaux. Loin d'être un seul représentant de la métropole, Dunlop basait ses affaires à Montréal et pouvait réagir rapidement à l'évolution conjoncturelle du marché britannique et vendre ses produits canadiens dans les termes qui lui étaient les plus avantageux.

Mots-clefs: Culture matérielle, Réseau commercial, Économie-monde, Marchand écossais, Histoire, Montréal, Début du XIX^e siècle, Empire britannique

Abstract

This thesis focuses on the material culture of the period from 1805 to 1815 on the site of Montreal's foundation (BjFj-101). During this decade, the site had a commercial vocation and belonged to the Scottish merchant James Dunlop. The overall goal is to elaborate the commercial network of James Dunlop from the provenances of the material culture in the study. The reconstructed network will then be inserted in the greater economic frame of the early 19th century British Empire to better understand the commercial choices of Dunlop and the place of Montreal's foundation site inside his network.

To attain this objective, we have reconstructed the stratigraphic contexts and buildings of the site's Period V (1805-1842), which holds 63 296 artefacts and ecofacts. Using this assemblage, we have studied the materials that are contemporary with Dunlop, in order to gain a picture of the goods and wares that transited the site during the decade 1805-1815. Three groups of materials are particularly indicative of James Dunlop's business: ceramics, alcohol containers, and raw materials like timber, potash and wheat. Ceramic and alcohol show the importance of the importations from the western United Kingdom, especially Glasgow, which was Dunlop's base in the British Isles. Inversely, the Canadian raw materials, the principal source of Dunlop's income, were exported to Britain and the West Indies colonies. While this kind of trade network was typical of its time, the agency of James Dunlop gives us a new angle on the business of colonial merchants. Far from being a simple representative of British interest, Dunlop based his business in Montréal and could react swiftly to the changes in the British market in order to sell Canadian products on the most advantageous terms for him.

Keywords: Material culture, Commercial network, World-economy, Scottish merchant, History, Montréal, Beginning of the XIXth century, British Empire

Table des matières

| | |
|--|------|
| Résumé | ii |
| Abstract..... | iii |
| Liste des figures..... | vii |
| Liste des tableaux | viii |
| Listes des sigles et abréviations | ix |
| Remerciements | x |
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre 1. Le contexte scientifique à l'étude | 3 |
| 1.1. Le site de fondation de Montréal..... | 3 |
| La Période V (1805 à 1842), un temps de transition..... | 4 |
| James Dunlop | 5 |
| La culture matérielle du site et la nomenclature de Parcs Canada | 5 |
| 1.2. Problématique..... | 6 |
| Les limitations de la nomenclature de Parcs Canada | 6 |
| Percevoir la chaîne opératoire avant la consommation | 8 |
| L'origine écossaise de Dunlop | 9 |
| 1.3. Approche conceptuelle : les réseaux commerciaux au sein de l'économie-monde..... | 10 |
| L'économie-monde | 11 |
| Les divisions de l'économie-monde..... | 11 |
| Intégrer le réseau commercial sur fond d'économie-monde | 13 |
| 1.4. Méthodologie..... | 13 |
| Le classement des données..... | 13 |
| Le traitement des données dans le mémoire..... | 14 |
| 1.5. Sources à l'étude..... | 15 |
| 1.6. Plan du mémoire..... | 17 |
| Chapitre 2. Contexte historique et archéologique..... | 19 |
| 2.1. Biographie de James Dunlop..... | 19 |
| 2.2. Le développement économique de Glasgow | 25 |
| 2.3. L'économie de Montréal à la fin du XVIII ^e et au début du XIX ^e siècle..... | 27 |
| 2.4. Le site de fondation de Montréal (BjFj-101)..... | 28 |

| | |
|---|----|
| Organisation spatio-temporelle du site | 29 |
| Contexte historique du site de fondation de Montréal au tournant du XIX ^e siècle | 31 |
| Chapitre 3. Organisation du site à l'étude..... | 34 |
| 3.1. Historique des phases d'aménagement de la Période V (Figure 6)..... | 35 |
| 3.2. Les ensembles stratigraphiques de la Période V (Tableau 3)..... | 38 |
| Le vestige du mur est du hangar Franchère (ST-59) | 38 |
| Le remblai Dunlop | 38 |
| Section centre-ouest | 39 |
| Section centre-est | 40 |
| Section nord..... | 41 |
| Interprétation | 41 |
| Les vestiges de la remise..... | 43 |
| Premier plancher : remblai d'aménagement et sols infiltrés dans les fentes des solives..... | 46 |
| Premier plancher de la remise, ST-27-2 (Figure 8)..... | 47 |
| Les vestiges de l'entrepôt Dunlop (1815) | 49 |
| Déblais de creusement de la cave et couche d'occupation de 1815 | 50 |
| Couche de dépotoir adjacent de l'entrepôt 1815-1842 | 51 |
| Chaussée de bois de la cour en 1815 et son remblai d'aménagement..... | 52 |
| Chaussée de mortier dans la cour et son lit de pose vers 1838..... | 54 |
| Deuxième plancher de la remise : ST-10, ST-18, ST-27-1 et les sédiments associés..... | 55 |
| Nivellement de la cour et occupation, 1838 à 1842 | 57 |
| Remblai des décombres de démolition de l'entrepôt Dunlop..... | 58 |
| Remblai de démolition de la remise | 59 |
| 3.3. Récapitulatif des éléments stratigraphiques de la Période V | 60 |
| 4. La culture matérielle associée à James Dunlop | 63 |
| 4.1. La céramique | 64 |
| Les terres cuites communes..... | 65 |
| La terre cuite commune locale | 67 |
| La faïence | 70 |
| La terre cuite fine crème..... | 74 |
| La terre cuite fine perle | 78 |

| | |
|--|-----|
| Les terres cuites fines argileuses blanches | 83 |
| Les pipes à fumer | 83 |
| Les grès | 87 |
| Les grès de Derbyshire | 88 |
| Le grès fin homogène blanc à glaçure saline..... | 90 |
| Les porcelaines | 92 |
| 4.2. Le verre..... | 94 |
| Le verre transparent à coloration vert foncé..... | 94 |
| 4.3. Le métal..... | 97 |
| 4.4. Comparatif de la répartition des types d'artéfacts analysés sur le site | 98 |
| Chapitre 5: Le réseau en amont du site..... | 102 |
| 5.1. L'Empire britannique au début du XIX ^e siècle..... | 102 |
| La région centrale de l'empire..... | 102 |
| La périphérie de l'empire | 104 |
| La semi-périphérie..... | 105 |
| 5.2. Le réseau commercial de James Dunlop | 106 |
| La céramique | 107 |
| Les alcools..... | 110 |
| Matières premières : potasse, bois et grain..... | 111 |
| Autres produits | 114 |
| 5.3. Le réseau commercial de Dunlop et sa logique | 115 |
| 5.4. Le site de fondation de Montréal dans le réseau de Dunlop..... | 118 |
| 5.5. Bilan | 118 |
| Conclusion | 120 |
| Bibliographie | 122 |
| Annexe I. Listes des lots utilisés..... | 131 |
| Annexe II. Corrélation lots/couches de la Période V | 133 |
| Annexe III. Profils stratigraphiques..... | 152 |
| Annexe IV. Plans de la répartition sur le site des éléments de la culture matérielle étudiés | 167 |
| Annexe V. Extrait du bilan des importations canadiennes de l'Écosse en 1808 | 173 |

Liste des figures

| | |
|---|-----|
| Figure 1. Plan de l'îlot Callière en 1815 extrait du plan de Joseph Bouchette et limites actuelles | 3 |
| Figure 2. Chaîne opératoire des matériaux archéologiques et leurs sites associés | 8 |
| Figure 3. Plan du site représentant les sous-opérations avec leurs années d'interventions | 30 |
| Figure 4. Division de l'îlot Callière en 1804 | 31 |
| Figure 5. Bâti en place sur le site à l'étude durant la Période V | 36 |
| Figure 6. Localisation de la longue remise, extrait du plan de 1815 de Joseph Bouchette..... | 45 |
| Figure 7. Disposition des planches de ST-27-2 dans les opérations 11, 12 et 13. | 48 |
| Figure 8. Dessin du lingot «CLYDE» , par Justine Bourguignon-Tétreault..... | 98 |
| Figure 9. Répartition des matériaux à l'étude sur le site | 99 |
| Figure 10. Provenance des principales céramiques de l'occupation Dunlop..... | 107 |
| Figure 11. Réseau d'échange d'alcool de James Dunlop..... | 110 |
| Figure 12. Réseau d'échange des matières premières de James Dunlop | 112 |
| Figure 13. Localisation des coupes stratigraphiques présentées..... | 154 |
| Figure 14. Profil stratigraphique BjFj-101-04-C4, sous-opération 4A, parois nord et ouest..... | 155 |
| Figure 15. Profil stratigraphique BjFj-101-06-C4, sous-opération 8A et B, paroi sud..... | 156 |
| Figure 16. Profil stratigraphique BjFj-101-07-C4, sous-opérations 9C-9D, paroi sud..... | 157 |
| Figure 17. Profil stratigraphique BjFj-101-08-C1a, sous-opérations 9A et 9B, paroi nord et est | 158 |
| Figure 18. Profil stratigraphique BjFj-101-08-C3b, sous-opérations 10A et 10C, paroi ouest | 159 |
| Figure 19. Profil stratigraphique BjFj-101-09-C5, sous-opérations 10G et 10H, parois ouest et nord | 160 |
| Figure 20. Profil stratigraphique BjFj-101-10-C1, sous-opérations 11A et 11E, paroi nord et est | 161 |
| Figure 21. Profil stratigraphique BjFj-101-10-C1, sous-opérations 11F et 11G, paroi nord et sous- opération 11D, paroi nord et ouest | 162 |
| Figure 22. Profil stratigraphique BjFj-101-11-C1, sous-opération 12B à 12J, paroi nord | 163 |
| Figure 23. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C1, sous-opération 13E et 13F, paroi nord..... | 164 |
| Figure 24. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C3, sous-opération 14A et 14B, parois sud et ouest.... | 165 |
| Figure 25. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C4, sous-opération 14C et 14D, parois ouest et nord .. | 166 |
| Figure 26. Répartition de la terre cuite locale..... | 168 |
| Figure 27. Répartition de la faïence..... | 169 |
| Figure 28. Répartition de la terre cuite fine crème | 170 |
| Figure 29. Répartition de la terre cuite fine perle | 171 |
| Figure 30. Répartition des pipes en argile | 172 |
| Figure 31. Extrait du bilan des importations canadiennes de l'Écosse en 1808 (Cust 14-21) | 174 |

Liste des tableaux

| | |
|---|-----|
| Tableau 1. Division par périodes du site de fondation de Montréal (BjFj-101) | 4 |
| Tableau 2. Occupation des lots de l'îlot Callière en 1805 | 32 |
| Tableau 3. Chronologie des unités stratigraphiques de la Période V..... | 37 |
| Tableau 4. Les poteaux du mur ouest (ST-24, ST-49 et ST-50)..... | 44 |
| Tableau 5. Tableau de synthèse des ensembles stratigraphiques avec lots de la Période V | 62 |
| Tableau 6. Division de la culture matérielle de la Période V (1805-842) | 64 |
| Tableau 7. Répartition de la céramique dans les contextes de la Période V | 65 |
| Tableau 8. Origine des terres cuites communes de la Période V | 66 |
| Tableau 9. Répartition des fragments de terre cuite commune locale de la Période V..... | 68 |
| Tableau 10. Principales productions de terre cuite fine présentes de la Période V | 70 |
| Tableau 11. Répartition fonctionnelle des fragments de faïence..... | 72 |
| Tableau 12. Répartition des fragments de faïences de la Période V | 73 |
| Tableau 13. Distribution des fragments de faïence et des terres cuites communes françaises de la Période V | 74 |
| Tableau 14. Répartition fonctionnelle des fragments de terre cuite fine crème..... | 76 |
| Tableau 15. Méthode d'application du décor de terre cuite fine crème..... | 76 |
| Tableau 16. Répartition des fragments de terre cuite fine crème de la Période V..... | 77 |
| Tableau 17. Répartition fonctionnelle des fragments de pearlware..... | 80 |
| Tableau 18. Méthode d'application du décor de terre cuite fine perle | 80 |
| Tableau 19. Répartition des fragments de terre cuite fine perle de la Période V..... | 81 |
| Tableau 20. Répartition des fragments et des marques de pipe de la Période V | 85 |
| Tableau 21. Types de grès présents dans les contextes liés à Dunlop | 87 |
| Tableau 22. Répartition fonctionnelle des fragments des grès de Derbyshire..... | 89 |
| Tableau 23. Répartition des fragments de grès Derbyshire I, III et IV de la Période V | 89 |
| Tableau 24. Répartition fonctionnelle des fragments de grès fin salin blanc | 91 |
| Tableau 25. Répartition des fragments de grès salin fin blanc dans les contextes de la Période V..... | 92 |
| Tableau 26. Types de porcelaine des contextes de la Période V | 93 |
| Tableau 27. Distribution des porcelaines orientales face aux autres types de porcelaine dans les contextes de la Période V..... | 93 |
| Tableau 28. Types de bouteille en verre transparent de couleur vert foncé présents..... | 95 |
| Tableau 29. Répartition du verre à charbon de la Période V | 96 |
| Tableau 30. Répartition des types de clou de la Période V..... | 97 |
| Tableau 31. Céramiques dominantes de l'occupation Dunlop et leur lieu de production potentiel | 108 |
| Tableau 32. Part de la potasse, du bois, du blé et de la fourrure dans la balance des importations britannique en 1808 (en livre sterling)..... | 112 |
| Tableau 33. Contenu de l'entrepôt selon l'inventaire après décès de Dunlop, 1814..... | 118 |
| Tableau 34. Corrélation lots/couches de la Période V (1805-1842)..... | 131 |

Listes des sigles et abréviations

| | |
|--------|--|
| AA | Ayrshire Archives |
| BAnQ | Bibliothèques et archives nationales du Québec |
| Lbs | Livre (unité de poids) |
| n | Nombre |
| NMM | Niveau moyen de la mer |
| PRO | Public Record Office |
| T.a.q. | Terminus ante quem |
| Tcc | Terre cuite commune |
| Tcf | Terre cuite fine |
| T.p.q. | Terminus post quem |

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pu arriver à conclusion sans le soutien inébranlable d'une poignée de bonnes personnes m'ayant apportée un soutien moral et technique. En premier lieu, je dois remercier mon directeur Brad Loewen qui a su m'amener à bon port grâce à ses conseils et sa supervision consciencieuse. Je remercie également Christian Bélanger, qui a pris de son temps pour me fournir un grand nombre de plans pour l'analyse. Je dois aussi remercier mes collègues du Département d'anthropologie qui m'ont offert leur soutien, particulièrement Marie-Soleil Bélanger, Guyane Beaulieu et Jean-Baptiste Lemoine.

Je dois remercier aussi ma famille et mes amis qui m'ont soutenu à travers les diverses épreuves de mon périple académique. Finalement, je dois remercier le Groupe de recherche ArchéoScience ArchéoSociale qui a financé mon voyage en Écosse afin de faire des recherches d'archives.

Introduction

Le site de fondation de Montréal, BfFj-101, est l'un des jalons de l'archéologie montréalaise. Il est situé à la pointe à Callière, qu'il traverse des berges du Saint-Laurent à celle de la Petite rivière Saint-Pierre. Grâce à sa stratigraphie complexe s'étalant de la préhistoire jusqu'au XX^e siècle, ses contextes nous donnent un accès privilégié à l'évolution de Montréal de sa création en 1642 jusqu'à aujourd'hui. Ayant été sujet de seize campagnes de fouilles, dont treize stages universitaires dirigées par Brad Loewen et Christian Bélanger, le site possède une immense quantité de données qui alimentent encore aujourd'hui les études. À cette vaste quantité d'informations, nous tenterons dans ce mémoire d'offrir une compréhension par l'analyse d'une période du site allant de 1805 à 1815 où le terrain appartient au marchand écossais James Dunlop.

Le début du XIX^e siècle se situe dans une période de bouleversement économique pour Montréal et la colonie. La Conquête en 1760 voit l'arrivée de marchands britanniques qui reprennent le flambeau des marchands français dans la traite des fourrures et redirigent ce commerce vers Londres. Par la suite, en conséquence de la guerre d'Indépendance des Treize Colonies, les loyalistes viennent s'établir dans la Province de Québec, particulièrement à l'ouest de la région de Montréal dans ce qui deviendra le Haut-Canada en 1791. Pour approvisionner ce nouveau foyer de peuplement colonial, l'économie de Montréal se transforme au-delà de simple plate-forme du commerce des fourrures pour devenir un port de transit. À cette transition s'ajoute la question des tensions franco-britanniques qui s'étendent de 1792 à 1815. Durant cette période, la Grande-Bretagne pour survivre doit se tourner plus que jamais vers ses colonies pour s'approvisionner en matières premières, avec pour effet une transformation majeure de l'économie de la colonie.

La décennie allant de 1805 à 1815 sur le site de fondation de Montréal est donc particulièrement intéressante pour comprendre ces dynamiques. Le propriétaire de l'époque, James Dunlop, est un marchand loyaliste qui a lui-même joué un rôle de premier plan dans cette succession de transformations économiques de la colonie. Durant cette décennie, le site à l'étude a une vocation commerciale avec la présence d'un entrepôt, d'une longue remise et d'un hangar. L'objectif sera donc d'étudier la culture matérielle de cette période afin de mieux

comprendre la nature des affaires de Dunlop et la place du site à l'étude à l'intérieur non seulement du réseau commercial de notre protagoniste mais aussi au sein de la trame économique de l'Empire britannique du début du XIX^e siècle.

Pour arriver à cette fin, nous nous baserons sur une analyse fine de la stratigraphie du site afin d'isoler les dépôts pertinents à l'étude pour obtenir un corpus complet des éléments de culture matérielle associés. L'originalité du mémoire viendra de la nature de l'analyse de cette culture matérielle. Comme il s'agit d'un site commercial, nous amènerons une réflexion sur les fonctions des objets, non seulement sur le site, mais aussi lors des étapes précédentes de leur chaîne opératoire, soit leur fabrication et leur échange. Nous reconstruirons alors les schèmes d'approvisionnement de certains éléments parlants de la culture matérielle pour voir comment elles reflètent les choix et la logique commerciale de James Dunlop. Finalement, en insérant les décisions commerciales de Dunlop dans le cadre économique plus large de l'Empire britannique, nous pourrons comprendre comment un marchand de l'époque orientait ses affaires, mais aussi comment en tant qu'individu il pouvait refléter, diverger ou même être le héraut du changement au sein de l'économie mondiale.

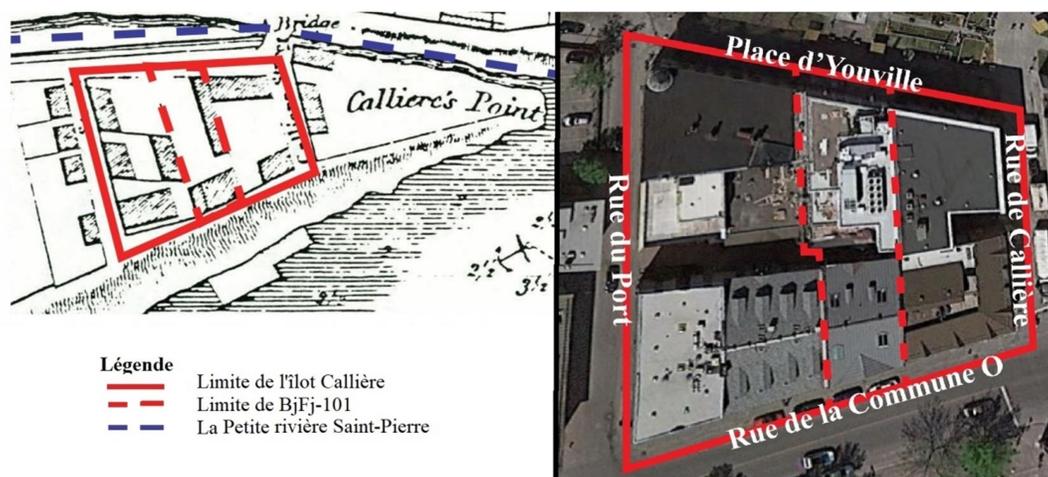
Le mémoire a donc pour but de bâtir une approche archéologique centrée sur la provenance de la culture matérielle d'un site, pour l'amener à une réflexion sur l'économie montréalaise et du Canada en général au début du XIX^e siècle. À partir d'une perspective centrée sur l'analyse de la marchandise de Dunlop et de ses choix, une approche globaliste viendra interpréter cette analyse. Ainsi, la finalité de l'étude permettra non seulement une analyse fondamentale de la culture matérielle sur le site de fondation de Montréal, mais aussi une compréhension globale des activités sur le terrain et sa place dans les rouages économiques à l'échelle de l'Atlantique britannique.

Chapitre 1. Le contexte scientifique à l'étude

1.1. Le site de fondation de Montréal

Le site archéologique de fondation de Montréal, désigné depuis 1999 sous le code Borden de BfFj-101, se retrouve dans le Vieux-Montréal. Il traverse un quadrilatère délimité au nord par la place d'Youville, à l'est par la rue de Callière, au sud par la rue de la Commune Ouest et à l'ouest par la rue du Port (Figure 1). Le site à l'étude recoupe du nord au sud le centre du quadrilatère et se divise en deux adresses civiques: le 214 place d'Youville au nord et le 211 rue de la Commune Ouest au sud. Seul le terrain nord a été le cadre de travaux archéologiques, à l'exception d'une opération restreinte (opération 6) dans le terrain sud. Il existe aussi deux autres sites archéologiques dans le quadrilatère: le 131 rue du Port (BfFj-69) à l'ouest et le site du château de Callière (BfFj-73) à l'est. Sur le plan géographique, «l'îlot Callière» fait partie de la pointe à Callière, qui a vu le premier établissement européen de Montréal. Cette pointe était autrefois délimitée par le fleuve Saint-Laurent au sud et la Petite rivière Saint-Pierre au nord, canalisée au XIX^e siècle afin d'aménager ce qui est aujourd'hui la place d'Youville. Si la pointe offrait aux premiers colons un avantage défensif, protégée par deux cours d'eau, les craintes d'inondation ont amené la ville à se développer au nord de la Petite rivière Saint-Pierre, laissant la pointe en marge du développement urbain jusqu'au XIX^e siècle (Desjardin et Duguay 1992: 40). Aujourd'hui, le site en lui-même a été intégré dans l'ensemble muséal du musée d'archéologie de Pointe-à-Callière.

Figure 1. Plan de l'îlot Callière en 1815 extrait du plan de Joseph Bouchette et limites actuelles



La Période V (1805 à 1842), un temps de transition

Les occupations du site s'étendent de la préhistoire jusqu'au XX^e siècle et ont laissé une stratigraphie complexe et extrêmement riche qui permet de suivre l'évolution de Montréal tout au long de son histoire. Le site a donc fait l'objet de non moins de seize campagnes de fouille de 1999 à 2015, dont treize écoles de fouille de l'Université de Montréal dirigées par Brad Loewen et Christian Bélanger de 2002 à 2014. Afin de diviser la stratigraphie du site en unités compréhensibles, les couches ont été regroupées en sept périodes, qui reflètent les grandes phases de l'aménagement du terrain (Bélanger et Loewen 2004: 5) (Tableau 1).

| Période | Datation | Nom |
|----------------|-----------------|---|
| I | Jusqu'à 1642 | Occupation préhistorique et protohistorique |
| II | 1642 à 1688 | Ensemble du fort de Ville-Marie |
| III | 1688 à 1765 | Ensemble du château de Callière |
| IV | 1765 à 1805 | Ensemble du domaine de Callière |
| V | 1805 à 1842 | Ensemble Dunlop |
| VI | 1842 à 1879 | Ensemble Gillespie |
| VII | 1879 à 1923 | Ensemble Smith |

Notre sujet d'étude s'intéresse à la Période V, plus précisément à sa première partie allant de 1805 à 1815 quand le terrain appartient au marchand James Dunlop. Cette période voit le lotissement urbain du terrain et l'avènement de nouvelles installations commerciales sur le site, notamment un entrepôt, une longue remise et un hangar (D'Amour *et al.* 2005: 49). Ces installations s'inscrivent dans une transformation majeure de la pointe à Callière, qui passe de zone marginale en noyau du futur port de Montréal (Lauzon et Stewart 2004: 122). Cette métamorphose, qui touche l'ensemble du Vieux-Montréal, s'explique en partie par l'établissement des loyalistes dans ce qui deviendra le Haut-Canada après la guerre d'Indépendance des Treize Colonies, créant un nouveau territoire colonial à approvisionner à l'ouest de Montréal. En raison du trafic commercial accru à Montréal, on décide en 1801 de détruire les fortifications de la ville, chose faite en 1804. La destruction des murailles, qui isolaient la pointe à l'extérieur de la ville, permet finalement l'intégration de la pointe à Callière dans la trame urbaine de Montréal (D'Amour *et al.* 2005: 38).

James Dunlop

Durant notre période à l'étude, le site de fondation de Montréal est la propriété du marchand James Dunlop, qui l'achète en 1804 et le garde jusqu'à sa mort en 1815. Originaire de Glasgow, James Dunlop faisait affaire dans le commerce du tabac en Virginie avant de s'exiler au Canada avec d'autres loyalistes en 1779. Il s'installe en 1782 à Montréal où il possède un magasin-entrepôt rue Saint-Paul, ayant la réputation d'être le mieux fourni de la ville. S'il vend des produits importés de la métropole, son principal champ d'affaires est l'exportation de matières premières. Pour ce faire, il arpente inlassablement durant sa vie la campagne canadienne à la recherche de bois, potasse et blé (MacMillan et Richardson 1983).

L'avènement des guerres anglo-françaises à partir de 1793 marque le début d'une période lucrative pour Dunlop, alors que la métropole britannique s'engage dans une dépendance croissante face à ses colonies. Armateur, Dunlop fait construire plusieurs navires dans ses chantiers navals pour soutenir ses échanges avec la métropole et les colonies des Antilles. Tous ses navires étaient armés et munis de lettres de marque leur permettant de se livrer à des activités corsaires. Dans la visée d'instaurer «l'établissement commercial le plus important de la colonie», Dunlop achète de nombreux terrains au début des années 1800 dont celui du site de fondation de Montréal où il fait construire un nouvel entrepôt et une longue remise (MacMillan 1976: 232).

La guerre de 1812 amène l'apogée de son empire commercial. Il approvisionne alors les armées britanniques et profite du blocus continental pour s'imposer comme l'un des principaux marchands de matières premières de la colonie. Plus prospère qu'il ne l'avait jamais été, Dunlop trouve abruptement la mort en 1815, suite à des festivités excessives marquant la victoire de Waterloo (MacMillan 1976: 233).

La culture matérielle du site et la nomenclature de Parcs Canada

Avec son occupation intensive dans le temps, le site de fondation de Montréal a accumulé une vaste quantité de culture matérielle aussi diverse que variée. Dans la mesure où treize écoles de fouille ont eu lieu sur le site, plusieurs des travaux faits sur la culture matérielle sont des travaux pratiques et des mémoires étudiants. Parmi les différentes catégories d'artéfacts ayant été étudiées figurent les terres cuites communes d'origine française (Lemay 2008), les terres

cuites locales (Gratton 2014), les chaussures (Poulin 2004) et les perles de verre (Lamothe 2006). Néanmoins, il n'existe pas encore d'analyse générale de la culture matérielle de la Période V (1805-1842) permettant de mieux comprendre les activités du site, ce qui est l'intention de ce mémoire.

La culture matérielle, comme sur tous les sites historiques québécois, est classée à l'aide de nomenclature des matériaux et fonctions développée par Parcs Canada. Cette nomenclature permet de dresser un inventaire des collections à l'aide d'un système numérique qui associe un code à chaque matériau et chaque fonction, dans la banque de données numérisées. Par exemple, une assiette en terre cuite fine crème se verra attribuer le code de matériau 1.1.2.31 pour la terre cuite fine crème et le code de fonction 4.1.3.3 pour vaisselle de table (Parcs Canada 2002). En vigueur depuis 1980, la nomenclature est mise à jour avec l'évolution des découvertes, sans toutefois modifier son organisation de base. Ce mode de classement établit une identification standardisée qui facilite les comparaisons intersites et permet de garder une consistance dans le discours sur la culture matérielle des sites. Néanmoins, dans la perspective d'étudier la culture matérielle de la Période V du site de fondation de Montréal, ce système possède aussi une faille que nous aborderons dans la section suivante.

1.2. Problématique

Les limitations de la nomenclature de Parcs Canada

Le système par matériau de la nomenclature de Parcs Canada reflète le rôle qu'occupent les différents types d'objets dans l'interprétation de sites coloniaux de consommation. Des attributs comme l'origine, la datation et la valeur des produits permettent ainsi d'inférer l'âge d'un site ainsi que l'appartenance socioculturelle de ses occupants. Dans cette perspective, plusieurs ouvrages sur l'identification des matériaux ont paru, par exemple les guides d'identification de céramiques au Québec (Gauvin 1995; Brassard et Leclerc 2001; Métreau 2016) ou encore la typologie des céramiques britanniques basée sur la valeur monétaire (Miller 1980).

Si le système des matériaux continue à faire ses preuves, une certaine limite de la nomenclature de Parcs Canada réside dans son système de classement par fonction. La nomenclature des fonctions se limite à la fonction primaire d'un objet, ce qui réduit parfois les

possibilités d'interpréter la présence de l'objet sur le site. Par exemple, dans le cas des perles de verre, ces objets possèdent dans la nomenclature le code 4.4.6, *parures et bijoux*. Il est vrai qu'il s'agit là de la finalité que l'on s'attend d'une perle, mais qu'arrive-t-il s'il s'agit d'un site de traite? Dans ce contexte, une fonction de monnaie d'échange serait plus appropriée, mais à des fins de standardisation, les perles sont classées comme des parures.

La nomenclature de Parcs Canada possède donc le biais d'interpréter les fonctions de la culture matérielle en tenant pour acquis qu'il s'agit d'un site de consommation et une perspective de valeur uniquement européenne. Dans le cas des sites d'épave, cette problématique liée aux «fonctions à bord» des objets a déjà été abordée par L'Hour et Veyrat (2003) au sujet des épaves de la Natière à Saint-Malo en France. À bord du navire, un objet pouvait entrer dans un contexte de consommation, certes, mais aussi dans un contexte d'échange à titre de cargaison. Face à une grande quantité d'artéfacts aux fonctions inconnues ou multiples, les auteurs ont tenté d'amener une nouvelle approche plus prudente en se basant sur l'analyse croisée entre les fonctions et les matériaux afin d'éviter de voir automatiquement les artéfacts comme des produits de consommation (L'Hour et Veyrat 2003: 178). En renforçant cette critique, Charles Dagneau dans sa thèse de 2009, divise la culture matérielle d'une épave en trois catégories distinctes : la cargaison, le mobilier de bord et les objets personnels. Ainsi, la fonction d'un objet sur l'épave change selon son attribution à l'une de ces trois catégories (Dagneau 2009: 8). Cette prise de conscience de la variabilité fonctionnelle des objets permet, au moins dans un cadre maritime, une réponse à la problématique des fonctions comme en connaît la nomenclature de Parcs Canada.

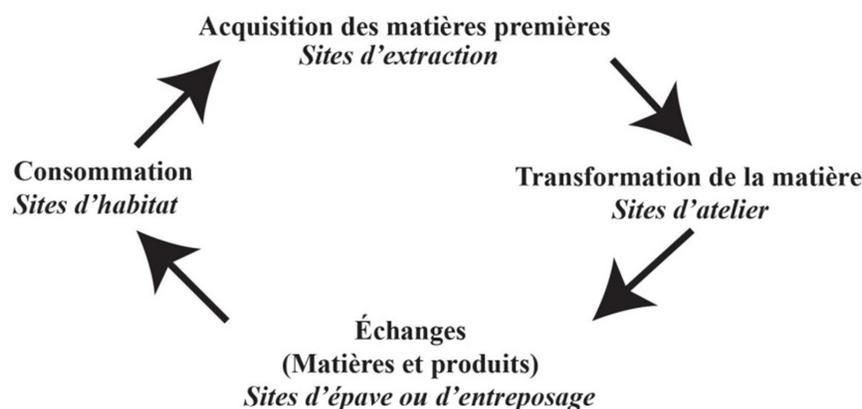
La critique exposée sur le système de fonctions de la nomenclature de Parcs Canada pose problème dans l'analyse de la culture matérielle du site de fondation de Montréal, et plus particulièrement de la période à l'étude. En effet, durant la décennie 1805-1815, le site possède une vocation commerciale, avec la présence d'un entrepôt, d'un hangar et d'une remise. Dans de pareilles circonstances, on doit s'attendre à ce que plusieurs artéfacts soient des restes des marchandises ayant transité sur le site. Ainsi à l'image de L'Hour et Veyrat et de Dagneau, nous devons éviter de tomber dans le piège de considérer le site uniquement comme un site de consommation. Pour ce faire, nous adopterons une approche basée sur

l'analyse des réseaux d'approvisionnement nécessaires à l'obtention des produits présents sur le site.

Percevoir la chaîne opératoire avant la consommation

L'avantage d'étudier les artefacts en réfléchissant à l'ensemble de leur chaîne opératoire est la possibilité de voir le cycle de vie des objets étudiés. Le concept de la chaîne opératoire, énoncé par l'ethnologue et archéologue français André Leroi-Gourhan en 1964, permet de suivre la vie d'un objet en étudiant les gestes et les interactions de l'individu, des outils et de la matière (Leroi-Gourhan 1964). La vie des matériaux suit un cycle qui se divise grossièrement en quatre étapes : l'acquisition des matières premières, leur transformation, l'échange de la matière et du produit, et sa consommation (Delâge 2017: 158) (Figure 2). Dans le cas qui nous intéresse, cette division dans le cycle de vie des objets permet d'interpréter et de donner un sens aux artefacts et de situer le site à l'intérieur du cycle. Il est important de voir que la chaîne opératoire s'étend aussi dans l'espace, du lieu de provenance des matières jusqu'au lieu de leur ultime consommation.

Figure 2. Chaîne opératoire des matériaux archéologiques et leurs sites associés (figure de B. Loewen)



Puisque le site à l'étude avait une fonction commerciale d'entreposage, les étapes de la chaîne opératoire des différentes productions présentes sur le site étaient guidées par les choix d'un individu: le propriétaire James Dunlop. Les différents objets présents sur le site, à travers leur chaîne opératoire, sont les manifestations matérielles du vaste réseau commercial de James Dunlop, la matérialisation de ses choix économiques influencés par le monde dans lequel il

évaluait. En comprenant son réseau commercial, nous pouvons accéder à une compréhension plus approfondie du site à l'étude, mais aussi amener une réflexion sur la place du site au sein de son réseau et par extension dans l'échiquier économique mondial. Cette compréhension se base sur une codépendance intéressante, car pour définir le réseau commercial de Dunlop, il faut comprendre les réseaux d'approvisionnement de ces produits, tandis que le choix de ces réseaux d'approvisionnement est lui-même compris grâce à une meilleure connaissance du réseau commercial de Dunlop. Ainsi, le mémoire cherchera à comprendre, grâce à la culture matérielle du site de fondation de Montréal, la nature du réseau commercial de James Dunlop au sein de l'Empire britannique du début du XIX^e siècle.

L'origine écossaise de Dunlop

Dans la construction du réseau commercial de James Dunlop, sa culture écossaise a pu l'influencer dans ses choix de manière déterminante. L'histoire des Écossais en Amérique du Nord a été le sujet de nombreux ouvrages et articles. Entre autres, David S. MacMillan (1925-1987) a été particulièrement prolifique sur le sujet des marchands écossais au Canada et aborde, entre autres, la carrière de James Dunlop. Il attribue à ces marchands des traits caractéristiques hérités de la situation sociale et économique de l'Écosse au XVII^e et XVIII^e siècle.

MacMillan reconnaît à ces marchands une grande créativité pour trouver des failles dans les lois commerciales, les amenant parfois à la limite de la légalité. Il retrace ce trait au XVII^e siècle où l'Écosse, ne faisant pas partie du royaume d'Angleterre, n'avait pas le droit de commercer avec les colonies anglaises. Pour avoir accès à ce marché en expansion, les Écossais ont dû jouer de ruse. Même avec l'acte d'Union en 1707, leur sens de l'initiative serait resté une marque caractéristique des marchands écossais (MacMillan 1976: 220). S'il est permis de douter que tous les marchands écossais opéraient à la limite de la légalité, MacMillan retrouve aussi un fort régionalisme chez eux, les faisant construire leurs réseaux commerciaux à même leur famille et leur région d'origine au détriment de tout le reste. Ce régionalisme s'articulerait chez les marchands écossais en Amérique du Nord de plusieurs façons (MacMillan 1976: 224):

- En utilisant dans leurs diverses entreprises une main-d'œuvre originaire d'Écosse, souvent plus spécifiquement de leur région d'origine.
- En établissant des contacts commerciaux avec des individus et des entreprises écossaises, le plus souvent de leur région d'origine.
- En exportant vers leur région d'origine en Écosse, de manière à l'enrichir et à la développer.

Dans le cas de Dunlop, son attachement était pour la région de Glasgow où il est né. À son époque, la ville et sa région adjacente traversent une importante phase d'industrialisation et deviennent une plaque tournante du commerce écossais. Dunlop aurait donc bâti son réseau commercial en gardant une place privilégiée pour les contacts et les entreprises de la région de Glasgow et de son port de Greenock. On pourrait donc s'attendre à retrouver une culture matérielle sur le site de fondation de Montréal reflétant un approvisionnement via l'Écosse et plus précisément Glasgow.

1.3. Approche conceptuelle : les réseaux commerciaux au sein de l'économie-monde

Pour comprendre la nature du réseau commercial de Dunlop, nous diviserons la réflexion en deux volets. Au premier volet, il faut concevoir le réseau commercial de Dunlop comme une construction sociale issue des choix du marchand montréalais d'origine écossaise. Au deuxième volet conceptuel, ces choix reflètent une connaissance du contexte économique dans lequel Dunlop évolue. Il nous faut donc une compréhension plus globale du contexte économique du début du XIX^e siècle. Ces deux considérations engendrent le besoin d'une approche conceptuelle capable de cerner le réseau commercial de Dunlop d'un point de vue archéologique, mais aussi de l'amener à une réflexion globalisante. Pour ce faire, nous utiliserons dans ce mémoire la conceptualisation d'économie-monde de Fernand Braudel et d'Immanuel Wallerstein comme cadre d'interprétation économique large, pour ensuite y insérer la notion de réseau commercial qui, elle, s'articule sur le plan social. Cette notion de réseau commercial transatlantique s'inspire de la thèse de Catherine Losier sur l'approvisionnement de la Guyane coloniale au XVII^e et XVIII^e siècle (Losier 2012).

L'économie-monde

Développé par l'historien Fernand Braudel dès 1949, le concept d'économie-monde est un outil pour organiser l'espace et le temps des économies, des politiques et des sociétés (Braudel 1979). Si Braudel jette les bases de cette approche, elle est rapidement reprise et adaptée par Immanuel Wallerstein, qui lui donne une tonalité néo-marxiste (Wallerstein 1974).

Au regard de l'économie-monde, son aspect primordial est qu'il s'agit d'un système, c'est-à-dire se suffisant pour la plus grande part à elle-même. En tant que système, une économie-monde est définie comme un grand ensemble territorial économiquement autonome et dont les réseaux commerciaux internes lui confèrent une unité organique. Ces ensembles territoriaux sont cependant mouvants et ils apparaissent, fusionnent et disparaissent dans le temps. Une économie-monde tend à évoluer pour devenir soit un empire-monde, où l'on retrouve un État dominant l'ensemble, ou à rester une économie-monde, dont la politique se partage en une multitude d'États (Braudel 1979: 14).

Concrètement, le monde au début du XIX^e siècle est devenu grâce à l'impérialisme européen une économie-monde mondiale centrée sur l'Europe. Si cet immense ensemble dépasse les limites de notre étude, il est possible d'en étudier des segments plus pertinents, dans notre cas l'Empire britannique à l'intérieur duquel Dunlop organisait son réseau d'échange. En conceptualisant l'Empire britannique comme une économie-monde, nous disposons d'une scène sur laquelle faire jouer nos découvertes liées au réseau commercial de Dunlop.

Les divisions de l'économie-monde

Au chapitre sept de son ouvrage *Le système-monde moderne*, Wallerstein (1974: 347-351) définit la structure d'une économie-monde. Cette dernière ne se limite pas à un seul espace économiquement autonome: elle divise cet espace en régions caractérisées par leur situation économique. Aussi, les tâches économiques varient non seulement en raison de l'écologie des régions, mais aussi en fonction de l'organisation sociale du travail qui tend à favoriser certains groupes au détriment des autres. Lorsque l'on dissèque une économie-monde, on remarque qu'elle est composée de trois types de régions: les régions centrales, les régions périphériques et les régions semi-périphériques.

Les régions centrales représentent le cœur de l'économie-monde et se retrouvent en Europe de l'Ouest. À l'intérieur de ce centre, on retrouve une métropole servant de pôle économique à l'économie-monde ainsi qu'une série de villes de moindre envergure en compétition avec ce pôle. Le centre attire la plupart des capitaux présents dans l'économie-monde, ce qui lui permet d'investir dans l'industrie et les secteurs demandant une main-d'œuvre spécialisée onéreuse. Ce faisant, le centre est le principal producteur de produits manufacturés, qu'il revend ensuite localement, mais aussi aux autres régions. Politiquement, le centre est caractérisé par des États forts qui soutiennent les agents économiques en assumant la plus grande partie des coûts et des risques, par exemple par des activités militaires susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés. Sur le plan social, on retrouve dans les États centraux un fort esprit national permettant de masquer les inégalités sociales.

Les zones périphériques, comme leur nom l'indique, se retrouvent en périphérie de l'économie-monde. Si l'on tend à voir ces régions à la limite géographique de l'économie-monde, elles peuvent se trouver partout à l'intérieur de celle-ci. Il s'agit de régions à la fois économiquement et politiquement dépendantes des régions centrales, leur économie se limitant le plus souvent à l'exportation de matières premières à bas prix pour faire fonctionner les industries du centre. Ce type d'économie favorise l'emploi d'ouvriers non qualifiés, assortis souvent par l'usage d'esclaves ou de serfs sous la houlette de grands propriétaires terriens. En raison de cette spécialisation axée sur les matières premières et la quasi-absence d'industries, le développement économique de ces régions est extrêmement limité. Les régions semi-périphériques, quant à elles, représentent des zones de transition mêlant les caractéristiques des régions centrales et périphériques. Si l'économie est plus diversifiée que dans les zones périphériques, la semi-périphérie reste subordonnée aux intérêts du centre et sert parfois d'intermédiaire entre celui-ci et la périphérie.

Ces divisions de l'économie-monde permettent de la découper en unités intelligibles pour une analyse du réseau commercial de James Dunlop. Elles donnent le ton à la nature des relations socioéconomiques qui existent à l'intérieur de l'économie-monde et qui dictent les grands courants commerciaux de l'époque.

Intégrer le réseau commercial sur fond d'économie-monde

À première vue, un cadre conceptuel aussi englobant que l'économie-monde peut sembler monolithique et limité dans sa capacité d'interprétation sur un seul site archéologique. Cependant, nous pouvons utiliser ce cadre comme base pour mieux comprendre une analyse du réseau commercial de Dunlop. De nombreux paradigmes ont été pensés en archéologie pour intégrer ce système à l'analyse, par exemple de sites préhistoriques ou comme cadre pour comprendre l'agentivité des différents acteurs économiques au sein d'un groupe ou d'une société (Dunn *et al.* 2010: 266). Ce dernier cas est particulièrement pertinent puisqu'il révèle comment un individu agit sur le plan économique en prenant en compte les grands courants commerciaux unissant les différentes régions de l'économie-monde. Cela amène à réfléchir sur la façon dont les actions et les choix commerciaux d'un individu, dans notre cas James Dunlop, peuvent témoigner ou même initier des changements dans la dynamique de l'économie-monde. Avec cette approche, il est possible de passer de l'archéologie à une réflexion globale sur l'évolution des grands courants économiques de l'époque.

1.4. Méthodologie

Le classement des données

La classification des données sur le site à l'étude s'organise en trois paliers : le code Borden, qui identifie le site dans l'ensemble du Canada; le système Tikal, qui indique la provenance des artefacts sur le site; et enfin la nomenclature de Parcs Canada qui identifie les catégories de la culture matérielle. Le code Borden est un système permettant d'identifier chaque site archéologique canadien grâce à sa localisation géographique. Pour ce faire, le Canada est coupé par une multitude de droites orientées sur la latitude et la longitude, divisant le pays en une série de quadrilatères (Parcs Canada 2005: 11). Chaque droite, peu importe son axe, possède un code d'identification alphabétique, ce qui permet d'identifier un quadrilatère en joignant les codes des deux axes. Dans notre cas, le site à l'étude est BjFj-101; il se retrouve donc dans le quadrilatère déterminé sur le plan de la latitude par le code Bj et de la longitude par Fj. Quant au numéro 101, il indique qu'il s'agit du 101^e site enregistré dans ce quadrilatère.

Pour le repérage des artefacts retrouvés, le site de fondation de Montréal utilise le système de provenance Tikal, qui divise le site en trois unités spatiales : les opérations, les sous-opérations et les lots. Les opérations représentent la première division du site, identifiées par un chiffre qui correspond à leur place dans la succession des fouilles. Ces aires, qui représentent l'espace entamé durant une campagne de fouilles, sont divisées en sous-opérations, des unités de fouille faisant en règle générale deux mètres par deux mètres et identifiées par une lettre. À l'intérieur d'une sous-opération, les lots correspondent à des unités stratigraphiques représentées par un chiffre (Parcs Canada 2005: 6). Ainsi, un artefact ayant la provenance 10B3 viendra du lot 3 de la sous-opération B de l'opération 10. Enfin, en plus du système Tikal qui permet d'établir la provenance des artefacts sur le site, les artefacts sont classés selon la nomenclature numérique par matériau et fonction de Parcs Canada. Ce classement numérique va du plus général au plus précis en commençant par le type de matériaux à proprement parler pour aller vers le type de production. Ainsi, la *creamware* est identifiée par le code 1.1.2.31, qui dans l'ordre signifie qu'il s'agit d'une céramique (1) en terre cuite (1) fine (2) de type *creamware* (31). Au final, ces trois systèmes de concert permettront d'organiser à l'intérieur de fichiers Excel les données par provenance et par matériau.

Le traitement des données dans le mémoire

Une partie très importante du travail accompli dans ce mémoire concernait l'isolement des artefacts associés à l'occupation de James Dunlop, dont les couches archéologiques sont suspendues à peu près au milieu des 2,5 mètres de sols au-dessus du niveau du sol naturel. En pratique, on peut diviser le tout en trois grandes étapes :

1. Pour commencer, il a fallu déterminer les éléments de la culture matérielle attribuable à la période allant de 1805 à 1815. Pour ce faire, il s'est agi de regrouper les lots associés à la Période V pour en faire une chronologie cohérente formant une séquence de dépôts. Au total, 487 lots possédant en tout 63 296 fragments d'artefacts et d'écofacts ont été identifiés à la période V. Ce corpus représente environ le quart des 1950 lots présents sur le site, comprenant environ 330 000 artefacts. Il faut mentionner que, pour éviter la confusion, ce mémoire n'utilise pas le Nord géographique comme point de repère, mais le Nord montréalais

conventionnel, qui suit le même axe que les grandes rues montréalaises comme les rues Berri et Saint-Denis.

2. Ensuite, la culture matérielle comprise dans les lots de la Période V a fait l'objet d'une analyse. Les catégories de produits contemporains à Dunlop ont été passées en revue en suivant le classement par matériau de la nomenclature de Parcs Canada. Pour chacune des catégories sélectionnées, il a fallu comprendre leur histoire, leurs caractéristiques et leurs fonctions dans l'assemblage, ceci afin de déterminer si leur présence pouvait être associée à l'occupation Dunlop de 1805 à 1815. Puisqu'il s'agissait d'un site commercial, la fonction de chaque catégorie de culture matérielle a été évaluée avec cette considération en tête.

Finalement, par le biais de leur contexte, de leur origine et des documents historiques, nous avons tenté de déterminer si ces éléments étaient des marchandises ou des objets consommés sur le site par des passants ou des ouvriers.

3. Une fois les éléments de la culture matérielle documentés et interprétés, l'ultime étape a été de recréer le réseau d'échange de Dunlop et d'en approfondir les dynamiques, surtout ses schèmes d'approvisionnement. C'est à ce moment que le concept d'économie-monde a révélé sa pertinence, puisqu'il donne un cadre global pour situer et interpréter le réseau de Dunlop. Ainsi a-t-il fallu diviser l'espace économique étudié, l'Empire britannique, en zones centrales, zones périphériques et enfin semi-périphériques. Cette hiérarchisation spatioéconomique a permis de mieux comprendre les dynamiques qui régissent et qui lient chacune de ces régions entre elles et de mieux voir les motivations de Dunlop dans la construction de son réseau. En insérant le réseau de Dunlop dans ce cadre économique, nous avons pu aussi appréhender la place du site de fondation de Montréal dans ce réseau, mais plus encore sa place dans le jeu des échanges transatlantiques de l'Empire britannique.

1.5. Sources à l'étude

Ce mémoire a fait un usage intensif des données archéologiques et des documents historiques. Dans le premier cas, nous avons à notre disposition l'ensemble des rapports des seize campagnes de fouilles exécutées sur le site de 1999 à 2014, dont treize écoles de fouille de l'Université de Montréal. Ceci inclut l'ensemble des relevés stratigraphiques faits sur le site

ainsi que l'inventaire total des artefacts organisés selon le système de classement numérique par matériau et fonction de Parcs Canada.

Les documents historiques quant à eux se divisent entre les différents recueils réunis par les historiens, et les documents d'archive que j'ai dépouillés moi-même. Dans le premier cas, deux sources ont été particulièrement importantes. Le premier est l'ouvrage sur l'histoire de l'île Callière de D'Amour, Mongrain et Stewart, qui à partir des différentes sources archivistiques disponibles, relate de manière concise l'évolution du site à l'étude et des terrains adjacents (D'Amour *et al.* 2005). Le second ouvrage est la biographie de James Dunlop de MacMillan et Richardson, faite à partir de plusieurs sources d'archive, notamment la très importante correspondance de Dunlop (MacMillan et Richardson 1983). Pour mes archives dépouillées, celles-ci proviennent de quatre sources différentes. La première est le fond des greffes notariales de Montréal se trouvant à la Bibliothèque et Archive nationale du Vieux-Montréal, plus spécifiquement les documents sur microfilm liés au notaire Henri Griffin, le second notaire de Dunlop à Montréal, et responsable de son inventaire après décès. La seconde source est constituée des bilans d'import-export annuels du Royaume-Uni de la *Board of Customs* se trouvant aux archives nationales du Royaume-Uni à Kew, mais désormais disponibles en ligne sur le site web des archives britanniques. Ces bilans, pour l'année 1808 et 1814, permettent d'observer la nature et le volume des échanges commerciaux du Royaume-Uni ainsi que ses partenaires commerciaux, qu'il s'agisse d'États souverains ou de colonies. La troisième source vient des archives régionales de l'Ayrshire à Auchincruive en Écosse où se trouvent les notes des transactions de Robert et Alexander Dunlop pour le compte de leur frère James, que j'ai visitées au cours de l'été 2016. Extrêmement brouillonnes, ces notes permettent néanmoins d'avoir un aperçu des affaires de James Dunlop au Royaume-Uni. Enfin, la dernière source provient des mémoires du neveu de James Dunlop, Alexander Dunlop de Clober, qui relate dans ses écrits sa relation avec son oncle ainsi que ses affaires. Cette dernière source a été particulièrement intéressante pour comprendre le type de personne qu'était James Dunlop ainsi que ses aspirations, le tout provenant d'une personne de son entourage, son neveu Alexander Dunlop. Ce dernier ouvrage fait partie de la collection du Musée canadien de l'Histoire à Ottawa.

1.6. Plan du mémoire

Notre entreprise scientifique vise à comprendre, à partir des données archéologiques du site de fondation de Montréal, la nature et l'organisation du réseau commercial transatlantique du marchand James Dunlop au sein de l'Empire britannique. Pour ce faire, le mémoire est organisé en cinq chapitres qui suivront l'organisation ci-dessous.

Le deuxième chapitre présentera le personnage du marchand James Dunlop, de manière à nous faire une meilleure idée des aspects ayant pu influencer ses choix économiques. Nous situerons aussi le développement aux XVIII^e et XIX^e siècles des deux villes ayant joué un rôle déterminant dans sa vie, Glasgow et Montréal, les points d'ancrage de son réseau commercial de part et d'autre de l'Atlantique.

Ce chapitre présentera aussi le site de fondation de Montréal, à la fois sur le plan historique et archéologique. Nous survolerons le développement commercial du site au début du XIX^e siècle et nous verrons comment il s'insérait dans le développement du port de Montréal. Nous arriverons enfin au contexte archéologique en soi, en rappelant l'historique des fouilles et en le positionnant par rapport à d'autres sites qui lui étaient contemporains dans le secteur du Vieux-Port.

Au troisième chapitre, nous présenterons les contextes archéologiques de la Période V allant de 1805 à 1842. Pour ce faire, nous passerons en revue l'ensemble des dépôts associés à la Période V du site. À partir de cette revue, nous ferons une chronologie événementielle de la Période V et par le fait même de l'occupation de Dunlop. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les profils stratigraphiques, sur les descriptions des sols archéologiques et sur la séquence des dépôts.

Ayant identifié la suite des dépôts de la Période V, le quatrième chapitre entrera alors dans le vif de l'analyse: l'étude de la culture matérielle. La première étape sera d'établir la culture matérielle potentiellement liée à l'occupation Dunlop et de la présenter selon le système de matériaux de Parcs Canada. Aux fins de notre étude, nous regarderons les céramiques, le verre et les métaux, à l'exclusion des minéraux et des matériaux organiques qui sont pour la quasi-totalité d'origine locale. Ce chapitre veut effectivement mettre l'accent sur les catégories de

culture matérielle qui peuvent nous renseigner sur les activités commerciales de James Dunlop.

Le cinquième chapitre se consacre, à partir de l'analyse effectuée, à la reconstitution et à l'intégration du réseau commercial de Dunlop. En guise de rappel, nous verrons la conceptualisation de l'Empire britannique du début du XIX^e siècle, avec la notion d'économie-monde, et comment elle donne un sens au réseau commercial de James Dunlop. En intégrant les renseignements archéologiques et historiques, trois catégories de produits marchandés s'avèrent plus parlantes : la céramique, l'alcool, les matières. Grâce à ce focus, nous pourrions répondre à une question fondamentale pour le site de fondation de Montréal : quelle était sa place dans le réseau commercial de Dunlop? Cette réponse, en plus d'éclairer sur la nature du site, permettra une réflexion plus large sur la place de Montréal dans le jeu des échanges transatlantiques de l'Empire britannique du début du XIX^e siècle.

Chapitre 2. Contexte historique et archéologique

Personnage haut en couleur, James Dunlop était un marchand habile qui a su tirer son épingle du jeu durant une période extrêmement mouvementée de l'Empire britannique. Ainsi si nous voulons cerner son réseau commercial, sa biographie constitue un point de départ afin de comprendre les éléments ayant forgé sa pensée et sa façon de faire. À des fins archéologiques, nous ferons aussi un historique des deux villes où s'ancraient les affaires de Dunlop, Glasgow et Montréal, en définissant leur évolution économique dans la période couvrant la seconde moitié du XVIII^e siècle et le tout début du XIX^e siècle. Ce contexte transatlantique nous emmène ensuite au site de fondation de Montréal, en mettant un accent sur la période de 1804 à 1815 où Dunlop en est propriétaire et l'intègre dans la trame du port de Montréal. Ce site nous donne alors un accès privilégié au réseau commercial de Dunlop et jette ainsi un éclairage inédit sur l'économie-monde alors en pleine lutte interne entre la Grande-Bretagne et la France napoléonienne.

2.1. Biographie de James Dunlop

James Dunlop naît en novembre 1757 à Glasgow en Écosse. Fils de David Dunlop, marchand et fabricant de textiles, il est le cadet d'une famille de quatre enfants. À cette époque, Glasgow est une ville prospère grâce au commerce du tabac. De ville de second plan au début du XVIII^e siècle, elle profite de l'acte d'Union de 1707 pour devenir l'un des principaux ports de transit du tabac des colonies de l'Empire britannique. Dominé par un groupe de puissants marchands surnommés les *Tobacco Lords*, le commerce du tabac est pratiqué par un grand nombre de commerçants et les recettes de ce trafic stimulent toute l'économie de Glasgow (Devine 1974: 113). Issu d'une famille bourgeoise, James se destine jeune à une vocation de négociant et reçoit des formations en comptabilité, mathématiques et navigation à la *High School of Glasgow* (MacMillan et Richardson 1983).

Ces études complétées, Dunlop entreprend ses premiers faits d'armes en affaires comme commis en Virginie en 1773, dans le commerce du tabac. Son frère aîné Robert le présente aux marchands William et John Hay à proximité de Jamestown (Dunlop 1967: 22). En Virginie, l'emprise des marchands de Glasgow sur le commerce du tabac reposait sur une stratégie aussi simple qu'efficace: l'offre de prêts à long terme. Les planteurs de la colonie, en

manque de liquidité, s'endettaient auprès des Glasvégiens afin d'acheter des marchandises européennes. En échange d'un prêt à faible taux d'intérêt, les planteurs vendaient leur production à prix préférentiel et achetaient des biens européens dans les entrepôts de leurs créanciers. Au final, le remboursement de la dette importait peu, car le maintien des planteurs en position de débiteurs afin de profiter de prix avantageux à l'achat du tabac était le principal objectif des marchands écossais (Devine 1974: 116).

Un pareil stratagème économique avait cependant des conséquences sociopolitiques. Les communautés marchandes écossaises établies dans les basses terres de la baie de Chesapeake étaient détestées par les planteurs coloniaux et elles attiraient, dans la décennie avant la guerre d'Indépendance, des actes de vandalisme et de violence de la part de la population locale (Marshall 2012: 264). À l'aube de la guerre, la dette des planteurs américains envers les marchands glasvégiens avait atteint le niveau faramineux de l'ordre de 1 400 000 livres sterling (Devine 1974: 117). Au début des hostilités, James Dunlop s'engage dans le camp loyaliste et combat en Virginie et dans les colonies du sud. Trouvant la vie militaire peu profitable, il s'exile en 1779 à Québec avec bon nombre de ces compatriotes loyalistes. Ruiné comme beaucoup d'autres exilés, il doit recourir à l'aide de son frère Robert pour se remettre sur pied au plan financier (Dunlop 1967: 22). Au final, malgré la faillite de nombreux négociants du tabac, la guerre ne perturba guère l'essor économique de Glasgow, car ses marchands s'étaient déjà diversifiés dans d'autres domaines comme le textile et la sidérurgie. Si de nombreux planteurs rétablissent leur contact avec leurs créanciers glasvégiens après la guerre, les États-Unis d'Amérique peuvent désormais envoyer sans intermédiaire leur tabac brut en Europe continentale, amenant le déclin du commerce du tabac à Glasgow (Marshall 2012: 265).

Poussé par le contexte international à s'installer dans la ville de Québec en 1779, James Dunlop s'organise rapidement pour reprendre ses affaires en main. Il ouvre sur la rue Saint-Pierre un magasin où il vend des marchandises variées provenant de Glasgow et achetées à crédit. Avec des ressources limitées, il s'associe au marchand Andrew Porteous jusqu'en 1781 et s'établit à Montréal en 1782 (Marshall 2012: 265). C'est à cette époque que Dunlop entame son ascension dans le monde des affaires de la colonie canadienne. Dès lors, on le voit

voyageur infatigable, parcourant la colonie à la recherche de producteurs de grains, de bois et de potasse et offrant contre ces produits du pays des marchandises importées d'Écosse (MacMillan 1976: 232). Cet intérêt pour les ressources locales n'est pas anodin et se base sur une compréhension fine des enjeux économiques transatlantiques de la colonie depuis le double séisme de la conquête de la Nouvelle-France et de l'indépendance des États-Unis.

En effet, après la conquête de la Nouvelle-France, soldée en 1763, le milieu marchand glasvégien, conscient du potentiel économique de ces terres, avait activement milité pour que l'Empire britannique conserve ses nouveaux territoires (MacMillan 1976: 222). Après la guerre de Sept Ans, les Glasvégiens s'étaient investis dans l'exploitation des ressources de ces nouvelles colonies et en 1785, un important volume des échanges britanniques avec la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada passait par Greenock, le port de Glasgow (MacMillan 1976: 220). Les colonies d'Amérique du Nord britannique étaient devenues l'une des principales sources d'approvisionnement de Glasgow, d'où l'on tirait les matières premières nécessaires à l'industrialisation de la ville. Pour réussir dans la traite à grande échelle transatlantique, Dunlop jouait paradoxalement l'avantage qu'offrait le régionalisme des marchands écossais. Gardant des liens étroits avec leur région d'origine, les marchands écossais outre-Atlantique favorisaient presque toujours le commerce et l'embauche d'employés de leur région d'origine. En échange, ils pouvaient compter sur la loyauté de leurs compatriotes de la métropole (MacMillan 1976: 226). Incarnant cette règle au point d'en devenir une figure de proue, James Dunlop possédait un important réseau de contacts originaires de Glasgow et de ses environs, prêt à acheter ses produits. Ses affaires à Glasgow et à Greenock étaient d'ailleurs assurées par la firme *Allan, Kerr and Company* et par ses deux frères aînés, Robert et Alexander, dont le premier occupait le poste de caissier, achetant et vendant les marchandises de James en Écosse (Dunlop 1967: 23).

Les structures transatlantiques de ses affaires bien en place, Dunlop étend ses activités à Montréal. En parallèle de ses voyages d'affaires, il établit en 1785 un entrepôt avec débarcadère sur la rue Saint-Paul à Montréal. Considéré comme le magasin-entrepôt le mieux garni de la ville, l'établissement vend à la population différentes marchandises provenant surtout d'Écosse. Ses vins et spiritueux étaient particulièrement estimés, notamment pour le

rhum qui venait de Glasgow et les vins de la péninsule ibérique (MacMillan et Richardson 1983). Ses importations ne fournissaient pas seulement les marchés de Montréal et de Québec, mais aussi celui des populations loyalistes rurales établies plus à l'ouest dans ce qui deviendra en 1791 le Haut-Canada. Ce développement permettait à Dunlop de pleinement profiter de la transformation fondamentale de Montréal à cette époque : de ville frontière au centre de transit commercial en Amérique du Nord britannique (Lauzon et Stewart 2004: 123).

En plus de ces activités marchandes, Dunlop joua tout le long de sa carrière dans les sphères de la haute finance comme courtier de change transatlantique. Achetant des traites, c'est-à-dire des titres de créance, ou autres bons du Trésor de la Grande-Bretagne, il les revendait à profit souvent dans la région de New York. Ses transactions l'amènent parfois dans l'illégalité comme dans le scandale de John Cochrane où cet individu se fit arrêter pour avoir versé illégalement des lettres de change de 1779 à 1782 à des marchands écossais, dont James Dunlop. Même s'il dût rembourser cet argent illégal, ses activités dans le courtage des billets de change étaient extrêmement fructueuses et en 1812, il était le plus important courtier de change de l'Amérique du Nord britannique et il contrôlait ainsi les transactions de traite militaires avec les marchands de Montréal et de Québec (MacMillan et Richardson 1983).

En dehors de sa vie professionnelle, James Dunlop était un membre actif et apparemment apprécié du milieu marchand de Montréal. Louant au départ une maison sur la rue Saint-Paul, il déménage en 1795 dans un manoir en périphérie de Montréal où il fait venir tous ses domestiques d'Écosse. Reconnu pour son hospitalité, il possède néanmoins un tempérament borné et excentrique qui l'amène à se confronter à ceux qui ne partagent pas sa vision des choses (MacMillan et Richardson 1983). Par disposition politique, il considère que les États-Unis d'Amérique doivent retourner dans le giron de l'Empire britannique et voue un grand respect à la royauté (Dunlop 1967: 80). En 1792, il essaie vainement de se faire élire à la chambre d'assemblée pour la circonscription de Montréal-Ouest. Plus heureux dans le milieu militaire, il s'engage comme enseigne en 1790 dans la milice britannique de Montréal et est promu lieutenant en 1794. Il termine sa carrière militaire au rang de colonel d'artillerie en 1813, lorsqu'il est expulsé pour insubordination après avoir désobéi et insulté un officier

supérieur durant une marche militaire sur Plattsburgh, dans l'État de New-York (Dunlop 1967: 80).

Personnage haut en couleur, avare de succès sur tous les plans, Dunlop ne perd de vue aucune occasion d'enrichissement. La fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle furent une période extrêmement mouvementée où la Révolution française, les guerres napoléoniennes et la guerre de 1812 mettent à l'épreuve l'ordre impérial britannique. C'est dans cette période turbulente que James Dunlop atteint l'apogée de ces activités commerciales. En 1788, le parlement britannique adopte une loi permettant aux navires marchands des colonies nord-américaines britanniques transportant du bois, du bétail et des vivres d'aller directement vers les Antilles britanniques et d'en rapporter du rhum, du sucre et d'autres produits (MacMillan 1976: 231). Cette nouvelle voie commerciale, ainsi que la guerre imminente avec la France, vont mener James Dunlop vers un nouveau champ d'activité : la construction navale. En 1793, il loue un terrain à la pointe à Callière et y établit un chantier maritime, faisant venir des artisans de la Clyde en Écosse et de New York. Grâce à ce chantier et à l'achat de navires, Dunlop crée l'embryon de sa propre flotte marchande, capable à la fois de transporter ses produits canadiens vers la Grande-Bretagne et les Antilles, et de faire la guerre de course (MacMillan et Richardson 1983).

Le moment choisi est opportun, car la guerre en Europe entraîne pour la Grande-Bretagne un besoin croissant de denrées de base comme le blé, le bois et la potasse, ou cendre de bois. La potasse était à cette époque un produit aux usages multiples, permettant de faire du savon et des détergents, de traiter la laine, et de blanchir le coton. Cette dernière utilité était particulièrement importante pour l'industrie de Glasgow, dont l'industrie textile s'articulait autour du coton (Devine 1976: 6). Dunlop tente en effet de prendre le contrôle de la production de potasse en Amérique du Nord britannique (Dunlop 1967: 30). Ses livres de comptes du début du XIX^e montrent qu'il distribuait sa potasse à travers l'Empire britannique, notamment à Glasgow avec son beau-frère Andrew McNair, en Nouvelle-Écosse avec James Bert, en Irlande avec Thomas Shield contre du blé irlandais (AA ATD 23/7/13), et encore en Angleterre où il fait affaire avec Thomas Blair (AA ATD 23/7/12).

L'accroissement des activités commerciales entraînées par la guerre amène Dunlop à établir une nouvelle infrastructure portuaire et navale à la pointe à Callière. Il acquiert de Gabriel Franchère en 1801 le lot 5a de l'ancien domaine de Callière, même s'il n'en reçoit le titre officiel qu'en fin de 1804 (D'Amour *et al.* 2005: 49). Il y fait construire un entrepôt en pierre de trois étages ainsi qu'un bâtiment servant de remise et d'atelier de tonnelier. De plus, sur la pointe à Blondeau quelques 300 mètres à l'ouest, l'architecte naval écossais John Munn établit en 1805 un chantier naval où Dunlop ne commandera pas moins de cinq navires de gros tonnage destinés aux voyages transatlantiques (Corbel 1991: 9). Cette demande en nouveaux navires de fort tonnage s'explique par la mise en place en 1806 du blocus continental de Napoléon contre la Grande-Bretagne. Privée du commerce du bois, du blé et de la potasse venant de la mer Baltique, la Grande-Bretagne doit se tourner rapidement vers ses colonies pour obtenir ces ressources nécessaires à sa survie. La demande et les prix du bois nord-américain explosent et la construction navale coloniale prend de l'essor afin de fournir des navires au tonnage assez fort pour transporter d'importantes quantités de bois à travers l'Atlantique (Campey 2006: 129).

Au-delà de sa valeur comme transporteur, chaque navire de Dunlop était armé et autorisé à pratiquer la guerre de course. L'armateur montréalais ne craignait pas les activités de commerce dangereuses, comme en 1812 lorsque son navire, le *James Dunlop*, force le blocus continental à Lisbonne afin d'y amener des fournitures pour les troupes britanniques sur place. Malgré ces expéditions hautement risquées, Dunlop ne fit jamais assurer ses navires et ses marchandises, considérant les primes comme beaucoup trop élevées. La chance lui sourit toutefois, car il ne perdit dans ses aventures qu'un seul bateau, le *James Dunlop*, lors d'une tempête au large de l'île d'Anticosti en 1812, perte qui fut rapidement compensée par la capture d'un vaisseau ennemi (MacMillan et Richardson 1983).

En 1814, Dunlop est au faîte de sa puissance. S'il affirme que ses importations au Canada ne lui rapportent rien, ses activités de courtier, d'armateur et d'exportateur lui valent une fortune telle qu'il puisse affirmer à sa sœur Janet que jamais ses affaires n'avaient été aussi bonnes que durant la guerre et qu'il était désormais l'homme le plus riche du Canada (MacMillan et Richardson 1983). Cependant, à l'âge de 58 ans au moment de son triomphe, Dunlop mourut

le 28 août 1815 d'une inflammation intestinale non traitée, un mal semble-t-il entraîné par un excès de célébration après la victoire de Waterloo (MacMillan 1976: 232). Dans son testament, Dunlop divise ses avoirs entre ses neveux, ses nièces et son fils naturel, James, issu d'une relation avec une certaine Elizabeth Whitlaw de Glasgow en 1810. Il offre également à sa sœur, Janet McNair, et à son domestique, John Wightman, des rentes viagères (PRO 11/1581). Malheureusement, certains de ses liquidateurs comme William Lindsay fils en profitent pour s'accaparer une part des avoirs de Dunlop et sa succession est mise à mal.

La biographie de James Dunlop recèle plusieurs éléments susceptibles d'orienter une analyse archéologique. Le premier élément est la géographie des affaires de Dunlop qui permet des inférences sur l'origine de la culture matérielle du site à l'étude. Comme nous l'avons vu, au début de ses affaires dans la colonie, il achète à crédit des produits manufacturés provenant de Glasgow. Cet approvisionnement privilégié vient du fait que ses principaux fournisseurs et partenaires d'affaires, soit ses frères Robert et Alexander ainsi que la *Allan, Kerr and Company* de Greenock, sont établis dans cette région (MacMillan et Richardson 1983). Ainsi peut-on s'attendre à ce que plusieurs marchandises d'origine britannique présentes sur le site soient originaires d'Écosse ou au moins expédiées de Glasgow ou de Greenock. Le second élément pertinent est la nature de l'établissement de Dunlop à la pointe à Callière comme entrepôt portuaire pour le commerce atlantique et pour l'industrie navale. Sachant que son entrepôt-magasin était sur la rue Saint-Paul, l'entrepôt de la pointe à Callière ne servait sans doute pas à la vente de marchandise destinée à la population de Montréal. La marchandise d'origine européenne en présence pourrait donc avoir deux destinations : être échangée ou vendue dans le Bas et le Haut-Canada ou servir dans les chantiers de construction navale où Dunlop faisait construire ses navires. C'est alors dans leur fonction de biens d'échange que sur le site les mobiliers éclairent sur le réseau commercial transatlantique de James Dunlop.

2.2. Le développement économique de Glasgow

Tout au long de la vie de Dunlop, sa ville natale de Glasgow occupe une place fondamentale dans ses affaires. Lorsque Dunlop naît en 1757, il existe à Glasgow une importante bourgeoisie marchande s'activant dans de nombreux domaines, parmi lesquels le commerce du tabac des colonies américaines occupe une place prépondérante. La prospérité de la ville

est cependant alors assez récente. Le catalyseur de ce développement apparaît en 1707 par l'acte d'Union qui unit les couronnes anglaises et écossaises. À partir de ce moment, le commerce avec les colonies anglaises d'Amérique du Nord s'ouvre pour les marchands de Glasgow. Grâce à une position géographique avantageuse face à l'Atlantique, les navires glasvégiens disposent du trajet le plus court et le plus sécuritaire pour se rendre en Virginie, en passant au nord de l'Irlande. Cet avantage diminue sensiblement les coûts des expéditions, leur donnant une longueur d'avance de deux à trois semaines sur leurs concurrents de Londres et de Liverpool (Devine 1990: 18).

Les marchands glasvégiens s'approprièrent une grande partie du commerce du tabac, spécialement dans la baie de Chesapeake en Virginie à un tel point qu'en 1762, 52% des exportations écossaises étaient du tabac américain (Devine 1976: 1). Malgré la richesse amenée par le tabac, Glasgow ne se retrouve jamais dépendante de ce commerce, ses marchands réinvestissant rapidement dans divers secteurs industriels (Devine 1976: 13). S'ensuit un développement industriel extrêmement brusque dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Achetant de grands terrains aux alentours de Glasgow, les négociants dans le commerce colonial financent l'exploitation du fer et du charbon minéral, entraînant le développement d'une industrie sidérurgique, particulièrement sur les bords du fleuve Clyde (Devine 1976: 6). L'industrie textile se développe aussi en force durant cette période, en utilisant le coton des Indes occidentales britanniques. Lorsque la guerre d'Indépendance américaine bloque le commerce du tabac, la plupart des marchands de Glasgow ont suffisamment diversifié leurs activités pour en limiter l'impact économique (MacMillan 1976: 221). Au final, Glasgow a connu en cent ans environ une grande transition, passant de ville marginale en 1700 à l'un des principaux centres industriels de l'Empire britannique en 1800. Du début à la fin, ce développement s'appuie sur les ressources du Nouveau Monde, débutant avec le tabac des Treize Colonies pour laisser ensuite place aux cotons des Indes occidentales et aux ressources agroforestières comme le bois, le blé et la potasse de l'Amérique du Nord britannique pour alimenter l'industrialisation de la ville.

2.3. L'économie de Montréal à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle

À la fin du XVIII^e siècle, Montréal entame une transformation progressive sur le plan économique qui changera sa place dans l'espace commercial de l'Empire britannique. À la Conquête, la traite des fourrures, alors le commerce le plus lucratif de Montréal, fut reprise en grande partie par des marchands britanniques, principalement des Écossais des *Highlands*. S'associant aux marchands locaux et mariant parfois des Canadiennes, ces derniers héritent des réseaux d'échanges des traiteurs de la Nouvelle-France (Côté *et al.* 2003: 125). Pour réduire le risque et les coûts des expéditions et rivaliser avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, les marchands de fourrures de Montréal s'unissent progressivement sous la houlette de Simon McTavish pour former la Compagnie du Nord-Ouest en 1783 (Mitchell 1976: 46). Durant cette période, Montréal est un tremplin d'où l'on envoie des expéditions de traite à Détroit, au fort William et à Michilimackinac (Côté *et al.* 2003: 126). La pointe à Callière, à l'extérieur des remparts de la ville, voit l'apparition de hangars à canots et de quais, les premières infrastructures majeures du port de Montréal (D'Amour *et al.* 2005: 101). L'ère des fourrures à Montréal approche néanmoins de sa fin. Le marché européen des fourrures se resserrant, en compétition constante avec la Compagnie de la Baie d'Hudson et en proie à des luttes intestines, la Compagnie du Nord-Ouest commence à éclater en 1799. En 1821, les deux compagnies fusionnent, déplaçant la route transatlantique des fourrures du Saint-Laurent vers la baie d'Hudson (Côté *et al.* 2003: 127).

Le déclin des fourrures va de pair avec deux événements qui modifieront en profondeur l'économie de Montréal: l'arrivée des loyalistes britanniques dans les années 1780 et les guerres de l'Empire britannique contre la France à partir des années 1790. Les loyalistes nouvellement installés apportent avec eux le goût des marchandises européennes tandis que la métropole en guerre a besoin de matières premières pour ses industries, élevant Montréal en un point de transit de premier plan en Amérique du Nord britannique (Lauzon et Stewart 2004: 123). Les céréales, le bois et la potasse, cette dernière étant utilisée dans la préparation du coton des industries textiles britanniques, deviennent des produits sources de revenus tandis que les produits manufacturés de la métropole affluent vers Montréal (Côté *et al.* 2003: 128). Nécessitant un tonnage naval beaucoup plus grand que le commerce des fourrures, le nouveau commerce colonial attire la main-d'œuvre et les installations portuaires à la pointe à Callière,

qui se pare au tournant du XIX^e siècle de quais, d'entrepôts, de manufactures, de chantiers navals, d'auberges et d'habitations pour immigrants et marins (D'Amour et *al.* 2005: 38).

Cette période de développement est bien représentée dans la trame archéologique de Montréal. À proximité du site de fondation de la ville, on trouve sur le site BjFj-3 de la place Royale les vestiges de la maison Würtele. Construite en 1802, cet édifice à fonction d'auberge et hôtelière profitait du développement du port de Montréal. La croissance des affaires entraîne un afflux de travailleurs et de marchands venus transiger dans le port, nécessitant un réseau d'établissements hôteliers pour loger à court ou long terme ces arrivants (Laliberté 1985: 24). Non loin, on retrouve sur le site BjFj-25 à la jonction des rues McGill et de la Commune le chantier naval de David Munn, en fonction de 1805 à 1819. Durant cet intervalle, 25 navires variant entre 200 et 500 tonneaux sont construits sur ce chantier, dont cinq pour James Dunlop (Arkéos 2006: 110).

2.4. Le site de fondation de Montréal (BjFj-101)

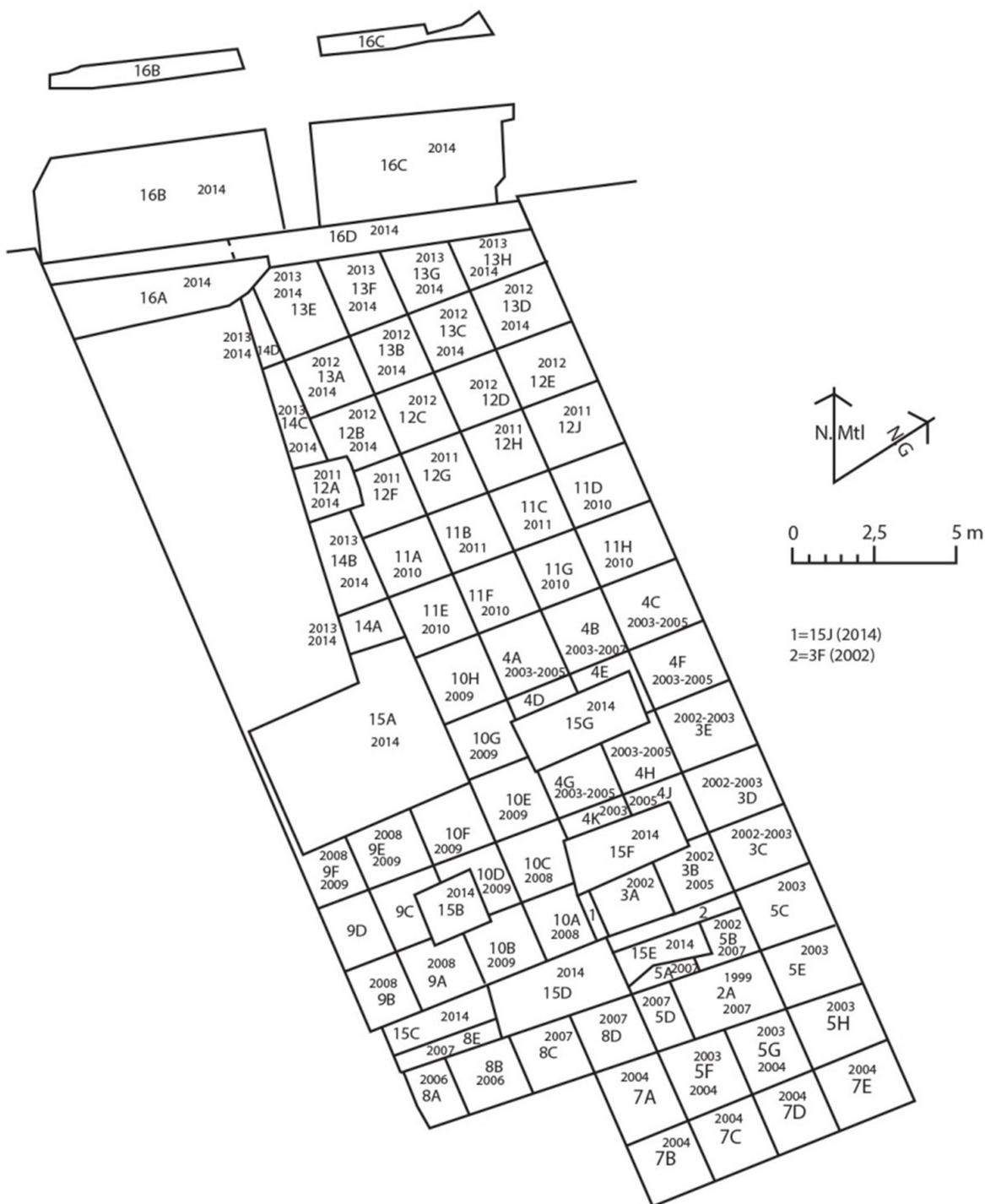
Identifié en 1999 sous le code Borden BjFj-101, le site de fondation de Montréal recoupe partiellement l'emplacement du fort de Ville-Marie. De 1642 au XX^e siècle, le site est sans cesse réoccupé, créant une riche stratigraphie qui témoigne de l'évolution de Montréal dans le temps. Scellés vers 1960 sous une épaisse dalle de béton, ces contextes archéologiques ont eu la chance d'être protégés du développement urbain contemporain et d'être soigneusement fouillés par les archéologues. Les investigations archéologiques débutent en 1998 par des forages à l'intérieur du bâtiment suivi d'un sondage exploratoire en 1999. Par la suite, une école de fouilles de l'Université de Montréal dirigée par Brad Loewen et Christian Bélanger prendra place durant 13 campagnes annuelles, de 2002 à 2014. Suite au projet de rebâtir le site en octobre 2014, la firme archéologique Ethnoscop fouille les zones autrefois inaccessibles sous les structures de l'entrepôt, et sous le trottoir et la rue attenants dans la place d'Youville en novembre et décembre 2014 (Ethnoscop 2015a; 2015b). Cette suite d'interventions fait de BjFj-101 le site le mieux documenté de Montréal, dont l'épaisseur des dépôts archéologiques, d'au moins 2,50 mètres, couvre la préhistoire jusqu'à 1960.

Organisation spatio-temporelle du site

Le site de formation de Montréal utilise pour son organisation le système de repérage Tikal, qui permet de diviser le site en aires nommées opérations, en sous-aires nommées sous-opérations et unités stratigraphiques nommées lots. On retrouve sur le site 16 opérations, identifiées par un chiffre, qui sont elles-mêmes divisées en un certain nombre de sous-opérations, qui sont identifiées par des lettres allant de A à K, à l'exception de la I. Les sous-opérations prennent généralement la forme d'un carré de deux mètres sur deux mètres. À l'intérieur d'une sous-opération, chaque unité stratigraphique est représentée par un lot, identifié par un chiffre et allant croissant avec leur ordre de fouille, soit en remontant dans le temps. Par exemple, l'identifiant 8A23 renvoie à l'opération 8, à la sous-opération (carré) A et au lot 23 depuis le début des fouilles dans ce carré.

L'utilisation du système Tikal permet donc un repérage précis des provenances de la culture matérielle du site. Pour les structures, l'identification se fait par l'attribution d'un numéro correspondant à son ordre de découverte associé à l'abréviation ST. On parle donc de ST-13 pour nommer le 13^e vestige découvert sur le site. Comme nous l'avons aussi vu, on organise la chronologie du site en regroupant les dépôts (unités stratigraphiques) en sept grandes périodes. Sur le plan spatial, le plan de la page suivante (Figure 3) montre le site avec l'emplacement des opérations et des sous-opérations. De plus, les années se trouvant dans les sous-opérations représentent les années où la campagne de fouille a procédé à leur excavation.

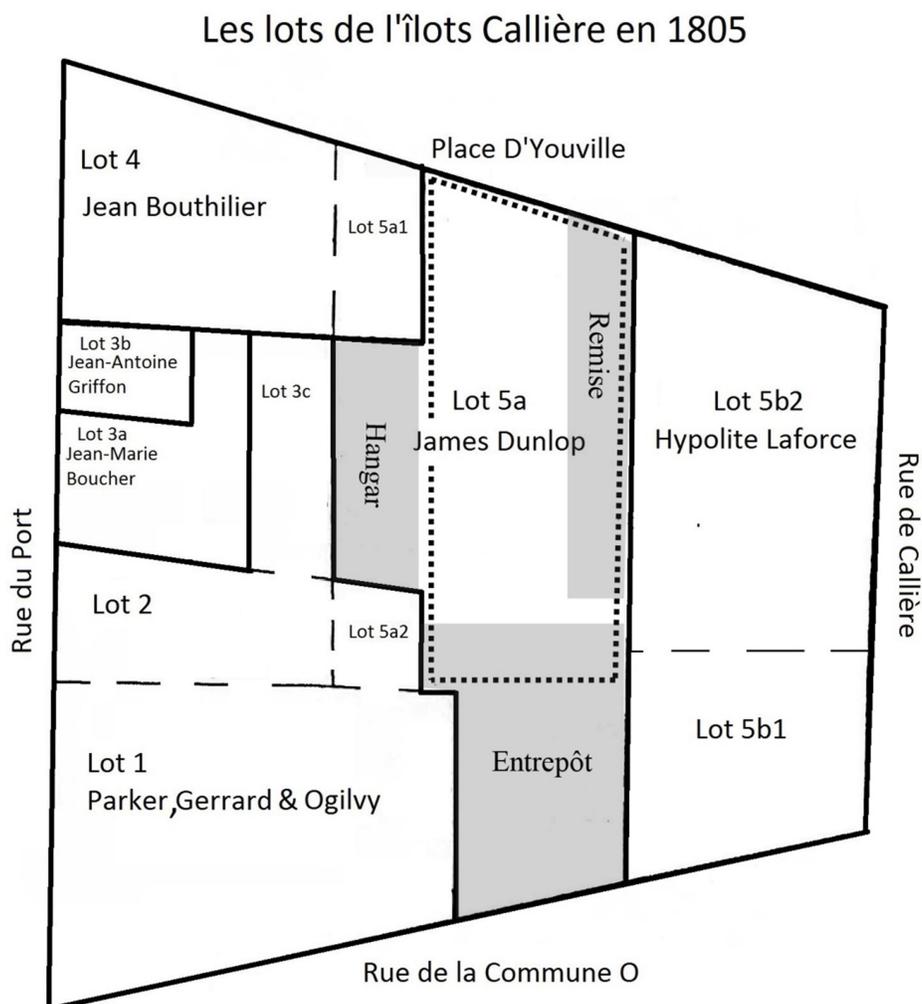
Figure 3. Plan du site représentant les sous-opérations avec leurs années d'interventions



Contexte historique du site de fondation de Montréal au tournant du XIX^e siècle

Dédié à la culture maraîchère depuis les années 1730, le domaine de Callière créé en 1688 se voit morcelé en lots dès 1737, mais surtout à compter de 1787, à mesure que l'intérêt commercial pour les constructions portuaires se fait sentir. Lorsque Dunlop devient officiellement propriétaire de son terrain en 1804, l'ensemble a été divisé en onze lots aux fonctions commerciales variées (Figure 4).

Figure 4. Division de l'îlot Callière en 1804



| Tableau 2. Occupation des lots de l'îlot Callière en 1805 | | | | |
|--|-------------------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Lot | Propriétaire précédent | Année de vente | Propriétaire en 1805 | Fonction |
| 1 | Gabriel Franchère | 1792 | Parker, Gerrard et Ogilvy | Débarcadère, Entreposage |
| 2 | Gabriel Franchère | 1792 | | Entreposage |
| 3c | Jean-Philippe Leprohon | 1802 | | Entreposage |
| 5a2 | Gabriel Franchère | 1803 | | Inconnue |
| 3a | Jean-Philippe Leprohon | 1802 | Jean-Marie Boucher | Auberge, Écurie |
| 3b | Jean-Philippe Leprohon | 1802 | Jean-Antoine Griffon | Résidence |
| 4 | Les héritiers Labrosse | 1792 | Jean Bouthillier | Potasserie |
| 5a1 | Gabriel Franchère | 1801 | | Inconnue |
| 5a | Gabriel Franchère | 1804 | James Dunlop | Entreposage, Tonnelier |
| 5b1 | Créanciers de Joseph Roy | 1800 | Hypolite Laforce | Résidence, Cidrerie |
| 5b2 | | 1800 | | Auberge, Écurie |

Au moment de l'achat du lot 5a par Dunlop, l'activité grandissante du port a déjà commencé à modifier l'îlot Callière (Tableau 2). Preuve de sa valeur, la firme Parker, Gerrard et Ogilvy, l'une des compagnies les plus importantes de la colonie, y possède déjà plusieurs lots. Tout comme Dunlop, cette firme construit des entrepôts où elle fait transiter ses marchandises (D'Amour *et al.* 2005: 46). Dans le lot 4, Jean Bouthillier aménage dès 1792 une potasserie qui passe au feu l'année suivante. Cependant, il est encore mention de potasse sur le terrain de Bouthillier, lui-même devenu en 1804 inspecteur de perlasse et de potasse (D'Amour *et al.* 2005: 57). Puisque la potasse est un élément important du commerce de Dunlop, on peut se demander si la proximité d'un inspecteur de potasse a joué sur son choix d'acheter le terrain. Enfin, l'intensification des activités commerciales emmène dans le port nombre de travailleurs et marchands, ce qui se remarque par la présence sur l'îlot de deux auberges.

À sa prise de possession par Dunlop, il existe sur le lot 5a un hangar de deux étages en pierre de 16,20 mètres sur 6,50 mètres, dont le mur est délimite le site à l'étude. Ce hangar, adossé à une voûte en pierre bâtie par Jean-Baptiste Leprohon dans le lot 3 en 1798, semble être construit en même temps que celle-ci. À des dates inconnues entre 1805 et 1815, mais probablement dès 1805, James Dunlop fait ériger deux autres immeubles sur son terrain. Le premier est un entrepôt en pierre de trois étages de 22 mètres sur 12,30 mètres, construit à l'extérieur du site à l'étude et couvrant la portion sud du lot donnant sur la rue de la Commune. La seconde bâtisse est une longue remise en bois de 3 mètres sur 23 mètres qui longe la bordure est du lot (D'Amour *et al.* 2005: 49).

L'inventaire après décès de Dunlop nous livre quelques informations sur les marchandises qu'il fait entreposer à cet endroit. Il s'agit pour la plupart de produits en vrac comme des pièces de quincailleries, du bois et des denrées alimentaires comme du thé, du jambon et du riz (D'Amour *et al.* 2005: 51). Même si Dunlop s'est engagé dans le commerce de la potasse, on ne retrouve pas trace de ce produit dans l'inventaire hormis des chaudrons à potasse. Après la mort de Dunlop, le terrain est racheté en 1816 par la firme Gerrard, Yeoward, Gillespie & Company, successeure de la firme Parker, Gerrard & Ogilvy (D'Amour *et al.* 2005: 52). Les nouveaux propriétaires ajoutent une annexe à l'entrepôt Dunlop, qui, elle, s'étend dans l'aire de fouille à l'étude. Hormis cet agrandissement de l'entrepôt, l'organisation du terrain restera la même jusque vers 1842, quand la remise et l'entrepôt Dunlop sont démolis. Ainsi, bien que la phase d'occupation de Dunlop ne couvre que les années 1805-1815, phase scellée sur le site par les déblais liés à l'agrandissement de l'entrepôt vers 1815, les édifices présents durant cette décennie perdurent jusqu'à 1842.

Chapitre 3. Organisation du site à l'étude

S'étalant de 1805 à 1842, la Période V sur le site à l'étude est définie par la présence d'une première génération de bâtiments urbains et leurs dépôts associés. Elle représente aussi une transition importante dans l'histoire du site. Le développement à la fin du XVIII^e siècle de la pointe à Callière comme port met fin à son isolement et l'intègre définitivement à la trame urbaine de Montréal. Cette urbanisation suit le lotissement de l'ancien domaine de Callière et la construction au début du XIX^e siècle d'un ensemble de bâtiments commerciaux sous l'égide du marchand James Dunlop. Avec le décès de Dunlop en 1815, le site gardera sa fonction commerciale jusqu'au XX^e siècle, à travers ses différentes phases de réaménagement. En dehors des informations historiques à notre disposition, les dépôts archéologiques du site nous permettent d'étudier les bouleversements qui y ont eu lieu. Ce chapitre présentera les contextes archéologiques de la Période V, dont ceux liés à l'occupation de Dunlop, afin de relater et comprendre l'évolution du bâti et des activités sur le site entre 1805 et 1842, et de fournir le contexte des mobiliers mis au jour qui relie le site au réseau commercial du marchand écossais.

Ainsi, chaque unité stratigraphique faisant partie de la Période V sera abordée dans l'ordre chronologique. Vu la grande extension des dépôts, souvent recoupés dans des dizaines de sous-opérations, chaque couche stratigraphique sera présentée sous la forme de synthèse, afin de couvrir ses caractéristiques générales. À l'intérieur de ces synthèses, il sera possible d'avoir des informations sur les lots et les dépôts isolés en cours de fouille, l'altitude de surface, la matrice des dépôts et un décompte préliminaire de la culture matérielle. Après cette synthèse descriptive, je fournirai une interprétation pour chaque ensemble cohérent d'unités stratigraphiques afin de le relier à l'historique du site. Sur un site aussi complexe que le lieu de fondation de Montréal, documenté à travers non moins de 90 sous-opérations, ce travail de synthèse des dépôts a été en soi un défi, et ce, même s'il s'appuie sur la chronologie ébauchée par Brad Loewen et raffinée par Christian Bélanger et Delphine Léouffre entre 2013 et 2017.

3.1. Historique des phases d'aménagement de la Période V (Figure 6)

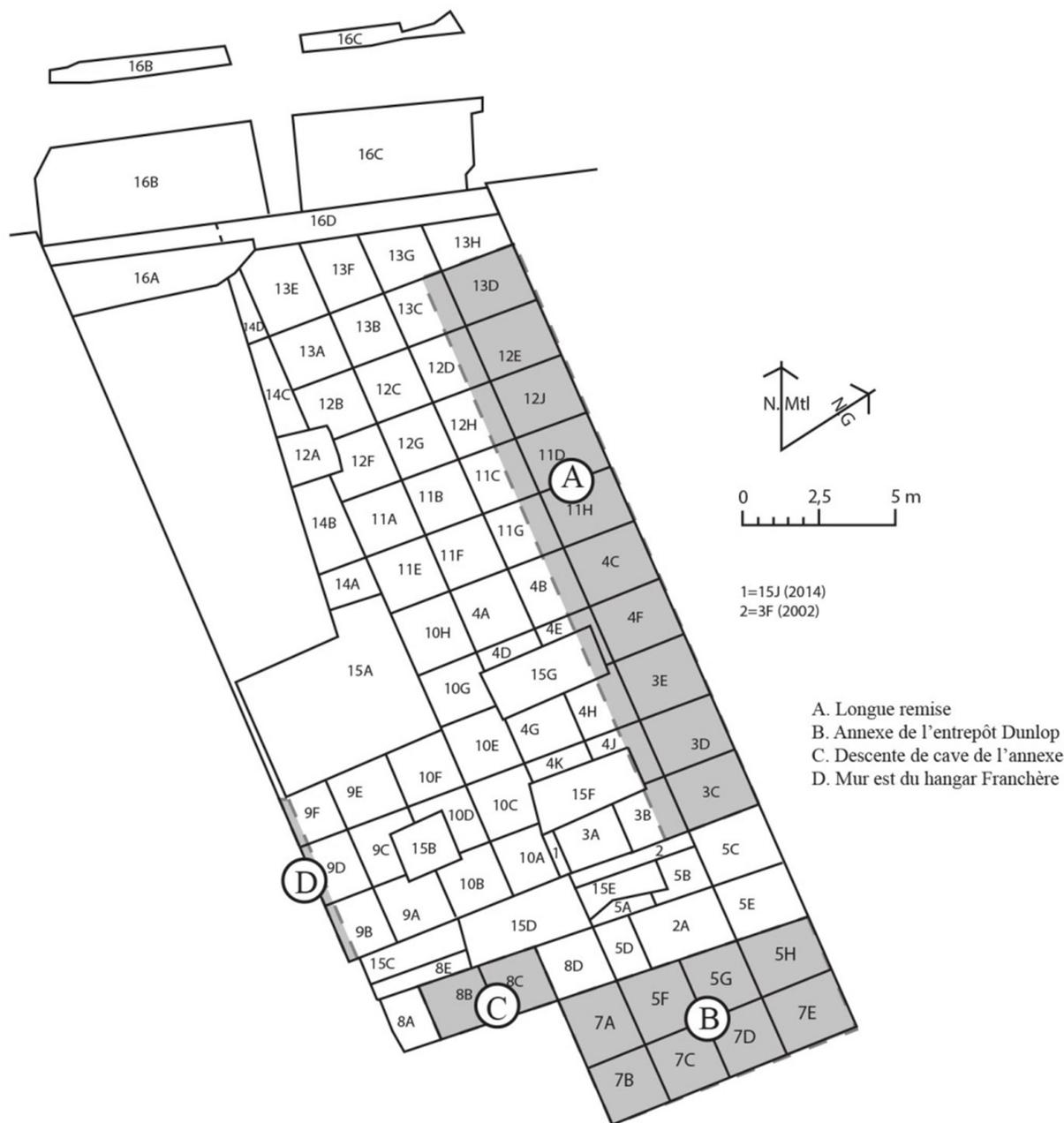
Selon les sources historiques, la Période V (1805-1842) a connu trois phases d'aménagement. La première phase débute en 1805 après l'achat du terrain par James Dunlop en fin 1804. Alors âgé de 48 ans, le marchand écossais procède rapidement à la construction de deux nouveaux édifices à vocation commerciale qui s'ajoute au hangar construit par Franchère déjà en place à l'ouest du terrain : un entrepôt que nous appelons ici l'entrepôt Dunlop et une longue remise. L'entrepôt Dunlop est un bâtiment de trois étages en pierre construit au sud du terrain, en dehors des limites de l'aire de fouilles. L'importante quantité de déblais issue du creusement de la cave est toutefois répandue sur une grande partie du site, formant un remblai nommé le remblai Dunlop, sur lequel on appose une chaussée en mortier et un pavé composé d'éclats de calcaire. La longue remise quant à elle est érigée sur la bordure est du site. Longue et étroite, elle est construite en bois à l'exception de son mur sud en pierre. Dans la moitié nord de la remise, on retrouve le premier plancher en bois du bâtiment. Sous ce plancher, on retrouve un contexte très riche en culture matérielle issue d'éléments s'étant faufileés via les fentes du plancher durant son occupation entre 1805 et 1838.

Lorsque Dunlop meurt en 1815, le terrain tombe entre les mains de la firme Gerrard, Yeoward & Gillespie qui amorce la deuxième phase d'aménagement. La firme fait construire une annexe avec cave à l'entrepôt Dunlop. Une portion de cette annexe, avec son mur nord et sa descente de cave externe, est comprise dans l'aire de fouilles. Les déblais de creusement de la cave sont étalés de l'annexe jusqu'au centre du site, formant un dépôt que nous appellerons le remblai de l'annexe. Ce remblai entraîne le besoin de mettre à niveau le reste du terrain avec un autre remblai. Ce dernier, issu sans doute en partie des déblais d'une maçonnerie inconnue sur le terrain, est surmonté d'un plancher de bois et se nomme ici le deuxième remblai d'aménagement de la cour.

La troisième phase d'aménagement de la Période V débute vers 1838. À ce moment, Robert Gillespie, ancien copropriétaire et désormais seul propriétaire du terrain, procède à la reconstruction du hangar Franchère et rehausse la cour avec un nouveau remblai surmonté d'une couche de mortier, ce qui coïncide avec la finalisation des travaux de canalisation de la Petite rivière au nord du site. Ces travaux entraînent aussi l'installation d'un second plancher à

l'intérieur de la remise. Cette troisième phase d'aménagement du site est cependant de courte durée, car en 1841-1842, l'entrepôt Dunlop et la longue remise sont démolis et les déblais de démolition seront étalés sur l'ensemble du site. Robert Gillespie procède ensuite à la reconstruction intégrale du site, amorçant la Période VI (1842-1879).

Figure 5. Bâti en place sur le site à l'étude durant la Période V



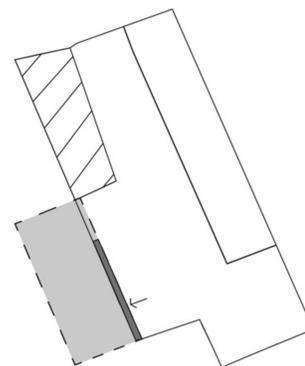
| Tableau 3. Chronologie des unités stratigraphiques de la Période V | | | |
|---|-----------------------|---|------------------|
| Couches | Nombre de lots | Nom de l'ensemble d'unités | Date |
| Première phase d'aménagement de la Période V (1805 à 1815) | | | |
| ST-59 | | Vestige du mur est du hangar Franchère à l'ouest du site | 1798 |
| 10-C1-37, 40a, 40b et 42 | 30 | Section centre-ouest du remblai Dunlop | 1805 |
| | 34 | Section centre-est du remblai Dunlop | |
| | 33 | Section nord du remblai Dunlop | |
| ST-15, ST-24 et ST-49 | 7 | Vestiges de la longue remise (bâtiment B-9) | 1805 à 1842 |
| ST-10, ST-18, ST-27 | | Premier plancher de la remise | 1805 à 1838 |
| 10-C1-31, 38, 40c | 29 | Remblai d'aménagement du plancher de la remise | 1805 |
| Deuxième phase d'aménagement de la Période V (1815 à 1838) | | | |
| ST-02, ST-31, ST-52, ST-61 | | Vestige de l'annexe de l'entrepôt Dunlop et de sa descente de cave | 1815 à 1841-1842 |
| 06-C3-6, 7, 7a, 08-C1-17 | 32 | Déblai de creusement de l'annexe de l'entrepôt Dunlop | Vers 1815 |
| 06-C3-5, 5a | 10 | Couche dépotoir de l'annexe et de la cave de l'entrepôt | Vers 1815 |
| 10-C1-35, 36 | 72 | Second remblai d'aménagement et les restes de son planche de bois | Vers 1815 |
| Troisième phase d'aménagement de la Période V (1838 à 1842) | | | |
| 10-C1-32 à 34 | 77 | Chaussée de mortier dans la cour et son remblai d'aménagement | Vers 1838 |
| 10-C1-28, 29 | 16 | Second plancher de la remise : ST-10, ST-18, ST-24, ST-27-1 et les sédiments associés | Vers 1838 |
| 10-C1-29 | 31 | Nivellement de la cour et occupation jusqu'en 1842 | 1838-1842 |
| 10-C1-27, 30 | 77 | Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 1841-1842 |
| 10-C1-20, 25, 26 | 39 | Remblai de démolition de la remise | 1842 |

3.2. Les ensembles stratigraphiques de la Période V (Tableau 3)

Le vestige du mur est du hangar Franchère (ST-59)

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| Sous-opérations | 9B; 9D et 9F |
| Profils stratigraphiques | 07-C4 et C5; 08-C1 et C2 |
| Surface moyenne | Entre 12,50 et 12,70 mètres NMM |

En 1798, Gabriel Franchère fait construire un hangar immédiatement à l'ouest du terrain, dont un mur subsiste encore et délimite le côté ouest du site (ST-59). Ce vestige longe dans un axe nord-sud les sous-opérations 9B, 9D et 9F. Sa surface oscille entre 12,50 et 12,70 mètres NMM tandis que sa base n'a pas été observée et se situe plus bas que 11,80 mètres NMM (Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 150). Il s'agit d'une construction de maçonnerie en pierres calcaires liées avec un mortier à chaux. La portion hors sol sera dérasée en 1838, tandis que la portion enfouie va servir de base d'appui au mur d'un nouveau bâtiment qui borde aujourd'hui l'ouest du site (Bélanger et Loewen 2010b: 40). L'aménagement du hangar de deux étages en pierre de Franchère, en 1798, marque alors la nouvelle orientation commerciale du site et constitue le plus ancien vestige du bâti associé à James Dunlop sur ce terrain.



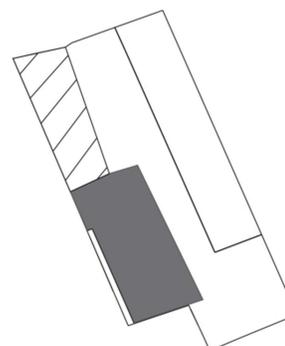
Le remblai Dunlop

Après sa prise de possession du terrain, Dunlop procède vers 1805 à la construction d'un entrepôt en pierre donnant sur la rue de la Commune au sud en dehors de l'aire de fouilles. Lors de la construction, les déblais de creusement de la cave sont étalés sur la presque totalité du site. Le remblai Dunlop scelle le sol occupé depuis 1688 et fait une démarcation nette, au plan stratigraphique, entre les périodes IV et V du site. Extrêmement étendu, le remblai Dunlop se rencontre à la fois dans la cour et sous l'emprise de la remise qui sera aménagée plus tard. Étant donné qu'il est hétérogène dans sa composition, j'aborderai la description du remblai Dunlop en le séparant en trois zones distinctes du site, soit centre-ouest, centre-est et nord.

Section centre-ouest

| | |
|--------------------------|--|
| Lots | 8A20; 8B22; 8D15; 9A17; 9B14; 9C14, 15; 9D14,15, 16; 9E13, 9F15, 10A14, 15; 10B15, 16; 10C16; 10D13; 10E9; 10F9; 10G14; 10H10; 15B3, 4, 5, 6; 15C2, 3; 15D5, 7 |
| Profils stratigraphiques | 06-C5-17; 07-C5-11 et 12; 08-C1-18 et 19; 09-C7-21 et 22; 14-C1-4, 6, 8 |
| Surface moyenne | Entre 12,75 et 12,85 mètres NMM |

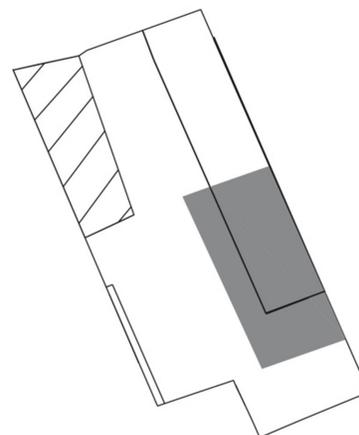
Cette section du remblai Dunlop est adjacente au hangar Franchère et a été recoupée par vingt sous-opérations au cours des fouilles. Le dépôt prend appui sur le ressaut de l'empattement du mur Franchère (ST-59), à une altitude de 12,55 mètres NMM, ce qui fixe définitivement sa date après 1798. Il est le lit de pose d'une chaussée de mortier que l'on rencontre aussi ailleurs sur le site (Bélanger et Loewen 2007: 151). Son épaisseur moyenne varie entre 5 et 20 centimètres, sauf à l'ouest dans l'opération 9 où elle peut atteindre 30 centimètres, pour un volume d'environ 10 mètres cubes. Il se compose d'un ensemble de sédiments assez hétérogènes avec de nombreuses mouchetures d'argile gris-vert et de lentilles de sable à travers sa masse, phénomène s'accroissant au nord en 10E, 10G et 10H, où le remblai se transforme en un sable limoneux gris oxydé compact et homogène, avec une grande quantité de cailloux anguleux de calcaire et de gravillons (Bélanger et Loewen 2010c: 34). Notons qu'à la surface du dépôt en 10G et 10H, on retrouve une importante quantité de fibres de bois qui laisse imaginer un possible plancher. Pour la culture matérielle, on compte 1990 témoins dans les trente lots correspondants, pour une faible densité d'environ 199 témoins par mètre cube de sols.



Section centre-est

| | |
|--------------------------|---|
| Lots | 2A14; 3A9, 10; 3B17 à 19; 3C6 à 8; 3D3; 3E7, 8; 4A21, 22; 4C18; 4D20, 21; 4F26; 4G20; 4H14, 16; 4J15, 16; 4K17; 5A20; 5B9 et 15; 5D16, 18; 15E3, 5; 15F3, 15G3, 5 |
| Profils stratigraphiques | 02-C1-11, 12; 04-C3-5,7; 05-C7-7, 8; 14-C1-4, 8 |
| Surface moyenne | Entre 12,80 et 12,90 mètres NMM |

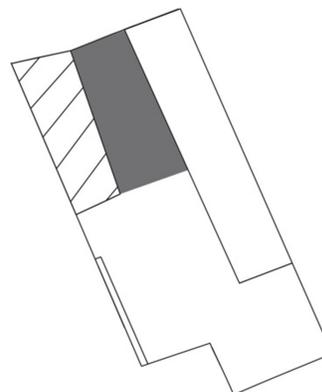
Le secteur est du remblai Dunlop, recoupé par vingt sous-opérations, se distingue entre autres par une série de minces lentilles de mortier à chaux qui se succèdent et s'entremêlent au sein du dépôt principal. Pour illustrer le phénomène, dans la sous-opération 3B, le plus ancien dépôt est un remblai de 8 à 10 centimètres d'épaisseur avec une matrice de limon argileux brun-gris, compact et hétérogène contenant des inclusions de mortier et de copeaux de bois. S'ensuit la couche de mortier en tant que tel, faisant entre 3 et 5 centimètres d'épaisseur et ne contenant presque aucun objet témoin. Le mortier semble avoir été versé au sol dans un état assez liquide, pour ensuite le laisser sécher. Si l'on voit cette organisation continuer dans les sous-opérations adjacentes, le remblai de base varie en épaisseur et dans sa composition, incluant par exemple des lentilles de sable. La couche de mortier, quant à elle, a un parcours chaotique la faisant par endroits presque disparaître tandis qu'à d'autres endroits on voit deux ou trois couches se succéder (Bélanger et Loewen 2006b: 56). Sur le plan stratigraphique, on peut voir le dépôt de mortier se continuer dans les secteurs sud et centre-ouest à une altitude similaire. Ce mortier peut être interprété comme des surplus de construction d'une maçonnerie, versés au sol à la fin de la journée ou pour assainir un chantier de construction devenu boueux. Nous l'associons à la construction même de l'entrepôt Dunlop et du mur sud de la longue remise, vers 1805. Dans tous les cas, le dépôt précède la construction de la longue remise puisqu'on le retrouve sous la moitié sud du bâtiment. On compte dans cette section du site 1591 fragments répartis dans les 34 lots. Le mortier étant largement stérile, ces témoins se trouvent à travers les 10 mètres³ du remblai, pour une densité de 159 témoins/mètre³.



Section nord

| | |
|--------------------------|--|
| Lots | 11A11 à 13; 11B11; 11E11; 11F18 à 21; 12B11 à 13; 12C14, 29; 12F10 à 12; 12G12; 13A14; 13B17; 13E14; 13F14; 14A14 à 16; 14B15 à 17; 14C8 à 10; 14D16, 17 |
| Profils stratigraphiques | 10-C1-37, 40(a), 40(b), 42; 11-C1-22, 13-C1-14; 13-C3-28, 29; 13-C4-8 à 12 |
| Surface moyenne | Entre 12,70 et 12,80 mètres NMM. Descend jusqu'à 12,61 mètres NMM au nord dans 13E, 13F, 14C et 13D |

Dans la portion nord du site, dans au moins 16 sous-opérations (dans les opérations 11, 12, 13 et 14), le remblai Dunlop se prolonge de manière relativement simple au sein de la stratigraphie du site. La matrice se compose principalement d'un limon argileux brun-gris compact et hétérogène avec des inclusions de petits cailloux anguleux de calcaire, des nodules de chaux et de mortier, du charbon végétal et minéral et des éclisses de bois décomposé (Bélangier et Loewen 2011: 27). Le



dépôt a une épaisseur moyenne d'environ 5 centimètres, pour un volume total de 3,20 mètres³. Il connaît des variations dans sa matrice par endroits, par exemple avec des lentilles de sable ou l'inclusion de mouchetures d'argile gris-vert (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012: 80). À l'ouest, la présence au sommet du dépôt d'une importante quantité d'éclats de pierre calcaire laisse penser qu'il y avait à cet endroit un dallage de circulation (Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 61). Dans cette portion nord du site, la surface du terrain suit une pente descendant au nord qui s'accroît dans les opérations 12, 13 et 14. Cette pente est le fait du terrain d'origine qui descend vers la Petite rivière au nord, mais aussi de l'amincissement du remblai de 1688 au nord du site, ce qui exagère la pente naturelle du terrain. En somme, les sections ouest et nord du remblai Dunlop se ressemblent relativement bien par la similarité de leur matrice. On compte dans cette section 1349 fragments dans les 33 lots concernés, pour une densité d'environ 422 témoins par mètre³ de sols, soit plus du double des sections plus au sud du remblai Dunlop.

Interprétation

Le remblai Dunlop, en scellant les différents dépôts de la Période IV (1765-1805) sur une grande partie du site à l'étude, est le premier horizon de la Période V (1805-1842). Très

hétérogène, le remblai Dunlop est en grande partie composé des déblais de creusements liés à la construction de l'entrepôt Dunlop au sud. Ces déblais, tirés du remblai de Callière, occupé de 1688 à 1805, possèdent une matrice de limon argileux brun-gris similaire au remblai de 1688. La culture matérielle du remblai Dunlop témoigne de cette phylogénie complexe du sol par la présence notamment de diverses céramiques d'origine française. L'hétérogénéité de la matrice vient aussi de la grande quantité de débris de construction et de la présence par endroits de dépôts sableux venant de l'extérieur du site, et probablement liés à la confection de mortier lors des constructions de 1805. Ces débris et ce sable jettent alors une lumière sur les travaux de construction sur le site au début de la Période V. Dans la section centre-est du site, l'enchaînement chaotique de dépôts sableux, de lentilles de mortier à chaux et d'éclats de calcaire laisse entrevoir une aire de travail pour les maçons. Les couches successives de mortier seraient des surplus jetés au sol à la fin de la journée par les ouvriers, tandis que le sable aurait à la fois été utilisé pour fabriquer le mortier et pour être mélangé aux rejets liquides pour s'assurer d'une surface de travail stable.

Les vestiges de la longue remise sont stratigraphiquement postérieurs au remblai Dunlop. On retrouve en effet le remblai Dunlop sous le plancher de la remise, où sa composition chaotique de sols et de lentilles de mortier semble être la continuité de l'aire de travail de la section centre-est. Sur le sommet du remblai Dunlop, on retrouve dans les trois sections des couches de mortier ou de pavés, qui seraient les vestiges d'une chaussée de circulation mise en place après les travaux de construction de 1805.

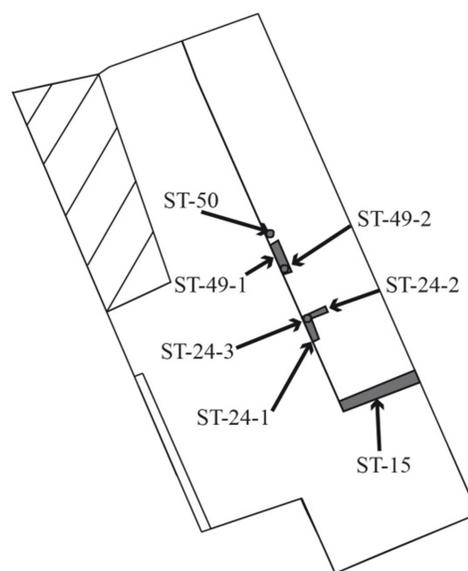
Pour résumer l'ensemble, le remblai Dunlop est mis en place lors de l'excavation de la cave et des tranchées de mur de l'entrepôt vers 1805. Il est composé de déblais de sol plus anciens issus du remblai de Callière et s'étend sur la presque totalité du site. Une fois les déblais de l'excavation mis en place sur le site, ce nouvel horizon sert de zone de travail pour les ouvriers construisant l'entrepôt, dont une aire de travail pour maçons dans la section centre-est. Pour la confection du mortier, on amène du sable, de la chaux et de l'eau sur le site. Peu après la construction de l'entrepôt de pierre, on érige la remise de bois, qui est bâtie sur le remblai Dunlop. La phase de construction terminée, on étale encore du sable sur le site et on emploie les éclats de calcaire comme pavés pour une chaussée. La présence au sommet du remblai d'une couche de mortier sableux et de quelques pavés dans l'aire de circulation sont ce qui

reste de cette chaussée de circulation. Au final le remblai Dunlop sera scellé par deux dépôts qui se divisent le site. Dans la partie sud on retrouve le remblai dit de l'annexe, issu des déblais de creusement de la cave de l'annexe de l'entrepôt vers 1815. Au nord de la cour, le remblai Dunlop sera scellé par le deuxième remblai d'aménagement de la cour, sans doute au même moment que le remblai de l'annexe.

Les vestiges de la remise

| | ST-15 | ST-24-1 (solive) | ST-24-2 (solive) | ST-24-3 (poteau) | ST-49-1 (solive) | ST-49-2 (poteau) | ST-50 (poteau) |
|--------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------------|
| Sous-opérations | 3C, 3F et 15E | 4H | 4H et 4J | 4H | 4B et 4E | 4B et 4E | 4B |
| Base et comblement | 15E8 | | | 4H15 | | 4B15; 4E24, 27 | 4B15, 20, 31 |
| Profils stratigraphiques | 02-C1 et C3 | | | | | | |
| Surface moyenne | Intégrée au bâtiment subséquent | 13,08 mètres NMM | 13,08 mètres NMM | 12,91 mètres NMM | 12,94 mètres NMM | 12,90 mètres NMM | 12,66 mètres NMM (dérasée) |

Sur le site, on retrouve sept vestiges architecturaux de la longue remise que Dunlop fait ériger à l'est du site vers 1805 (Figure 7). Par souci de clarté, les vestiges seront divisés en trois ensembles: le mur sud du bâtiment ST-15, les trois poteaux ST-24-3, ST-49-2 et ST-50 et les trois solives ST-24-1, 2 et ST-49-1. Le premier ensemble abordé, soit le mur sud du bâtiment (ST-15), délimite les sous-opérations 3C et 3F dans un axe est-ouest sur une longueur de 3,20 mètres. Il s'agit d'un ouvrage de maçonnerie de pierres et de mortier qui a été intégré dans les bâtiments subséquents et dont la base se trouve entre 12,10 et 12,20 mètres NMM (Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 147). Les fouilles d'Ethnoscop en 2014, après l'enlèvement de la structure, ont permis de voir que la tranchée de construction du mur, du côté sud de celui-ci, était remblayée de limon argileux brun hétérogène et compact avec des mouchetures d'argile verdâtre. Les inclusions étaient composées de nodules de chaux et de charbon de bois. D'après sa matrice, ce remblai serait



constitué des sols creusés à même le remblai de Callière lors de l'excavation de la tranchée (Ethnoscop 2015a: 94).

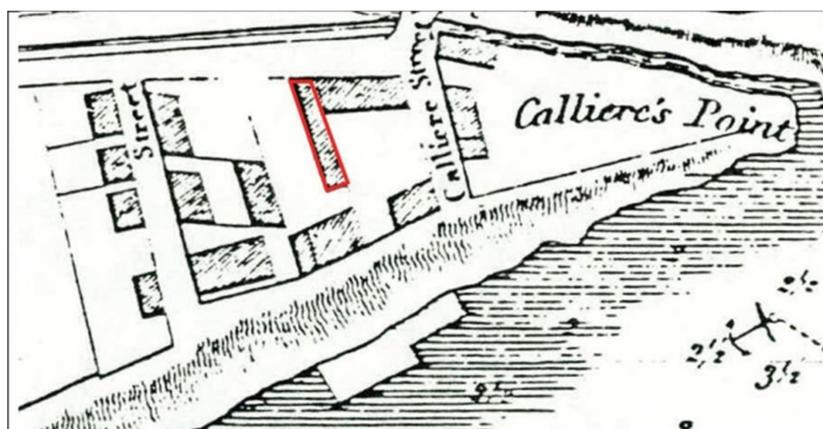
Le second ensemble, c'est-à-dire les poteaux, sont au nombre de trois. Il s'agit de troncs d'arbre ayant servi de charpente au mur ouest de la longue remise dans un intervalle allant d'environ 50 centimètres entre ST-49-2 et ST-50 à 2 mètres entre ST-24-3 et ST-49-2 (Bélanger et Loewen 2004: 44) (Tableau 4). Ils sont organisés dans un axe nord-sud sur la bordure ouest de la remise qui se poursuit plus au nord par une succession de cinq négatifs de poteaux d'un diamètre similaire se trouvant sous le plancher ST-27 (celui de la remise) dans les sous-opérations 11C, 11G, 12D, 12H et 13C. Les trois trous de poteau sont comblés par un dépôt dense de charbon minéral qui pourrait être associé à la mise en place du second plancher de la remise en 1838, lui-même caractérisé par une abondante quantité d'anthracite (Bélanger et Loewen 2008: 56).

| Tableau 4. Les poteaux du mur ouest (ST-24, ST-49 et ST-50) | | | |
|--|------------------|------------------|---------------------------|
| | ST-24-3 | ST-49-2 | ST-50 |
| Surface | 12,91 mètres NMM | 12,90 mètres NMM | 12,66 mètres NMM (dérasé) |
| Base | 12,38 mètres NMM | 12,33 mètres NMM | 12,01 mètres NMM |
| Diamètre | 30 centimètres | 30 centimètres | 35 centimètres |

Au-dessus des poteaux ST-24-3 et ST-49-2, on retrouve le dernier ensemble, composé de trois solives reposant sur le sol. La solive ST-24-1 se trouve dans la sous-opération 4H dans un axe est-ouest et elle semble servir de délimitation entre deux zones du second plancher de la remise: le dallage en pierre ST-10 au sud et le second plancher de bois ST-27-1 dont elle serait aussi la base d'appui. ST-24-1 forme un angle droit avec la seconde solive, ST-24-2, qui se repose dans un axe nord-sud en 4H et 4J et correspondrait à la bordure ouest du bâtiment. La base de ces solives se retrouve à 12,99 mètres NMM et leur surface à 13,08 mètres NMM (Bélanger et Loewen 2006a: 153). La troisième solive, ST-49-1, représente la continuation au nord en 4B et 4E de la solive ST-24-2. Il s'agit d'une poutre de bois équarrie reposant dans un axe nord-sud en position horizontale dans une étroite tranchée et servant de base au plancher ST-27 (Bélanger et Loewen 2008: 56). La base de ST-49-1 se retrouve à 12,81 mètres NMM et sa surface à 12,94 mètres NMM.

Malgré un nombre restreint de vestiges, il est possible de faire quelques inférences quant aux caractéristiques de la longue remise construite par Dunlop. Tout d'abord, la longueur du mur ST-15, soit 3,20 mètres, correspond approximativement à la largeur du bâtiment illustré sur les plans anciens (Bélanger *et al.* 2004: 64) (Figure 7). Les solives ST-24-2 et ST-49-1, orientées dans l'axe nord-sud, semblent représenter le mur ouest en servant de support au plancher de la remise. Avec la présence dans le même axe d'un alignement de poteaux composés de trois troncs d'arbres et de cinq négatifs plus au nord, on peut supposer que la façade ouest de la remise était en bois, contrairement à son mur sud en maçonnerie. Sur le plan chronologique, la solive ST-24-1 semble être un ajout plus tardif puisqu'elle fait office de démarcation entre le second plancher de bois ST-27-1 et le dallage en pierre ST-10, les deux surfaces ayant été installées vers 1838. Cet aménagement du plancher en 1838 semble dans la partie sud de la remise (opérations 3 et 4) avoir enlevé toute trace du premier plancher ainsi que le riche dépôt sous-jacent que l'on retrouve au nord. Ce remaniement en profondeur au sud de la remise pourrait avoir entraîné un remplacement des poteaux ST-24-3, ST-49-2 et ST-50, dont les dépôts d'antracites présents dans les trous pourraient s'affilier aux importantes quantités que l'on trouve associées au second plancher de 1838. Sur le plan de la culture matérielle, on retrouve associés aux trous de poteau de la remise 699 artefacts et d'écofacts, dont 102 clous et 290 os. Les trous de poteau n'occupant que 0,18 mètre cube, on obtient une concentration très importante d'environ 3883 objets au mètre cube.

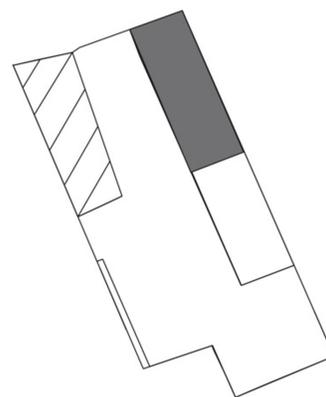
Figure 6. Localisation de la longue remise, extrait du plan de 1815 de Joseph Bouchette (Cartography Associates 2018)



Premier plancher : remblai d'aménagement et sols infiltrés dans les fentes des solives

| | |
|--------------------------|--|
| Lots | 11C4, 7, 11, 12; 11D6 à 10; 11G12, 14; 11H5, 7 à 10; 12D5, 11, 19, 20; 12E7, 15, 17; 12H10; 12J8; 13C6, 7; 13D5, 7 |
| Profils stratigraphiques | 04-C3-3 à 7; 10-C1-31, 38, 40c; 11-C1-15, 19; 12-C1-9a |
| Surface moyenne | Entre 12,80 et 12,90 mètres NMM |

Dans l'emprise de la longue remise, on retrouve la continuation de la section nord du remblai Dunlop, dont l'altitude est légèrement plus élevée ici à l'intérieur du bâtiment pour une épaisseur allant de 5 à 20 centimètres. Au nord, dans les opérations 12 et 13, le dépôt est constitué d'un limon sablo-argileux brun-gris foncé compact et homogène devenant au sud, dans l'opération 11, une matrice de limon argileux brun-gris noirâtre. Les principales inclusions sont des fibres de bois, issues sans doute du plancher ST-27-2 (le premier plancher) et qui donnent une couleur rouille à la surface du dépôt. Les autres inclusions se composent de nodules d'antracite et de chaux avec de la pierraille. Le tout est surmonté d'une poussière de mortier organisée en minces lignes droites dans l'axe est-ouest correspondant aux joints entre les planches du plancher (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012: 83). Ce mortier est très fin et consiste surtout en de la chaux, ce qui pourrait témoigner d'un assainissement de l'intérieur de la remise. La culture matérielle est extrêmement riche dans cette section du site avec 5312 fragments d'artéfacts et d'écofacts. Avec un volume d'environ 5 mètres³, le dépôt possède une concentration élevée de 1062 témoins par mètre cube. La plus grande concentration se trouve au sommet du remblai et est sans doute issue d'éléments étant tombés dans les fentes du plancher sus-jacent. Ce dépôt riche en artéfacts se retrouve seulement dans la section nord de la longue remise et semble lié à son premier plancher (ST-27-2). L'absence dans les opérations 3 et 4 à la fois de ce dépôt et du plancher ST-27-2 laisse penser qu'un important remaniement a eu lieu dans la section sud de la longue remise vers 1838.



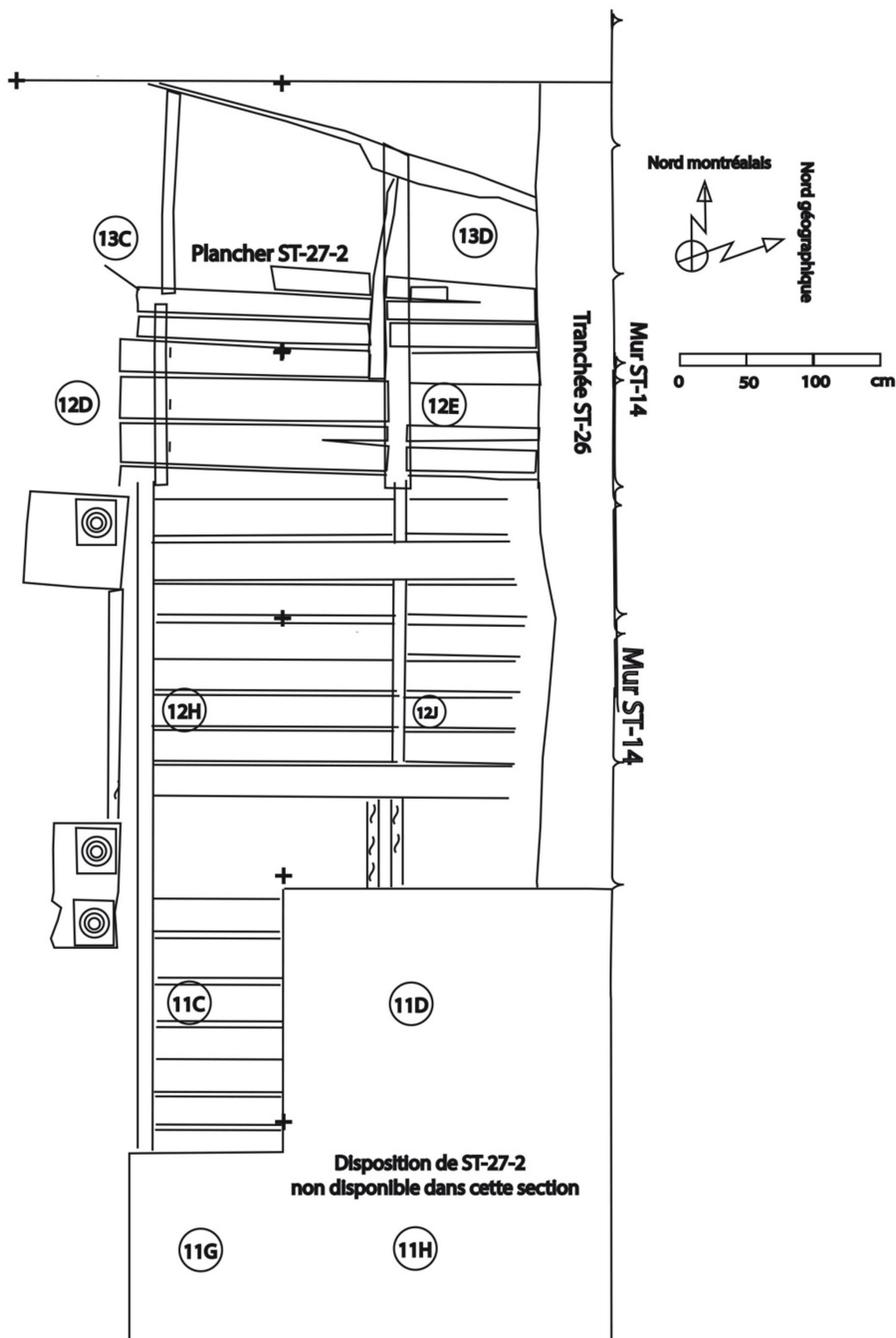
Premier plancher de la remise, ST-27-2 (Figure 8)

| | |
|--------------------------|--|
| Sous-opérations | 11C, 11D, 11G, 11H, 12D, 12E, 12H, 12J, 13C, 13D |
| Profils stratigraphiques | NA |
| Surface moyenne | Entre 12,90 à 13 mètres NMM |

Au-dessus du remblai d'aménagement et des sols d'infiltration, on retrouve le plancher de la longue remise, ST-27 (Figure 6). Il s'agit d'un ensemble de solives et de planches, organisé en quatre assises dans les opérations 4, 11, 12 et 13. Les deux assises inférieures représentent le premier plancher de la remise tandis que les deux supérieures représentent un réaménagement ultérieur dans la Période V. Les vestiges du premier plancher sont concentrés uniquement au nord de la remise, dans les opérations 11, 12 et 13. Les pièces de bois sont en général dans un état extrêmement détérioré et dans certain cas il n'en reste que des négatifs dans le sol. La première assise se compose de solives dans un alignement grossièrement nord-sud. Ces solives supportent la seconde assise, la surface du plancher en lui-même, un ensemble de planches orientées dans un axe est-ouest (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2011: 86). Les planches varient grandement sur le plan de la largeur, allant de 8 à 80 centimètres (Bourguignon-Tétreault et Lefrançois-Leduc 2013: 106).

Ces vestiges du premier plancher de la remise représentent une surface d'occupation qui restera utilisée jusqu'en 1838, quand le second plancher ST-27 sera mis en place (Bélanger et Loewen 2010c: 96). Il s'agit donc d'un plancher à la fois contemporain à James Dunlop, qui l'a fait construire, et postérieur à celui-ci par son utilisation jusqu'à environ 1838. Ceci implique que les sols sous-jacents, qui ont reçu un apport de culture matérielle à travers les fentes du plancher, sont représentatifs d'une occupation allant environ de 1805 jusqu'à 1838.

Figure 7. Disposition des planches de ST-27-2 dans les opérations 11, 12 et 13.
Superposition de plans de Christian Bélanger.



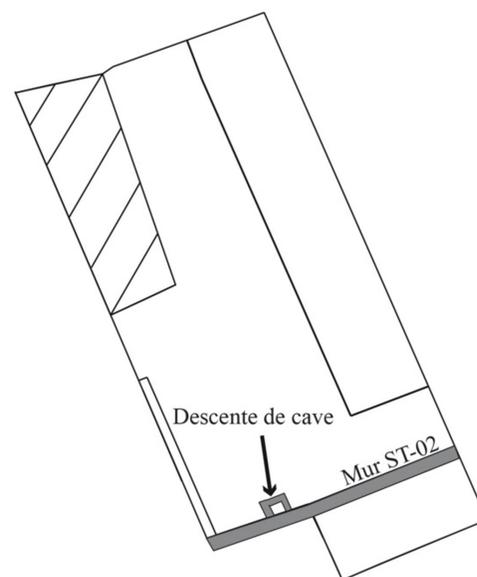
Les vestiges de l'entrepôt Dunlop (1815)

| | ST-02 | ST-31 | ST-52 | ST-61 |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Sous-opérations | 5F, 5G, 5H et 7A | 5H | 8B, 8C | 8C |
| Profils stratigraphiques | 99-C2; 03-C5 | NA | 06-C4, C6; 07-C2 | 07-C3 |
| Surface moyenne | 13,60 à 13,80 mètres NMM | 12,02 à 13,77 mètres NMM | 12,76 à 13,11 mètres NMM | 12,35 à 13,28 mètres NMM |

Aux alentours de 1815, les successeurs de Dunlop

entreprirent la construction d'une annexe à l'entrepôt au sud du terrain. Cette annexe n'apparaît pas encore sur le plan de Montréal de Joseph Bouchette en 1815, mais elle est représentée sur celui de Paul Adams en 1825. Dans l'espace du site à l'étude, le mur nord de cette annexe est représenté par la structure ST-02 dans les sous-opérations 2A, 5C et 5E. Il s'agit d'une maçonnerie positionnée dans un axe est-ouest, à parement double et mesurant 1,20 mètre de largeur à son sommet. Pour son altitude, sa base se retrouve à 11,30 mètres NMM tandis que le sommet d'empiètement est à

12,7 mètres NMM et son sommet dérasé entre 13,60 et 13,80 mètres NMM. Dans la moitié est du mur, on retrouve un soupirail dont le seuil est à 13,40 mètres NMM et qui possédait un étrépe-chat, c'est-à-dire un grillage de fer forgé muni de pointes acérées (Bélanger et Loewen 2004: 68). À l'extérieur du soupirail se trouvait une concentration de charbon minéral, et à l'intérieur une descente menait à la cave, indiquant que ce combustible a pu avoir été versé dans la cave via le soupirail. À son extrémité est, le mur ST-02 s'adosse sans s'imbriquer dans un pan de mur de 0,80 mètre orienté nord-sud, la structure ST-31. Extrêmement endommagé, il s'agit probablement d'un mur d'un ouvrage mitoyen au lot 11 déjà existant ayant été intégré dans la structure de l'annexe. Sa surface oscille entre 12,02 mètres NMM au sud et 13,77 mètres au nord avec une base inférieure à 11,50 mètres NMM (Bélanger et Loewen 2004: 69). Adossée au nord du mur ST-02 en 8B et 8C, on retrouve l'entrée de cave de l'annexe, qui est composée d'un carré de maçonnerie dont la portion ST-52 représente le mur ouest et ST-61 les murs est et nord (Bélanger et Loewen 2008: 101). Retrouvé dans un état très abîmé, ce carré



en maçonnerie d'environ 45 centimètres de largeur formait une cage d'escalier dont les dimensions étaient de 2,40 mètres de côté (Bélanger et Loewen 2008: 102). Pour leur altitude, les bases de ST-52 et ST-61 étaient respectivement à 12,00 et 11,80 mètres NMM et leur sommet dérasé à 13,11 et 13,28 mètres.

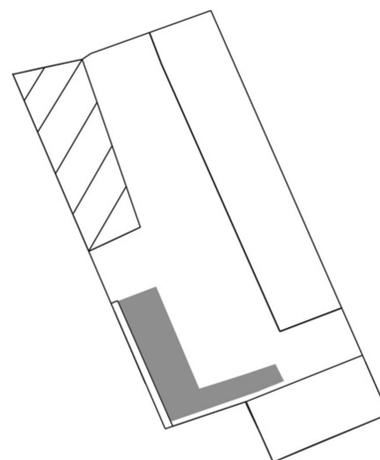
Le creusement de la cave de cette annexe entraîne un nouveau remblaiement du terrain, fermant l'époque de James Dunlop et scellant une partie du site. En effet, le creusement d'une cave pour l'annexe va engendrer des déblais qui seront distribués sur le site, créant une nouvelle surface d'occupation. Ce creusement entraîne la destruction de tous les anciens dépôts archéologiques dans l'emprise de l'annexe, c'est-à-dire dans l'opération 7 et les sous-opérations 5F et 5G, nous empêchant d'obtenir des informations plus anciennes sur ce secteur du site. Par ailleurs, le sol de la cave, scellé sous un remblai en 1842, n'a révélé ni culture matérielle ni résidus, fait inusité laissant croire à l'enlèvement intégral du plancher lors de la démolition de l'annexe en 1842.

Déblais de creusement de la cave et couche d'occupation de 1815

| | |
|--------------------------|--|
| Lots | 2A12, 13, 15; 5D13 à 15; 8A14 à 16, 18, 20; 8B16 à 21; 8D10, 12; 9A16; 9B13; 9C13; 9D14; 9E9 à 12; 9F10 à 14 |
| Profils stratigraphiques | 06-C3-6, 7, 7a; 06-C4-15 16; 06-C5-15, 16; 07-C4-15; 08-C1-17 |
| Surface moyenne | Entre 12,95 et 13,10 mètres NMM |

Lors de l'édification de l'annexe de l'entrepôt Dunlop, des déblais de creusement de la cave au sud du mur ST-02 sont étalés sur le site, formant un remblai présent dans les opérations 2, 5, 8 et 9, et qui s'appuyait sur le ressaut du mur ST-02. Il s'agit d'un dépôt limité dans l'espace, mais particulièrement dense, pouvant atteindre 30 à 40 centimètres d'épaisseur dans les sous-opérations 9E et 9F, pour un volume total d'environ 11 mètres cubes (Bélanger et Loewen 2010b:

70). La matrice est principalement composée d'un limon argileux brun-gris compact et hétérogène, avec une grande quantité d'inclusions dont des cailloux de pierre calcaire, des pastilles et nodules de chaux, des éclisses de bois, du bois carbonisé et du charbon minéral. On retrouve aussi des mouchetures d'oxydation et des



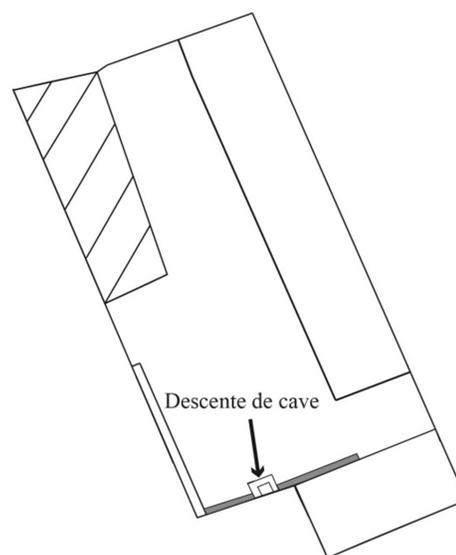
pastilles d'argile, qui, combinées avec les traces de charbon, donnent une coloration particulière au dépôt. De grandes lentilles de mortier désagrégé se retrouvent aussi çà et là dans la masse du dépôt (Bélangier et Loewen 2010b: 70). Sur le plan de la culture matérielle, le dépôt comporte 5057 artefacts et écofacts dont des céramiques françaises comme de la Saintonge. On retrouve une concentration d'environ 460 témoins par mètre cube.

L'interprétation de ce dépôt est assez similaire au remblai Dunlop mis en place au début de la Période V. Ainsi, le gros de sa masse est composé de déblais de creusement, ce qui a pour effet de ramener à la surface des dépôts plus anciens. Sa matrice est très similaire à celle du remblai de Callière de 1688 et sa culture matérielle intègre une grande quantité d'artefacts du Régime français. Associé à la construction de l'annexe et de sa descente de cave, il recèle enfin des concentrations d'inclusions provenant des activités de construction comme des pierres calcaires, de la chaux et des éclisses de bois. La provenance probable de ces sols, dans l'emprise étroite du mur ST-02 et de la descente de cave, leur donne une valeur interprétative accrue pour la compréhension du site avant 1815.

Couche de dépotoir adjacent de l'entrepôt 1815-1842

| | |
|--------------------------|--|
| Lots | 5D9, 11, 12; 8A11 à 13; 8B13 à 15; 8D8 |
| Profils stratigraphiques | 06-C3-5, 5a; 06-C4-14, 15; 07-C3-8 |
| Surface moyenne | Entre 13,14 et 13,20 mètres NMM |

Ce dépôt représente une mince surface mise en place après la construction de la descente de cave. Très circonscrit, il est adjacent à la descente de cave et au mur de l'annexe ST-02, s'étendant de 8A jusqu'à 5D. Faisant en moyenne 8 centimètres pour un volume de 0,40 mètre cube, il se compose d'une matrice de limon légèrement argileux brun à brun grisâtre, de compacité moyenne et hétérogène. Plus sableux en 8D, il présente en surface une chaussée grossière composée de gros cailloux de calcaire et de gros nodules de



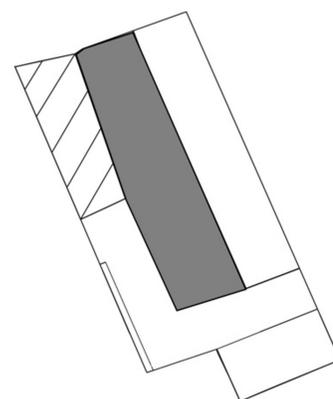
scories (Bélanger et Loewen 2010a: 104). En 8D, le dépôt est tronqué par une tranchée de 20 centimètres de profondeur pour 40 centimètres de large adossée au mur ST-02 tandis qu'en 5D, le dépôt est tronqué par deux petites fosses rectangulaires de 12 et 14 centimètres de profondeur. Dans les trois cas, leur fonction n'est pas connue, mais ils pourraient être liés à une construction légère adossée à l'annexe comme un auvent (Bélanger et Loewen 2010a: 104). La particularité première du dépôt est sa concentration élevée d'artéfacts et d'écofacts qui semble issue d'un rejet unique, lui conférant une valeur chrono-typologique. On retrouve 8102 fragments d'artéfacts et d'écofacts, dont 486 clous et 5233 fragments d'ossements de poissons, engendrant une concentration de 20 255 témoins par mètre cube, de loin la concentration la plus élevée de tous les dépôts étudiés.

Chaussée de bois de la cour en 1815 et son remblai d'aménagement

| | |
|--------------------------|---|
| Lots | 3A8; 3B10, 11; 4A17, 19, 30; 4B16, 17; 4D18, 19; 4E25; 4G14; 4K11; 10A13; 10B11 à 13; 10C15; 10D10, 11; 10E7; 10F5; 10G10; 10H7; 11A9, 10; 11B9, 10; 11C9, 10; 11E9, 10; 11F14, 16; 11G10, 11; 12B10; 12C12, 13, 26, 27; 12D12; 12F7, 8, 9; 12G8, 9, 10, 11; 12H11; 13A11; 13B14, 15; 13C13; 13E12, 13; 13F12, 13; 13G16, 17; 14A11 à 13; 14B11, 12; 14D13 à 15; 15D6; 15E4; 15F4; 15G4 |
| Profils stratigraphiques | 08-C3-17; 10-C1-36; 11-C1-20, 21; 12-C1-18, 19; 14-C1-5 |
| Surface moyenne | Entre 12,77 et 12,90 mètres NMM |

La construction de l'annexe de l'entrepôt aux alentours de 1815 est l'occasion d'effectuer un réaménagement de la surface d'occupation du site. Si aux abords de l'annexe, on rejette les déblais de creusement, dans le même horizon plus au nord un autre remblai est mis en place dans la cour adjacente à la longue remise. Mesurant entre 3 et 10 centimètres d'épaisseur en moyenne pour un volume d'environ 9,10 mètres³, ce remblai atteint par endroit une épaisseur beaucoup plus grande comme en 13B où il mesure plus de 24

centimètres d'épaisseur (Bourguignon-Tétreault et Lefrançois-Leduc 2013: 112). Son altitude de surface augmente aussi sensiblement plus au sud dans l'opération 10, atteignant 13,10 mètres NMM dans la sous-opération 10A. Il est caractérisé par une matrice de sable limoneux



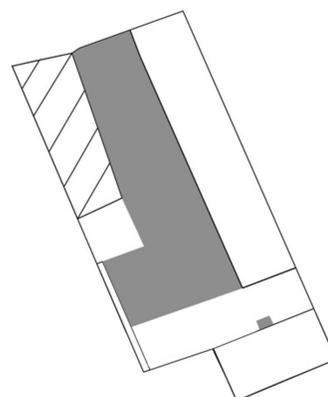
gris foncé à noirâtre homogène, meuble et friable. On y retrouve une importante quantité de gravillons, d'éclats et de blocs de calcaire, qui composent le gros de la masse du dépôt, ainsi que du charbon minéral qui donne au dépôt sa coloration noirâtre particulière. Parmi les autres inclusions, on trouve des fragments de brique rouge et des morceaux de bois carbonisé (Bélanger et Loewen 2011: 30). Cette matrice peut être interprétée comme les décombres de maçonnerie, contaminés de charbon, de brique et de limon par piétinement au sol. Son origine n'est pas connue, mais elle indique que les constructions vers 1815 étaient aussi accompagnées de quelques démolitions. Le dépôt sert de lit de pose pour une chaussée de bois sans doute aménagée aussi aux alentours de 1815 (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012: 90). Les vestiges de la chaussée même se limitent à une mince pellicule de fibres de bois marron rougeâtre, homogène et poussiéreuse faisant souvent 1 centimètre d'épaisseur, mais allant parfois jusqu'à 6 centimètres (Bélanger et Loewen 2011: 30).

Le positionnement de cet ensemble dans la chronologie de la Période V est relativement compliqué. Bien qu'il s'agisse de deux dépôts différents, les déblais de la cave et ce remblai d'aménagement forment un même horizon et semblent être contemporains l'un de l'autre. Les deux dépôts se confondent d'ailleurs à leur plan de contact dans les opérations 9 et 10. Il est donc probable que ce dépôt, comme les déblais de la cave, soit le fruit d'un même réaménagement ayant eu cours sur le site avec la construction de l'annexe de l'entrepôt Dunlop aux alentours de 1815. La culture matérielle du dépôt, de manière similaire à celle du remblai d'aménagement du plancher de la remise, est extrêmement riche avec 7386 fragments d'artéfacts et d'écofacts pour une concentration d'environ 812 témoins par mètre cube.

Chaussée de mortier dans la cour et son lit de pose vers 1838

| | |
|--------------------------|---|
| Lots | 2A10; 3A6, 7; 3B8, 9; 4A16, 18; 4B14; 4D17; 4E22, 24; 4H8, 11, 12, 13; 4J7, 9, 10, 13; 9A13, 14, 15; 9B10, 11, 12; 9C12; 9D12; 9E7, 8; 9F8, 9; 10A12; 10B9, 10; 10C13; 10D8, 9; 10E6; 10F4; 10G9; 10H6; 11A7, 8; 11B6; 11C6; 11E7; 11F11, 12; 11G6; 12B7; 12C9, 20; 12D6, 9, 22; 12F6; 12G7; 12H6, 8; 13A9; 13B8; 13C12; 13E10, 11; 13F9 à 11; 13G14; 14A8, 10; 14B8, 10; 14C6, 7; 14D10 à 12 |
| Profils stratigraphiques | 02-C4-17, 18, 19; 03-C4-1, 2; 08-C3-12, 12a; 10-C1-32 à 34; 11-C1-16, 16a, 16b, 17; 13-C4-3 à 5 |
| Surface moyenne | 12, 90 à 13,10 mètres NMM |

Se retrouvant directement au-dessus de la précédente chaussée de bois, cet ensemble de deux dépôts superposés est constitué d'un remblai surmonté d'une chaussée de mortier dont l'épaisseur totale varie en moyenne entre 5 et 15 centimètres pour un volume d'environ 18 mètres³. Sa surface va aussi en augmentant vers le sud-ouest, où elle atteint 3,20 à 3,30 mètres NMM dans les opérations 9 et 10. Le remblai est un limon sableux gris foncé, compact et hétérogène à sa surface. Il contient une grande quantité d'inclusions, dont des gravillons et des blocs et pierres anguleuses de calcaire, qui représentent une bonne part du dépôt. On y retrouve aussi du charbon minéral, des morceaux de brique ainsi que des nodules et des plaquettes de mortier (Delmas et Bourguignon-Tétreault 2012: 94). Cette composition permet d'identifier le dépôt comme des débris de maçonnerie, mélangés à du charbon et du limon. L'origine de ces débris peut être le vieux hangar de Gabriel Franchère, construit en 1798 et remplacé par Robert Gillespie en 1838. Au sommet du remblai, on observe une couche dense de mortier désagrégé de couleur crème, mélangée à des lentilles de sable jaunâtre et parfois rougeâtre avec des fragments de calcaire et de brique rouge. Sur le plan de la culture matérielle, cet ensemble est le plus riche de la Période V avec 10 697 fragments d'artéfacts et d'écofacts réunis dans 77 lots, pour une densité d'environ 594 témoins par mètre³. S'il n'y a que peu d'objets dans la couche de mortier à la surface, une très grande quantité d'artéfacts est prise dans la masse du remblai. En prenant en compte l'extrême fragmentation de la céramique, il apparaît que la culture matérielle était déjà présente dans les sols utilisés pour remblayer (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012: 94). Comme le dépôt lui-



même, ce mobilier peut provenir du hangar Franchère, à l'ouest du site à l'étude. On retrouve parmi les céramiques une grande quantité de terre cuite fine blanche à décor imprimé de plusieurs couleurs différentes. Les impressions en couleur autre que le bleu se développant vers 1830-1840, la date de ce dépôt vers 1838 fournit une étroite fenêtre pour l'apparition de ces céramiques sur le terrain à l'étude (Bélanger et Loewen 2011: 33).

Cet ensemble stratigraphique représente le troisième et dernier réaménagement majeur de la cour durant la Période V et sa datation se situe vers 1838, date du remplacement du hangar Franchère. En cette même année, les travaux de canalisation de la Petite rivière se terminent, empêchant le terrain d'être drainé par le nord. Sans doute pour cette raison, Robert Gillespie, seul propriétaire du lot 10 depuis 1837, fait rehausser son terrain en même temps qu'il fait reconstruire le hangar Franchère, vieux de presque quarante ans, les déblais du hangar servant à réhausser la surface de la cour. Ainsi doit-on aussi rehausser le plancher à l'intérieur de la longue remise, que nous regarderons à présent (Bélanger et Loewen 2011: 32).

Deuxième plancher de la remise : ST-10, ST-18, ST-27-1 et les sédiments associés

| | ST-27-1 | ST-24 | ST-10 | ST-18 |
|--------------------------|---|-----------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Sous-opération ou lots | 4B, 4C, 4E, 4F, 11D4, 5; 11F3 à 5, 9, 13; 11H4; 12D18; 12E14; 13C5; 13D4; 13G9, 12, 13; 13H9 | 4H et 4J | 3D, 4J | 3B, 3F |
| Profils stratigraphiques | 10-C1-28 et 29; 12-C1-7 et 8; 13-C2-11 | | 02-C5; 03-C4 | 02-C1; 02-C4 |
| Surface moyenne | Entre 12,98 et 13,14 mètres NMM | 12,99 à 13,08 mètres NMM | Entre 13,10 et 13,28 mètres NMM | Entre 13,08 et 13,15 mètres NMM |

Le second plancher de la remise est représenté par quatre vestiges, soit les structures désignées ST-27, ST-10 et ST-18 et ST-24. La plus étendue de ces structures est le plancher en bois ST-27-1, correspondant aux deux dernières assises de ST-27, les deux premières étant liées à un premier plancher, identifié comme ST-27-2. Ainsi, la première assise du nouveau plancher est composée de solives orientées grossièrement dans un axe nord-sud tandis que la seconde assise est composée de planches orientées dans un axe est-ouest. Les solives affleurent à une

élévation moyenne de 13,03 mètres NMM et les planches entre 13,03 et 13,06 mètres NMM. Tout comme le plancher de première génération, les pièces sont grandement détériorées et il ne reste le plus souvent que des traces de fibre de bois (Bélanger et Loewen 2011: 82). La limite sud de ST-27 se trouve en 4E et 4F, séparant ce vestige de ST-10, ST-18 et ST-24, que nous présenterons brièvement. Le dallage ST-10, localisé en 3D et 4J, est composé de dalles de calcaires mesurant de 10 à 15 centimètres d'épaisseur et liées par du mortier. Le dallage est bordé à l'ouest et au nord respectivement par ST-24-2 et ST-24-1, des solives précédemment abordées dans la section sur les composants structurels de la remise et dont ST-24-1 a pu servir d'appui au second plancher ST-27. Finalement en 3B et 3F, on retrouve ST-18, un vestige très altéré d'une chaussée de bois qui devait sans doute être liée à ST-27 (Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 147).

Sur le plan des dépôts, on retrouve dans les opérations 11, 12 et 13 le lit de pose au second plancher ST-27 d'une dizaine de centimètres d'épaisseur pour un volume d'environ 3,60 mètres cubes, composé au sud d'un limon sableux brun noirâtre à forte concentration d'anthracite, qui devient plus argileux au nord. Cette grande concentration d'anthracite se retrouve aussi mêlée aux restes du plancher, formant un vaste horizon dans la remise qui témoigne d'une possible utilisation du bâtiment comme zone d'entreposage de charbon ou de forge (Bélanger et Loewen 2006a: 43). La culture matérielle est assez riche, comprenant sans doute une grande quantité d'objets s'étant infiltrés avec l'anthracite dans les fentes du plancher. On y trouve 1947 artefacts et d'écofacts pour une concentration d'environ 541 témoins par mètres³.

Le second plancher de la remise possède aussi une irrégularité entre sa section nord (opération 11, 12 et 13) et sa section sud (opération 3 et 4). Au nord, le deuxième plancher se retrouve sur le premier plancher et son dépôt sous-jacent riche en culture matérielle. Au sud, on ne retrouve trace ni du premier plancher, ni de son dépôt sous-jacent, les vestiges du second plancher étant en contact avec le remblai Dunlop dans ce secteur. Le second plancher se trouvant en continuité stratigraphique avec le remblai de la cour de 1838, on peut penser que des travaux majeurs ont pu avoir eu lieu dans la moitié sud de la longue remise. Dans le cadre de ces travaux, le premier plancher et son dépôt sous-jacent au sud de la remise ont pu être enlevés pour permettre une rénovation du bâti, expliquant leur absence. Ceci justifierait entre autres

les importants dépôts d'anthracite dans les trois trous de poteaux au sud du mur ouest de la remise (ST-24-3, ST-49-2 et ST-50). La partie sud de la longue remise ayant sans doute stocké du charbon minéral, les trous de poteau ont pu être remplis d'un dépôt d'anthracite lors d'un remplacement des poteaux vers 1838.

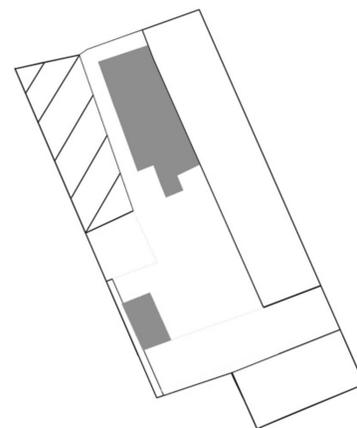
Nivellement de la cour et occupation, 1838 à 1842

| | |
|--------------------------|---|
| Lots | 9A11, 12; 9B8, 9; 9C8, 9, 10, 11; 9D9, 10, 11; 9E6; 9F7; 10A11; 11B5; 11C5; 11F8; 12B6 et 20; 12C8 et 21; 12D5, 21; 12E6; 12F5; 12G6; 12H5; 12J7; 13A6; 13B9; 13C10 |
| Profils stratigraphiques | 10-C1-29; 11-C1-11, 12 et 13; 12-C1-15 |
| Surface moyenne | Entre 13,03 et 13,20 mètres NMM |

Cet ensemble de dépôts dans la cour est un remblaiement de faible étendue étalé par-dessus la chaussée de 1838. Il est tronqué au nord par la tranchée de canalisation de ST-75, un drain pluvial en grès grossier installé aux alentours de 1918 (Bourguignon-Tétréault et Lefrançois-Leduc 2013: 193).

Mesurant entre 5 et 17 centimètres d'épaisseur pour un volume d'environ 9,20 mètres³, il s'agit d'un ensemble hétérogène dont la matrice varie grandement selon les endroits. Dans l'opération 13, tout au nord du site, la matrice est constituée d'un limon

argilo-sableux beige grisâtre et hétérogène avec des nodules de chaux et de mortier ainsi que des fragments de brique et de bois carbonisé (Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 73). Dans les opérations 11 et 12, plus au sud, la matrice est composée d'un limon sableux brun-gris à gris foncé, hétérogène et très compact, avec des inclusions de pierres calcaires anguleuses, de mortier désagrégé, de fragments de silex, de bois décomposé, de nodules de chaux et de petits fragments de charbon minéral. À la surface du dépôt, on retrouve une pellicule de sédiments oxydés, témoignant de l'occupation et de la présence d'objets métalliques (Bourguignon-Tétréault et Delmas 2012: 102). On retrouve aussi en 11F un dépôt d'anthracite, directement en lien avec celui retrouvé à l'intérieur de la remise (Bélanger et Loewen 2011: 34). Dans l'opération 9, on voit un pavé de pierre réparé çà et là avec des briques et son lit de pose de sable graveleux mêlé de petits cailloux anguleux (Bélanger et Loewen 2008b: 45). On retrouve

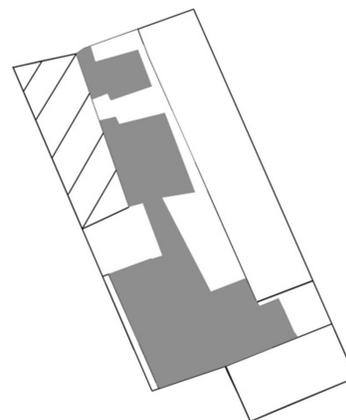


dans cet ensemble 2154 fragments d'artéfacts et d'écofactes pour une concentration d'environ 234 témoins par mètre cube. Au final, cet ensemble est difficile à définir vu son hétérogénéité et sa faible étendue. Il témoigne certainement de l'abandon par endroits de la chaussée de mortier aménagée en 1838 au nord du site, suite la canalisation de la Petite rivière. Sinon, il peut présager la phase de démolition de 1842, qui clôt la Période V.

Remblai des décombres de démolition de l'entrepôt Dunlop

| | |
|--------------------------|---|
| Lots | 2A8; 3A4, 5; 3B7; 5B5; 5D6, 7; 5F4, 5; 5G5 à 7, 9; 5H7, 12 à 14, 21; 7A3 à 5; 7C5; 7D3, 4; 7E3, 4, 5; 8A8, 10; 8B10 à 12, 8C5, 6; 8D6, 7, 9, 11; 9A10, 9B7; 9C7, 8; 9D6, 7, 8; 9F6; 10A10; 10B7; 10C12; 10D7; 10E4, 5; 10F3; 10G8, 10H5; 11A5, 6; 11B5; 11E5, 6; 11F10; 12B21, 22; 12C22, 23; 13A7, 8; 13B10, 11; 14A7, 14B7, 14C2, 4, 5; 14D8, 9; 15D4 |
| Profils stratigraphiques | 02-C1-7, 8; 06-C4-12, 13; 08-C1-10; 10-C1-27, 30; 12-C1-13, 14; 15-C1-3 |
| Surface moyenne | Entre 13,00 à 13,63 mètres NMM |

En 1841 ou 1842, on procède à la démolition de l'entrepôt Dunlop au sud du site et de la longue remise à l'est. On répartit les déblais sur l'ensemble du terrain, formant un remblai de démolition très distinctif qui ferme la séquence de la Période V. Son épaisseur varie de 8 à 30 centimètres pour un volume d'environ 31,9 mètres³ et sa matrice est assez changeante sur le site, passant d'un limon argileux brun moyen dans les opérations 13, 12 et 11 à un sable brun gris clair au sud dans l'opération 8 (Bélanger et Loewen 2008: 123). Cependant, les inclusions présentes permettent de lier ces différentes matrices à un seul évènement. On y retrouve des moellons et des blocs de pierre en grande quantité, ces derniers étant parfois partiellement enduits de mortier. On retrouve aussi dans le remblai une grande quantité de mortier désagrégé, ainsi que des fragments de brique rouge et des particules de chaux et de charbon minéral. À proximité de la remise, les débris de démolition de la longue remise prennent appui sur la couche d'antracite associée à l'occupation du second plancher de la remise. Ceci nous amène à déduire que la remise a été détruite et ses décombres étalés sur le site après la démolition de l'entrepôt au sud du site (Bélanger et Loewen 2011: 35). Sur le plan de la culture matérielle, la majorité des

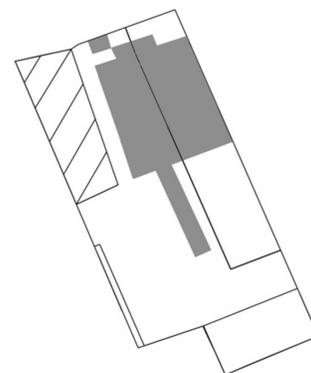


artéfacts et des écofactes se retrouve à la base du remblai, ce qui suggère qu'il s'agit d'objets présents dans l'entrepôt lors de la démolition (Bélanger et Loewen 2010b: 47). La culture matérielle, très variée, couvre toute la Période V et l'on voit aussi des éléments des périodes antérieures comme des céramiques françaises. On retrouve 9918 fragments d'artéfacts et d'écofactes dans cet ensemble pour une concentration d'environ 311 témoins par mètre cube.

Remblai de démolition de la remise

| | |
|--------------------------|---|
| Lots | 4A15; 4D15; 4G13; 4K10; 11A2 à 4; 11B3; 11C2, 3; 11D2, 3; 11E2 à 4; 11F5, 9; 11G1; 11H2, 3; 12B5; 12C6, 18; 12D3 ,4, 17; 12E3, 4; 12F4; 12G5; 12H2, 3; 12J4, 5; 13B3, 5; 13C4; 13E9; 13F8 |
| Profils stratigraphiques | 03-C1-12, 13; 04-C4-19, 24; 10-C1-20, 25, 26; 11-C1-8, 10; 12-C1-10 |
| Surface moyenne | Entre 13,20 et 13,32 mètres NMM |

Suivant la destruction de l'entrepôt Dunlop, la remise est à son tour démolie en 1842 afin de permettre la construction d'une nouvelle remise à la place de l'ancienne. Les déblais de démolition sont dispersés dans l'enceinte et aux abords de la remise, s'élevant en moyenne entre 8 et 30 centimètres d'épaisseur pour un volume de 18,2 mètres³. Plus limité que le remblai de destruction de l'entrepôt, celui de la démolition de la remise est aussi moins variable, étant composé d'un limon



sableux brun-gris foncé très hétérogène et compact. Si sa surface orbite entre 13,20 et 13,32 mètres NMM, l'altitude descend sensiblement à l'extrême nord en 13E et 13F, où l'on atteint environ 12,95 mètres NMM. Les inclusions formant une part importante du dépôt sont en majorité des matériaux de construction, notamment des pierres anguleuses, du gravier, des éclisses de bois, du charbon minéral, du mortier et quelques fragments de briques réfractaires, les premières rencontrées sur le site. On retrouve aussi des fragments de pierres de meule circulaires allant jusqu'à 20 centimètres (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012: 105). La culture matérielle, constituée sans doute d'objets restés dans la remise à travers le temps, est riche et diversifiée, et englobe l'ensemble de la Période V. Elle comporte aussi des éléments des périodes antérieures comme de la céramique d'origine française. Ce remblai servira en 1842 de base d'aménagement du plancher de la nouvelle remise, ST-22. Par conséquent, sa

surface sous ce plancher comporte une grande quantité d'artéfacts et d'écofacts associés à la Période VI (Bourguignon-Tétreault et Lefrançois-Leduc 2013: 128). On retrouve dans l'ensemble 7094 fragments d'artéfacts et d'écofacts pour une concentration moyenne d'environ 390 témoins par mètre cube.

3.3. Récapitulatif des éléments stratigraphiques de la Période V

Maintenant que chaque ensemble stratigraphique de la Période V a été présenté, nous pouvons intégrer le tout dans l'historique du site. Ayant reçu officiellement les titres du terrain à la fin de 1804, Dunlop fait construire en 1805 au sud du site son entrepôt et fait répandre les déblais de creusement sur le terrain. Ce remblai, dit le remblai Dunlop, scelle les dépôts de la Période IV (1765-1805) et marque le début des horizons de la Période V. Ensuite, la longue remise est construite à l'est du site et les deux premières assises de la structure de plancher ST-27 en font office de premier plancher.

Après le décès de Dunlop en 1815, les nouveaux propriétaires du site, la firme Gerrard, Yeoward & Gillespie, font construire une annexe à l'entrepôt Dunlop avec une descente de cave. Les déblais de creusement sont étalés au sud du site, formant un dépôt de sols issus du remblai de Callière datant du Régime français. Le nord de la cour est aussi rehaussé et une surface de circulation en bois est installée au sommet de ces deux remblais.

Vers 1838, on procède à la canalisation de la Petite rivière au nord du site, ce qui empêchera le terrain d'être drainé par le nord. Robert Gillespie, seul propriétaire du site depuis 1837, fait donc rehausser le terrain vers 1838 avec un nouveau remblai surmonté d'une chaussée de mortier. Il remplace le vieux hangar Franchère à l'est et rénove la longue remise durant cette période en y installant un nouveau plancher, composé des deux dernières assises de ST-27, du dallage de pierres ST-10 et de la chaussée de bois ST-18. Ces rénovations présagent toutefois la reconstruction intégrale du site en 1841-1842, où Gillespie fait démolir l'entrepôt ainsi que la remise et fait répandre les déblais de démolition sur l'ensemble du site, mettant par le fait même fin à la séquence des dépôts de la Période V. Gillespie fait ensuite construire un nouvel ensemble de bâtiments qui va perdurer jusqu'au XXI^e siècle.

Au final, la succession de travaux sur le terrain durant la période allant de 1805 à 1842 a laissé une stratigraphie particulièrement complexe faisant en moyenne une soixantaine de centimètres d'épaisseur et comprenant 487 lots. Ces lots se retrouvent dans onze des quatorze strates que nous avons abordés durant ce chapitre, dont le résumé des caractéristiques principales se retrouve dans le tableau 5 de la page suivante. Ces onze strates, visibles dans le tableau 5, occupent un volume d'environ 129,8 mètres cubes et possèdent 63 296 éléments de culture matérielle, pour une moyenne de 488 par mètre cube. De fait, la culture matérielle de ces sols représente le corpus de données qui sera analysé au prochain chapitre (Tableau 5).

Tableau 5. Tableau de synthèse des ensembles stratigraphiques avec lots de la Période V

| Ensemble stratigraphique | | Datation | Surface (en mètre NMM) | Nombre de lots | Volume du dépôt (en mètre ³) | Culture matérielle | Culture matérielle (en %) | Densité (Témoins par mètre ³) |
|--------------------------|--|-------------------|---------------------------|----------------|---|--------------------|------------------------------|--|
| 1 | Remblai Dunlop | 1805 à 1815 | 12,75 à 12,90 | 97 | 23,2 | 4930 | 7,79 | 213 |
| 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 1805 à 1842 | 12,99 | 7 | 0,2 | 699 | 1,10 | 3495 |
| 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 1805 à 1838 | 12,80 à 12,90 | 29 | 5 | 5312 | 8,39 | 1062 |
| 4 | Remblai de l'annexe | 1815 à 1838 | 12,95 à 13,10 | 32 | 11 | 5057 | 7,99 | 460 |
| 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 1815 à 1838 | 12,77 à 12,90 | 72 | 9,1 | 7386 | 11,67 | 812 |
| 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 1815 à 1842 | 13,14 à 13,20 | 10 | 0,4 | 8102 | 12,80 | 2025 |
| 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 1838 à 1842 | 12,90 à 13,10 | 77 | 18 | 10 697 | 16,90 | 594 |
| 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 1838 à 1842 | 12,98 à 13,14 | 16 | 3,6 | 1947 | 3,08 | 541 |
| 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 1838 à 1842 | 13,03 à 13,20 | 31 | 9,2 | 2154 | 3,40 | 234 |
| 10 | Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 1841 à 1842 | 13,00 à 13,63 | 77 | 31,9 | 9918 | 15,67 | 311 |
| 11 | Remblai de démolition de la remise | 1841 à 1842 | 13,20 à 13,32 | 39 | 18,2 | 7094 | 11,21 | 390 |
| Total | | | | 487 | 129,8 | 63 296 | 100 | 488 |

4. La culture matérielle associée à James Dunlop

Dans le précédent chapitre, nous avons organisé la stratigraphie du site à l'étude durant la période allant de 1805 à 1842. Comme nous l'avons vu, cette séquence se divise en quatorze unités stratigraphiques, dont 487 lots concentrés dans onze de ces unités, pour un total de 63 296 éléments de culture matérielle. Dans ce présent chapitre, il sera question d'étudier la portion de cette culture matérielle associée à James Dunlop. Ceci ne sera pas chose facile, puisque les strates directement en lien avec l'occupation Dunlop de 1805 à 1815 se limitent au remblai Dunlop (Tableau 5. no.1), au remblai d'aménagement du premier plancher de la remise (no.3), ainsi qu'au remblai de l'annexe (no.4) et au deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5), ces derniers partageant une interface avec le remblai Dunlop. Ceci n'exclut cependant pas les autres unités stratigraphiques de la Période V, dont les sols sont au moins partiellement issus de déblais tirés à même le site. Dans cette optique, notre recherche s'étendra donc à la culture matérielle de l'ensemble des onze unités stratigraphiques. Ainsi, l'analyse s'articule surtout autour de la distribution de certaines productions potentiellement contemporaine à Dunlop sans qu'il n'y aille de certitudes absolues.

Pour étudier cette culture matérielle, nous commencerons par la diviser selon les matériaux, en allant du plus général au plus précis. Ainsi, sur les 63 296 témoins de la Période V, les principales catégories de matériaux sont la céramique (n=18 413), le verre (n=8325), le métal (n=14 612) et les matériaux organiques qui sont pour la plupart des os (n=21 854) (Tableau 6). Comme l'objectif de cette étude se base sur la provenance des objets du site pour recréer le réseau commercial de Dunlop, l'analyse portera sur la céramique, le verre et le métal, et laissera de côté les matériaux organiques. À l'intérieur de chacune de ces trois catégories, nous chercherons les productions contemporaines à Dunlop, afin d'en faire l'analyse. Cette analyse, qui énumèrera les principales caractéristiques des témoins, aura pour but de voir si un lien avec Dunlop est possible et si ces témoins étaient associés à la marchandise (échanges) ou aux ouvriers (consommation). Finalement, une fois les différents témoins du site analysés, nous analyserons leurs aires de concentration sur le site, dans le but d'émettre des hypothèses sur l'utilisation des espaces.

| Ensemble stratigraphique | | Terminus post quem | Terminus ante quem | Céramique | Verre | Métal | Minéraux | Organiques | Autres | Total | Total (en %) | Densité (Témoins par m ³) |
|--------------------------|--|--------------------|--------------------|---------------|-------------|---------------|------------|---------------|-----------|---------------|--------------|---------------------------------------|
| 1 | Remblai Dunlop | 1805 | 1815 | 1333 | 666 | 841 | 33 | 2057 | 0 | 4930 | 7,79 | 213 |
| 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 1805 | 1842 | 102 | 64 | 199 | 0 | 334 | 0 | 699 | 1,10 | 3495 |
| 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 1805 | 1838 | 2602 | 375 | 633 | 10 | 1692 | 0 | 5312 | 8,39 | 1062 |
| 4 | Remblai de l'annexe | 1815 | 1838 | 730 | 477 | 1353 | 64 | 2430 | 1 | 5057 | 7,99 | 460 |
| 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 1815 | 1838 | 3530 | 536 | 1479 | 16 | 1824 | 1 | 7386 | 11,67 | 812 |
| 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 1815 | 1842 | 294 | 721 | 1633 | 7 | 5447 | 0 | 8102 | 12,80 | 2025 |
| 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 1838 | 1842 | 5452 | 936 | 2247 | 20 | 2033 | 9 | 10 697 | 16,90 | 594 |
| 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 1838 | 1842 | 387 | 265 | 393 | 28 | 874 | 0 | 1947 | 3,08 | 541 |
| 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 1838 | 1842 | 485 | 397 | 619 | 15 | 638 | 0 | 2154 | 3,40 | 234 |
| 10 | Déchets de démolition de l'entrepôt Dunlop | 1841 | 1842 | 1798 | 1971 | 3890 | 66 | 2192 | 1 | 9918 | 15,67 | 311 |
| 11 | Déchets de démolition de la remise | 1841 | 1842 | 1603 | 1880 | 1258 | 45 | 2288 | 20 | 7094 | 11,21 | 390 |
| Total | | | | 18 316 | 8288 | 14 545 | 306 | 21 809 | 32 | 63 296 | 100 | 488 |

4.1. La céramique

Dans les contextes de la Période V, les 18 316 fragments de céramiques se divisent en cinq grands groupes composés de la terre cuite commune (n=964), la terre cuite fine (n=15 153), la terre cuite fine argileuse (n=1172), les grès (n=836) et la porcelaine (n=148) (Tableau 7). Ces cinq groupes, qui seront traités dans cette section, représentent une grande variété de

production dont l'apparence et la datation ont été beaucoup étudiées. Pour cette raison, les différents types de céramiques représentent la pierre angulaire de notre analyse et couvriront la plus grande partie du chapitre.

| Tableau 7. Répartition de la céramique dans les contextes de la Période V | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------------|-------------------|---------------|---------------|---------------------|---|
| Ensembles stratigraphiques | | Terminus post quem | Terminus ante quem | Terre cuite commune | Terre cuite fine | Terre cuite fine argileuse | Grès | Porcelaine | Altéré | Total | Total (en %) | Densité (Témoïn par m³) |
| 1 | Remblai Dunlop | 1805 | 1815 | 211 | 766 | 304 | 21 | 27 | 4 | 1333 | 7,28 | 57 |
| 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 1805 | 1842 | 21 | 63 | 14 | 0 | 0 | 4 | 102 | 0,57 | 20 |
| 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 1805 | 1838 | 73 | 2389 | 89 | 43 | 6 | 2 | 2602 | 14,21 | 520 |
| 4 | Remblai de l'annexe | 1815 | 1838 | 141 | 436 | 137 | 14 | 1 | 1 | 730 | 3,98 | 66 |
| 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 1815 | 1838 | 178 | 3089 | 184 | 40 | 34 | 5 | 3530 | 19,26 | 388 |
| 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 1815 | 1842 | 19 | 219 | 23 | 30 | 3 | 0 | 294 | 1,61 | 735 |
| 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 1838 | 1842 | 125 | 5149 | 105 | 43 | 30 | 0 | 5452 | 29,77 | 303 |
| 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 1838 | 1842 | 16 | 281 | 36 | 51 | 1 | 2 | 387 | 2,11 | 108 |
| 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 1838 | 1842 | 24 | 279 | 31 | 149 | 2 | 0 | 485 | 2,65 | 53 |
| 10 | Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 1841 | 1842 | 75 | 1346 | 107 | 246 | 19 | 5 | 1798 | 9,82 | 56 |
| 11 | Remblai de démolition de la remise | 1841 | 1842 | 81 | 1136 | 142 | 199 | 25 | 20 | 1603 | 8,74 | 88 |
| Total | | | | 964 | 15 153 | 1172 | 836 | 148 | 43 | 18 316 | 100 | 141 |

Les terres cuites communes

La terre cuite commune est représentée dans les contextes de la Période V par 964 fragments (5,3%). De ce nombre, 159 sont des productions françaises datant d'avant la Conquête. Leur présence est soit résiduelle, reflétant un long usage, soit en contexte secondaire dans des remblais de sols anciens déplacés. Les produits locaux, originaires de la vallée du Saint-Laurent du XVII^e au XX^e siècle, représentent plus de la moitié des terres cuites communes

avec 532 fragments (55,2%). Le reste, au nombre de 273 fragments, est divisé entre les productions britanniques (n=97), italiennes (n=6), espagnoles (n=1) et enfin les productions d'origine inconnue (n=169) (Tableau 8). De cet assemblage, la terre cuite commune locale, la plus commune des productions, nous intéresse particulièrement pour deux raisons. La première est que l'occupation Dunlop se situe au cœur de l'âge d'or de la production céramique locale, qui va de 1780 à 1830 (Moussette 1982: 89). Aussi, ce sont des céramiques utilitaires qu'on achetait à bas prix, alors leur présence sur le site risque d'être associée aux ouvriers et non à des marchandises tenues par Dunlop à des fins de revente. Cette céramique nous donne donc un accès particulier au contexte social au sein des entrepôts de Dunlop.

| Ensemble stratigraphique | | France | Locale | Royaume-Uni | Italie | Espagne | Inconnu | Total | Total (en %) | Densité (Témoins par m ³) |
|--------------------------|--|------------|------------|-------------|----------|----------|------------|------------|--------------|---------------------------------------|
| 1 | Remblai Dunlop | 47 | 133 | 2 | 4 | | 25 | 211 | 21,89 | 9 |
| 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | | 21 | | | | | 21 | 2,18 | 105 |
| 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 3 | 51 | 12 | | | 7 | 73 | 7,57 | 15 |
| 4 | Remblai de l'annexe | 35 | 68 | 4 | 2 | 1 | 31 | 141 | 14,63 | 13 |
| 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 25 | 115 | 12 | | | 26 | 178 | 18,46 | 20 |
| 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 3 | 7 | 2 | | | 7 | 19 | 1,97 | 46 |
| 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 11 | 58 | 26 | | | 30 | 125 | 12,97 | 7 |
| 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 3 | 2 | 3 | | | 8 | 16 | 1,66 | 4 |
| 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 2 | 17 | 4 | | | 1 | 24 | 2,49 | 3 |
| 10 | Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 3 | 29 | 23 | | | 20 | 75 | 7,78 | 2 |
| 11 | Remblai de démolition de la remise | 27 | 31 | 9 | | | 14 | 81 | 8,40 | 4 |
| Total | | 159 | 532 | 97 | 6 | 1 | 169 | 964 | 100 | 7 |

La terre cuite commune locale

Caractères généraux et historiques

Sur le plan de son apparence, la terre cuite dite locale regroupe un ensemble de productions assez variable. Les caractéristiques de la pâte varient en fonction de l'argile et de la cuisson, mais qui tendent à donner des pâtes poreuses, tendres et friables. Les couleurs de la pâte sont dans des teintes souvent orangées ou rougeâtres causées par la présence dans l'argile d'une forte teneur d'oxyde de fer (Monette 2006: 10). Les objets, généralement d'usage alimentaire, sont le plus souvent recouverts d'une glaçure plombifère transparente parfois colorée avec des oxydes métalliques vert olive (Monette 2016: 78).

Selon les sources historiques, la production de céramique locale débute dans la région de Québec à Lévis en 1655 et se répand par la suite dans les décennies suivantes (Langlois 1978: 123). Durant le Régime français cependant, son essor est limité par le grand volume des céramiques importées de France. Moussette considère que l'interruption des importations françaises à la Conquête permet un développement massif de la production céramique locale avec un âge d'or allant de 1780 à 1830, lorsqu'on trouvait non moins de cent potiers au Québec. Par la suite, la terre cuite locale entame un déclin avant de presque disparaître à la fin du XIX^e siècle (Moussette 1982: 89).

Représentation dans les contextes de la Période V

Sur le site à l'étude, les objets ayant une fonction de préparation des aliments sont de loin les plus communs avec 269 fragments de terrines et/ou bols sur les 558 fragments dont la fonction est identifiable (Tableau 9). À l'exception de trois décors possibles à l'engobe, l'ensemble des fragments ne présente aucune décoration hormis des glaçures colorées.

| Tableau 9. Répartition des fragments de terre cuite commune locale dans les contextes de la Période V | | | | | | | |
|--|---------------|-----------------|---|------------|------------|----------------------|------------------------|
| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | | n | % | m³ | n/m³ |
| 1805 | 1815 | 1 | Remblai Dunlop | 133 | 25 | 23,2 | 6 |
| 1805 | 1842 | 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 21 | 3,9 | 0,2 | 105 |
| 1805 | 1838 | 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 51 | 9,6 | 5 | 10 |
| 1815 | 1838 | 4 | Remblai de l'annexe | 68 | 12,8 | 11 | 6 |
| 1815 | 1838 | 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et son plancher de bois | 115 | 21,6 | 9,1 | 13 |
| 1815 | 1842 | 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 7 | 1,3 | 0,4 | 17,5 |
| 1838 | 1842 | 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 58 | 10,9 | 18 | 3,2 |
| 1838 | 1842 | 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 2 | 0,4 | 3,6 | <1 |
| 1838 | 1842 | 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 17 | 3,2 | 9,2 | 2 |
| 1841 | 1842 | 10 | Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 29 | 5,5 | 31,9 | <1 |
| 1841 | 1842 | 11 | Débris de démolition de la remise | 31 | 5,8 | 18,2 | 2 |
| Total | | | | 532 | 100 | 129,8 | 4 |

La plus grande concentration se retrouve dans le remblai Dunlop (no.1), plus précisément dans les sous-opérations 15C (n=18), 15D (n=36) et 15F (n=23). Ces concentrations se retrouvent dans la portion inférieure du remblai Dunlop, rendant probable une association avec la période avant 1805. À l'intérieur du remblai de l'annexe, aménagée vers 1815 (no.4), les fragments se concentrent dans la sous-opération 9A (n=36), à proximité du hangar Franchère, ce qui pourrait permettre d'associer l'accumulation de fragments aux activités de l'édifice. On retrouve deux concentrations dans les dépôts sous le premier plancher de la remise (no.3) en 4J (n=18) et 11H (n=32). Dans les deux sous-opérations, il peut s'agir de fragments issus de l'occupation de la longue remise tombés dans les fentes du plancher. Enfin, on retrouve dans le deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5) des concentrations dans 10A (n=26) et 15D (n=29), associées sans doute à la surface d'occupation du sud de la cour après 1815. En somme, toutes ces concentrations datent d'avant 1838, et il s'agit aussi des contextes ayant la plus grande densité de terres cuites communes locales.

Interprétation

L'attribution des fragments de terre cuite commune locale à l'occupation Dunlop est limitée par deux contraintes. D'une part, les fragments retrouvés dans le remblai Dunlop proviennent

sans doute d'une occupation avant 1805. D'autre part, la terre cuite commune locale n'est pas finement datable à l'intérieur de son âge d'or de 1780 à 1830. Ceci nous laisse, néanmoins, la concentration de fragments à proximité du hangar Franchère et les fragments dans les dépôts sous le premier plancher de la remise que nous pouvons associer en partie à l'occupation Dunlop. Les objets que l'on retrouve nous permettent de déduire leur utilisation.

Majoritairement composées de terrines et de bols avec un décor rudimentaire, les productions locales étaient des contenants utilitaires à bas prix employés dans l'élaboration des aliments, ce qui tranche avec les terres cuites fines que nous verrons plus loin, majoritairement composées de vaisselle de table. La présence des terrines et bols de facture locale semble, en effet, faire exception au réseau commercial transatlantique de James Dunlop en renvoyant plutôt aux pratiques alimentaires des personnes à son emploi, incluant la préparation des mets sur ce lieu de travail.

Les terres cuites fines

Les terres cuites fines sont les productions céramiques les plus nombreuses dans les contextes de la Période V et elles représentent dans tous les ensembles stratigraphiques au moins 82,7% des tessons de céramique retrouvés. Quatre variétés prédominent: la faïence blanche, la terre cuite fine crème, la terre cuite fine perle et la terre cuite fine blanche (Tableau 10). La dernière variété apparaît sur le site dans les contextes datés à partir de 1815. Sa présence est ainsi le signe de nouvelles sources d'approvisionnement sous l'égide des propriétaires ultérieurs du terrain, la firme *Gerrard, Yeoward, Gillespie & Company* et probablement Gillespie lui-même après 1838. Si la terre cuite fine blanche représente une production postérieure à Dunlop, et ne fait donc pas partie de son réseau d'échange, les 41 tessons de taille réduite que l'on retrouve à la surface du remblai Dunlop posent problème, le remblai étant scellé vers 1815 ou même avant. Dans ces circonstances, ces tessons pourraient être des exemples précoces de terre cuite fine blanche (qui apparaît en 1805), des infiltrations intrusives ou encore des fragments de terre cuite fine perle.

| Tableau 10. Principales productions de terre cuite fine présentes dans les contextes de la Période V | | | | | | | | | |
|---|--|------------------|------------------|--------------------|----------------|---------------|---------------|---------------------|---|
| Ensembles stratigraphiques | | TCF crème | TCF perle | TCF blanche | Faïence | Autres | Total | Total (en %) | Densité (Témoïn par m³) |
| 1 | Remblai Dunlop | 487 | 78 | 41 | 157 | 3 | 766 | 5,06 | 33 |
| 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 46 | 5 | 5 | 7 | 0 | 63 | 0,41 | 315 |
| 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 998 | 1231 | 151 | 7 | 2 | 2389 | 15,77 | 478 |
| 4 | Remblai de l'annexe | 347 | 17 | 24 | 44 | 4 | 436 | 2,88 | 40 |
| 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 1059 | 686 | 1185 | 46 | 113 | 3089 | 20,39 | 339 |
| 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 44 | 25 | 145 | 4 | 1 | 219 | 1,44 | 548 |
| 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 382 | 148 | 4469 | 34 | 116 | 5149 | 33,98 | 286 |
| 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 82 | 29 | 157 | 4 | 9 | 281 | 1,85 | 78 |
| 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 73 | 21 | 165 | 2 | 18 | 279 | 1,84 | 30 |
| 10 | Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 204 | 47 | 988 | 21 | 86 | 1346 | 8,88 | 42 |
| 11 | Remblai de démolition de la remise | 89 | 33 | 803 | 72 | 139 | 1136 | 7,50 | 62 |
| Total | | 3811 | 2320 | 8133 | 398 | 491 | 15 153 | 100 | 117 |

La faïence

Caractères généraux

La faïence est caractérisée par la présence d'un émail stannifère opaque rendant la poterie imperméable (Genêt 1980: 7). Sur les sites archéologiques du Québec, la majorité de la faïence retrouvée est associée au Régime français. Fabriquée en France dès le XVI^e siècle, la faïence atteint un sommet de popularité en Nouvelle-France entre 1700 et 1760 avant d'être remplacée par les céramiques britanniques. Les faïences françaises, fabriquées à plusieurs endroits dont Rouen, Moustier et Nevers, revêtent une pâte homogène et poreuse, dont la couleur varie entre blanc chamois et brun, en passant par des tons jaunâtres ou rougeâtres. Le plus souvent blanc, l'émail est en général épais et adhère bien au corps, pouvant prendre des légères teintes de gris, de bleu ou de vert (Brassard et Leclerc 2001: 60). Moins courante que

la faïence blanche, on retrouve aussi des faïences françaises à glaçure brune et jaspée (Métreau et Rosen 2016: 189).

Après la Conquête, on voit apparaître la faïence blanche d'origine britannique, qui connaît un bref usage de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle. Il s'agit de la fin d'une production qui débute vers 1580 avec l'arrivée à Londres et Bristol de faïenciers. Ces potiers étant souvent originaires de la commune de Delft, le centre de production aux Pays-Bas, on utilise aussi l'appellation de *delftware* pour nommer les faïences britanniques (Hume 1977: 2). Cette céramique se caractérise par une pâte homogène jaune clair et assez dense, qui rend la pièce plus fine et plus cassante que son équivalent français. L'émail blanc possède souvent une teinte bleutée ou grisâtre et adhère mal au corps (Jarrett 2016: 203).

Si la faïence décline rapidement à la fin du XVIII^e siècle, on retrouve encore une production de faïence au Royaume-Uni destinée au marché colonial au début du XIX^e siècle. La *Delffield Pottery* de Glasgow produira de la faïence d'exportation jusqu'en 1823, malgré la prédominance en Europe du grès fin salin et de la terre cuite fine crème (Haggarty 1997: 4). Dans le seul port de Greenock, entre 1806 et 1810, 800 livres de *delftware* sont exportées vers Québec, un chiffre restreint, mais qui montre encore une présence de cette production dans la première décennie du XIX^e siècle (Quail 1986: 6). Nous devons donc être attentifs à la présence possible de faïence britannique sur le site à l'étude à Montréal.

Représentation dans les contextes de la Période V

Malheureusement, la provenance française ou anglaise des fragments dans les contextes liés à de la Période V est particulièrement difficile à déterminer. Sur les 398 fragments de faïence dans les contextes à l'étude, on retrouve seulement 58 fragments identifiés comme français et aucun comme britannique. Les principales raisons de cette situation sont la faible taille de certains tessons, l'apparente présomption de l'origine française et le peu d'attention portée sur les faïences britanniques par les spécialistes de la culture matérielle à Montréal.

En raison de la très petite taille de la plupart des tessons, il est impossible de les associer à un objet particulier. Seulement 96 fragments ont pu être associés à une fonction, dont 91 à la vaisselle de table et cinq à la vaisselle de services des aliments (Tableau 11). Ces fonctions

peuvent cependant exister pour la vaste majorité des tessons, où aucune forme inhabituelle n'a été recensée.

| Fonction | Fragments | Pourcentage des fonctions |
|------------------------------------|------------------|----------------------------------|
| Alimentation, vaisselle de table | 91 | 22,9 |
| Alimentation, vaisselle de service | 5 | 1,3 |
| Indéterminé | 302 | 75,8 |
| Total | 398 | 100 |

Un décor peint a été observé sur 124 fragments, dont 117 sont peints en bleu. La fragmentation élevée de la faïence ayant laissé de petits fragments, les motifs présents sont le plus souvent indéfinis, sinon floraux, linéaires et géométriques. La prédominance des décors bleus est typique des faïences françaises de Rouen, mais aussi de l'Angleterre et des Pays-Bas.

Au regard de la répartition des fragments dans les contextes de la Période V, on retrouve la plus forte concentration dans le remblai Dunlop. C'est dans la cour au nord du site que l'on rencontre la plus grande quantité, notamment dans les sous-opérations 11A (n=38) et 14B (n=25). Ces concentrations se retrouvent près du niveau du sol d'occupation à la surface du remblai Dunlop, ce qui permet d'inférer qu'elles ont été déposées de 1805 à 1815. La seconde concentration (n=72) se retrouve dans le remblai de démolition de la longue remise de 1842 (Tableau 12). Dans ce cas, il s'agit probablement de fragments accumulés dans la longue remise durant son occupation de 1805 à 1842. En considérant le déclin de la faïence au début du XIX^e siècle, les fragments remontent peut-être aux premières années de la remise.

| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | n | % | m³ | n/m³ |
|---------------|---------------|---|------------|------------|----------------------|------------------------|
| 1805 | 1815 | 1 Remblai Dunlop | 157 | 39,4 | 23,2 | 6 |
| 1805 | 1842 | 2 Sédiment des vestiges de la longue remise | 7 | 1,8 | 0,2 | 105 |
| 1805 | 1838 | 3 Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 7 | 1,8 | 5 | 10 |
| 1815 | 1838 | 4 Remblai de l'annexe | 44 | 11,1 | 11 | 6 |
| 1815 | 1838 | 5 Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 46 | 11,6 | 9,1 | 13 |
| 1815 | 1842 | 6 Couche dépotoir de l'annexe | 4 | 1 | 0,4 | 17,5 |
| 1838 | 1842 | 7 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 34 | 8,5 | 18 | 3,2 |
| 1838 | 1842 | 8 Sédiments associés au second plancher de la remise | 4 | 1 | 3,6 | <1 |
| 1838 | 1842 | 9 Nivellement de la cour 1838-1842 | 2 | 0,5 | 9,2 | 2 |
| 1841 | 1842 | 10 Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 21 | 5,2 | 31,9 | <1 |
| 1841 | 1842 | 11 Débris de démolition de la remise | 72 | 18,1 | 18,2 | 2 |
| Total | | | 398 | 100 | 129,8 | 3 |

Interprétation

La présence de la faïence blanche dans les contextes associés à James Dunlop nous pose le défi complexe de distinguer les produits, français ou autres, déposés lors des années après 1805. Or, on retrouve dans les contextes associés à Dunlop 346 fragments de faïence blanche particulièrement concentrés dans le remblai Dunlop de 1805 (n=157) et dans le remblai de démolition de la longue remise (n=72). Dans les deux cas, le contexte stratigraphique semble associer à première vue les fragments de faïence à la période de l'occupation Dunlop. Il est cependant possible de tester l'hypothèse, du moins en partie, par une comparaison avec les terres cuites communes françaises, qui, elles, datent assurément du Régime français. En effet, l'approvisionnement des terres cuites communes et des faïences blanches françaises s'est terminé au même moment avec la conquête de la Nouvelle-France. Ainsi, dans les contextes liés à la Période V, on retrouve 159 fragments de terre cuite commune d'origine française et 398 fragments de faïences, soit un peu moins du triple. En tenant compte de la fragmentation supérieure de la faïence, il est pertinent de voir comment se répartissent les deux terres cuites. Le tableau suivant révèle que, toute proportion gardée, les faïences ont une distribution similaire aux terres cuites communes françaises (Tableau 13).

| Tableau 13. Comparaison des fragments de faïence et de terre cuite commune française dans les contextes de la Période V | | | | | | | |
|--|---------------|-----------------|--|----------------|------------|-------------|------------|
| | | | | Faïence | | TCCF | |
| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | | n | % | n | % |
| 1805 | 1815 | 1 | Remblai Dunlop | 157 | 39,4 | 47 | 29,5 |
| 1805 | 1842 | 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 7 | 1,8 | 0 | 0 |
| 1805 | 1838 | 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 7 | 1,8 | 3 | 1,9 |
| 1815 | 1838 | 4 | Remblai de l'annexe | 44 | 11,1 | 35 | 22 |
| 1815 | 1838 | 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 46 | 11,6 | 25 | 15,7 |
| 1815 | 1842 | 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 4 | 1 | 3 | 1,9 |
| 1838 | 1842 | 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 34 | 8,5 | 11 | 6,9 |
| 1838 | 1842 | 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 4 | 1 | 3 | 1,9 |
| 1838 | 1842 | 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 2 | 0,5 | 2 | 1,3 |
| 1841 | 1842 | 10 | Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 21 | 5,2 | 3 | 1,9 |
| 1841 | 1842 | 11 | Débris de démolition de la remise | 72 | 18,1 | 27 | 17 |
| Total | | | | 398 | 100 | 159 | 100 |

Plus en détail, on peut remarquer que les concentrations de faïence et les terres cuites françaises se retrouvent dans les mêmes contextes, spécialement le remblai Dunlop (no.1) et les débris de démolition de la remise (no.11). La seule exception est le remblai de l'annexe (no.4) où l'on retrouve le double du pourcentage de terre cuite commune française par rapport à la faïence. Néanmoins, la composition du remblai de l'annexe est similaire au remblai Dunlop, les deux dépôts étant issus de déblais du remblai de Callière de 1688. Cette similarité globale dans la distribution permet d'inférer que la faïence présente dans les contextes de la Période V se compose principalement de fragments des périodes précédentes, rapportés avec les remblais à la surface ou d'usage tardif. Si la possibilité de trouver sur le site des faïences britanniques, et plus précisément de Glasgow, au temps de Dunlop n'est pas impossible, elle n'apparaît pas comme un facteur majeur pour l'interprétation de la faïence.

La terre cuite fine crème

Caractères généraux

La terre cuite fine crème, que l'on connaît aussi sous les appellations de *Creamware* ou *Queensware*, est une production d'origine britannique qui fait son apparition dans les

contextes montréalais vers 1768 (Gervais 2016: 145). Elle est caractérisée par une pâte fine, homogène et dure de couleur crème à blanchâtre. Sa glaçure au plomb est incolore, transparente et brillante, mais prend une teinte jaunâtre lorsqu'elle s'accumule dans les creux des objets (Labonté-Leclerc 2016: 226). Elle est le fruit de l'effort des potiers anglais du Staffordshire de créer une céramique plus blanche et plus fine ressemblant aux porcelaines chinoises. Pour ce faire, les potiers apprennent à utiliser des argiles blanches du Dorset et du Devonshire déjà utilisées dans la production des pipes à fumer, du grès fin salin blanc et de la porcelaine à pâte tendre, auxquelles ils ajoutent de la poudre de silex. Si ce développement vers le milieu du XVIII^e siècle n'est pas le fait d'un seul potier, on attribue la grande popularité de la terre cuite fine crème à Josiah Wedgwood en 1763. À défaut d'en être l'inventeur, Wedgwood en standardise la production et, par le biais de campagnes publicitaires novatrices, en impose la distribution massive à l'échelle quasi mondiale (Campbell 1984: 6). En 1767, la reine Charlotte, épouse du roi britannique Georges III, fait la commande à Wedgwood d'un service de thé en terre cuite fine crème. Pour couronner ce succès, Wedgwood obtient en outre le titre de potier de Sa Majesté, ce qui lui permet de donner le nom de *Queensware* à sa gamme de produits (Finer et Savage 1965: 10).

Esthétique, plus solide que la faïence et moins onéreuse que le grès fin salin blanc, la terre cuite fine crème devient très populaire dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, et les manufactures se multiplient en Grande-Bretagne. En 1775 cependant, l'ouverture des carrières d'argile à porcelaine aux Cornouailles permet aux potiers du Staffordshire d'innover une nouvelle production qu'on nomme aujourd'hui la terre cuite fine perle, dont la concurrence entraînera une baisse de popularité de la terre cuite fine crème à partir des années 1780. Même en déclin, la terre cuite fine crème, peu coûteuse, trouve toujours sa place sur le marché jusqu'au premier quart du XIX^e siècle, après quoi elle est complètement marginalisée par la terre cuite fine blanche (Campbell 1984: 7).

Représentation dans les contextes de la Période V

Avec 3811 dans les dépôts de la Période V, la terre cuite fine crème représente 25,2% de l'ensemble des tessons de terres cuites fines. Malheureusement, la standardisation parmi les manufactures et l'absence de marque de potier rendent l'identification presque impossible. Sur

le plan morpho-fonctionnel, 2817 fragments possèdent une fonction indéterminée. Pour le reste, les fonctions les plus récurrentes sont présentées dans le tableau qui suit (Tableau 14).

| Fonction | Nombre de fragments | Pourcentage des fonctions |
|--|----------------------------|----------------------------------|
| Alimentation, vaisselle de table | 842 | 22,1 |
| Pot de chambre | 68 | 1,8 |
| Alimentation, vaisselle de service | 73 | 1,9 |
| Alimentation, vaisselle à usage spécifique | 11 | 0,3 |
| Indéterminé | 2817 | 73,9 |
| Total | 3811 | 100 |

Comme avec la faïence, la terre cuite fine crème sert surtout de vaisselle de table, majoritairement sous la forme d'assiettes et de bols. Pour le reste, les fragments se répartissent en plusieurs fonctions mineures. Sur le plan décoratif, la presque totalité des fragments, soit environ 3640 fragments (95,5%), ne présente aucune forme de décoration. Chez ceux décorés, les rebords de type Bath avec 110 fragments sont de loin les plus répandus (Labonté-Lerclerc 2016: 226). Pour le reste, le tableau ci-dessous recense les types de décor que l'on retrouve sur les pièces (Tableau 15). Il faut prendre en compte que le total de ce tableau dépasse le nombre de pièces décorées puisque certains tessons cumulent plus d'un type de décoration.

| Motif | Peint | Imprimé | Engobe | Moulé | Total | Total (en %) |
|--------------------|--------------|----------------|---------------|--------------|--------------|---------------------|
| Indéfini | 9 | 11 | 7 | 19 | 46 | 23,82 |
| Bath | | | | 110 | 110 | 57,00 |
| Mille-feuille | | | 2 | | 2 | 1,03 |
| Linéaire | 1 | | 4 | | 5 | 2,60 |
| Shell-Edge | | | | 5 | 5 | 2,60 |
| Géométrique/floral | 1 | 2 | | | 3 | 1,55 |
| Feather Edge | | | | 1 | 1 | 0,52 |
| Royal | | | | 20 | 20 | 10,36 |
| Queen | | | | 1 | 1 | 0,52 |
| Total | 11 | 13 | 13 | 156 | 193 | 100 |

| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | n | % | m³ | n/m³ |
|---------------|---------------|---|-------------|------------|----------------------|------------------------|
| 1805 | 1815 | 1 Remblai Dunlop | 487 | 12,8 | 23,2 | 21 |
| 1805 | 1842 | 2 Sédiment des vestiges de la longue remise | 46 | 1,2 | 0,2 | 230 |
| 1805 | 1838 | 3 Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 998 | 26,2 | 5 | 200 |
| 1815 | 1838 | 4 Remblai de l'annexe | 347 | 9,1 | 11 | 32 |
| 1815 | 1838 | 5 Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 1059 | 27,8 | 9,1 | 116 |
| 1815 | 1842 | 6 Couche dépotoir de l'annexe | 44 | 1,2 | 0,4 | 110 |
| 1838 | 1842 | 7 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 382 | 10 | 18 | 21 |
| 1838 | 1842 | 8 Sédiments associés au second plancher de la remise | 82 | 2,2 | 3,6 | 23 |
| 1838 | 1842 | 9 Nivellement de la cour 1838-1842 | 73 | 1,9 | 9,2 | 8 |
| 1841 | 1842 | 10 Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 204 | 5,4 | 31,9 | 6 |
| 1841 | 1842 | 11 Débris de démolition de la remise | 89 | 2,2 | 18,2 | 5 |
| Total | | | 3811 | 100 | 129,8 | 30 |

Sur le plan de la répartition de la terre cuite fine crème dans les contextes de la Période V, les deux principales concentrations se retrouvent dans le dépôt sous le premier plancher de la remise (no.3) et dans le deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5) (Tableau 16). Pour le dépôt sous le premier plancher, qui se limite à la moitié nord de la longue remise, la terre cuite fine crème se retrouve surtout dans les opérations 11 et 12, particulièrement en 12J (n=542). Étant sous le premier plancher de la longue remise, il s'agit de fragments issus de l'occupation du bâtiment de 1805 jusque vers 1838. Le second regroupement d'importance est dans le deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5), plus précisément dans l'opération 12G (n=466). La datation de ce contexte est complexe dans la mesure où si la chaussée de bois au sommet est posée dès 1815 et utilisée jusqu'à 1838, le remblai sous-jacent peut receler du mobilier plus ancien. La concentration de 12G est en lien avec les couches 12-C1-20 et 21 à la base du dépôt, et donc liée à une occupation avant 1815 (Bourguignon-Tétreault et Delmas 2012: 89). Rappelons que les sédiments du remblai proviennent probablement en partie de la démolition d'un édifice inconnu en maçonnerie, probablement sur le terrain de Dunlop [voir p.52]. Les concentrations de terre cuite fine crème sont alors en lien avec l'occupation de James Dunlop.

Interprétation

Au regard de sa distribution, la terre fine crème est un élément important de la culture matérielle de la période de 1805 à 1815. Présente dans tous les contextes étudiés, elle constitue une vaisselle de table simple et abordable. Majoritairement représentée sous la forme de fragments de bols et d'assiettes, elle se caractérise aussi par la quasi-absence de décorations sur les pièces. Ceci laisse penser que la terre cuite fine crème était, durant cette période à Montréal, une céramique de table accessible au commun de la population. Cette idée va de pair avec les quantités de terre cuite fine crème transigées par James Dunlop. En 1804, le marchand glasvégien achète aux enchères deux *hogsheads*¹ de bols à soupe en terres cuites fines crème (Collard 1984: 106). Plus encore, dans le *Clyde Commercial Advertiser* de Greenock, on lit que de 1806 à 1810, pas moins de 6800 livres (3091 kg) de *Queensware* appartenant à James Dunlop quittent le port de Greenock à destination de Québec et Montréal. Au total durant ces mêmes années, c'est 7500 livres de *Queensware* qui quitteront les ports de l'ouest de l'Écosse pour le Bas-Canada (Quail 1986: 6). En sus de ce courant écossais, des quantités inconnues, mais sans doute importantes, prennent la route du Bas-Canada via d'autres ports britanniques comme Liverpool et Bristol. Si une quantité notable de ce trafic est destinée à la revente, une part des témoins sur notre site à l'étude devrait aussi être attribuée à la consommation des aliments sur place. Il nous est difficile de distinguer les fonctions d'échange et d'utilisation sur place, mais les deux sont éminemment possibles au sein des entrepôts de James Dunlop.

La terre cuite fine perle

Caractéristiques générales

La terre cuite fine perle, d'origine britannique, fait son apparition vers 1780 sur les sites québécois. Sa pâte est fine et homogène, l'emploi d'argile à porcelaine la rendant particulièrement blanche. Sa glaçure transparente au plomb est légèrement teintée de bleu par l'ajout d'oxyde de cobalt, afin d'accentuer l'aspect opalin du fini, et qui tend à s'accumuler dans les creux des pièces. L'emploi actuel du terme *pearlware* provient de *pearl white*, employé par Josiah Wedgwood dès 1779, bien que l'on retrouve aussi l'appellation de *china*

¹ Le hogshead est un format de barrique de grande taille ayant une capacité d'environ 50 gallons impériaux (225 litres) (D'Amour *et al.* 2005: 51)

glaze. À des fins typologiques, le décor est le principal moyen d'identifier ces terres cuites, surtout pour les productions tardives qui évoluent vers la terre cuite fine blanche (Labonté-Leclerc et Léouffre 2016: 231).

L'innovation de la terre cuite fine perle est permise par trois événements en Grande-Bretagne. L'établissement à Corbridge dans le Staffordshire en 1772 d'un fourneau pour raffiner le cobalt permet un accès aisé à la pigmentation bleue. Aussi, depuis 1760, la transition vers l'impression pour décorer les porcelaines tendres entraîne de nombreux peintres désœuvrés vers le Staffordshire en quête de travail, les potiers de la région n'adoptant l'impression en bleu que durant la décennie de 1780. L'évènement le plus important est toutefois la perte en 1775 du droit exclusif de Richard Champion sur l'exploitation des argiles de type kaolin à porcelaine des Cornouailles. Les potiers du Staffordshire ont désormais l'accès libre à cette grande réserve de kaolin, mais Champion obtient un brevet d'exclusivité sur la création de porcelaine dure. Interdits de se lancer dans cette dernière production, les potiers du Staffordshire emploient le kaolin pour créer une terre cuite fine ressemblant à la porcelaine chinoise que l'on dénomme alors *China glaze* (Hunter et Miller 2001). Si les décors initiaux sont peints en bleu à thématique chinoise, ils se diversifient rapidement. En 1779, Josiah Wedgwood lance sa propre production de *Pearl White* et aux cours des années 1780, la terre cuite fine perle prend une place croissante sur un marché ouvert une génération plus tôt par la terre cuite fine crème. Finalement vers 1815, la terre cuite fine perle, de plus en plus blanche et opaline, est presque indistinguishable de la céramique qui la remplacera dans les années 1830, la terre cuite fine blanche (Brassard et Leclerc 2001: 80).

Représentation dans les contextes liés à Dunlop

On retrouve dans l'assemblage 2320 fragments de terre cuite fine perle dans les contextes de la Période V. Tout comme avec la terre cuite fine crème, le nombre d'usines et la standardisation de leur production empêchent de préciser les provenances à l'intérieur de la Grande-Bretagne. Au plan morphofonctionnel, on retrouve 921 fragments avec une fonction clairement définie, la majorité des tessons étant trop fragmentée pour en reconstituer les formes d'origine (Tableau 17).

| Fonctions | Nombre de fragments | Pourcentage des fonctions |
|--|----------------------------|----------------------------------|
| Alimentation, vaisselle de table | 825 | 35,6 |
| Pot de chambre | 35 | 1,5 |
| Alimentation, vaisselle à usage spécifique | 61 | 2,6 |
| Indéterminé | 1399 | 60,3 |
| Total | 2320 | 100 |

La répartition fonctionnelle ressemble donc à celle de la faïence et la terre cuite fine crème, avec un assemblage majoritairement composé d'assiettes et de bols. Cependant, contrairement à la terre cuite fine crème, 1718 fragments portent un décor, soit 74% du total. Les différents motifs et leur méthode d'application sont recensés dans le tableau ci-dessous (Tableau 18). Il faut prendre note que certains fragments cumulent plus d'un type de décoration, amenant le total au-delà de 1718.

| Décor | Peint | Décalque | Imprimé | Engobe | Moulé | Total | Total (en %) |
|----------------------------|--------------|-----------------|----------------|---------------|--------------|--------------|---------------------|
| Indéfini | 252 | 8 | 703 | 8 | 50 | 1021 | 51,13 |
| Style chinois | 5 | 4 | 12 | | | 21 | 1,05 |
| Géométrique/Floral/Végétal | 147 | | 579 | | | 726 | 36,35 |
| Paysage | 9 | | 42 | | | 51 | 2,55 |
| Linéaire | 98 | | | | | 98 | 4,92 |
| Shell-Edge | 19 | | | | 13 | 32 | 1,60 |
| Blue Willow | | | 48 | | | 48 | 2,40 |
| Total | 530 | 12 | 1384 | 8 | 63 | 1997 | 100 |

Les fragments peints utilisent surtout des motifs géométriques, floraux, végétaux et linéaires. Les motifs chinois, typiques des premières terres cuites fines perles dans les années 1770 et 1780, sont rares alors que les décorations à décalque, à engobe et moulées sont aussi plutôt marginales. Les décors imprimés, surtout bleus, dominent l'ensemble. Cette méthode d'application apparaît sur la terre cuite fine perle dès 1783, mais se rencontre surtout à partir du début du XIX^e siècle (Hunter et Miller 2001). Des différents motifs imprimés, le *Blue Willow* est le plus tardif, apparaissant en 1810. Ainsi, l'importance des décors imprimés dans

l'assemblage et la rareté des premiers décors de style chinois peints bleus nous amènent à inférer que la majorité de la terre cuite fine perle s'insère entre 1800 et 1825. À l'exception possible des fragments de *Blue Willow*, d'ailleurs peu nombreux, l'assemblage de terre cuite fine perle a de fortes chances d'être en grande partie contemporain à James Dunlop.

| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | n | % | n/m³ |
|---------------|---------------|---|-------------|------------|------------------------|
| 1805 | 1815 | 1 Remblai Dunlop | 78 | 3,4 | 3 |
| 1805 | 1842 | 2 Sédiment des vestiges de la longue remise | 5 | 0,2 | 25 |
| 1805 | 1838 | 3 Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 1231 | 53,1 | 246 |
| 1815 | 1838 | 4 Remblai de l'annexe | 17 | 0,7 | 2 |
| 1815 | 1838 | 5 Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 686 | 29,6 | 75 |
| 1815 | 1842 | 6 Couche dépotoir de l'annexe | 25 | 1,1 | 63 |
| 1838 | 1842 | 7 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 148 | 6,2 | 8 |
| 1838 | 1842 | 8 Sédiments associés au second plancher de la remise | 29 | 1,3 | 8 |
| 1838 | 1842 | 9 Nivellement de la cour 1838-1842 | 21 | 0,9 | 2 |
| 1841 | 1842 | 10 Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 47 | 2,0 | 1 |
| 1841 | 1842 | 11 Débris de démolition de la remise | 33 | 1,4 | 2 |
| Total | | | 2320 | 100 | 18 |

Cette céramique se concentre majoritairement dans deux contextes précis (Tableau 19). Les dépôts sous le premier plancher de la moitié nord de la longue remise (no.3) contiennent plus de la moitié des fragments, la plupart de ceux-ci se trouvant dans les sous-opérations 11D (n=91), 12H (n=106) et 12J (n=826). Ce contexte contient aussi une concentration de terre cuite fine crème et représente des fragments s'étant glissés sous le plancher durant l'utilisation de la remise entre 1805 et 1838. Pour le second contexte, soit le deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5), les fragments de terre cuite fine perle se concentrent uniquement au nord, particulièrement dans la sous-opération 12G (n=470), ce qui suit encore le même schème de distribution que la terre cuite fine crème. Comme cette dernière céramique, les fragments se retrouvent dans les couches 12-C1-20 et 21 à la base du dépôt et ils sont alors associés à James Dunlop.

Interprétation

La disponibilité du *China clay* de Cornouailles aux potiers britanniques en 1775 marque l'apparition de ce que l'on appelle aujourd'hui la terre cuite fine perle. Cependant, cette même argile continue d'être exploitée au cours du XIX^e et du XX^e siècle pour d'autres produits (Pounds 1948: 33). Ainsi, sur la base des pâtes, il est parfois difficile de distinguer les terres cuites fines perles et blanches. Les écrits de l'époque n'emploient pas le terme *pearlware*, ce mot n'ayant pas de valeur commerciale brevetée, et mentionnent plutôt les motifs décoratifs.

C'est d'ailleurs la présence de décors qui va différencier la terre cuite fine perle de son prédécesseur, la terre cuite fine crème. Remarquons aussi que la terre cuite fine crème est plus abondante que la perle dans tous les contextes de la Période V, à l'exception des dépôts dans la moitié nord de la remise sous son premier plancher, et ce, même si au début du XIX^e siècle, la terre cuite fine perle devrait avoir pris l'ascendant sur sa prédécesseure. À la lumière de ces informations, on peut se demander si la *pearlware* a vraiment «remplacé» la *creamware* ou si ces deux céramiques visaient des groupes de consommateurs distincts.

Rarement décorée, la *creamware* était fabriquée à faible coût et, dans ses formes les plus populaires, accessibles aux bourses les plus modestes. Au contraire, la *pearlware*, caractérisée par ses décors, était un produit à plus-value supérieure, permettant aux potiers de dégager une meilleure marge de profit sur leur production (Hunter et Miller 2001). Dans les contextes liés à la Période V, la coexistence de ces deux céramiques ayant la même fonction culinaire pourrait signifier que leur place socioéconomique sur le site est différente. Ainsi, la terre cuite fine crème sur le site ne serait pas seulement une marchandise, mais aussi une vaisselle utilisée par les ouvriers. Au contraire, il est moins probable que la terre cuite fine perle, décorée et donc plus onéreuse, était utilisée par les ouvriers. La distribution de ces deux céramiques sur le site peut illustrer cette dichotomie. Dans les deux cas, la majorité des fragments se concentrent dans les dépôts sous le premier plancher dans la moitié nord de la remise (no.3) et dans le deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5). Dans ces contextes, les concentrations de *pearlware* et de *creamware* se retrouvent aux mêmes endroits et témoignent sans doute de la manutention et de l'entreposage de ces céramiques dans la longue remise. Cependant, si l'on retrouve 82,7% de la terre cuite fine perle dans ces deux contextes, on n'y retrouve que 54%

de la terre cuite fine crème. On observe donc aussi d'autres concentrations de *creamware* sur le site, qui pourraient refléter un usage par les ouvriers, notamment en 9E (n=116) et 9F (n=241) à proximité du hangar Franchère. Ainsi, dans l'optique où ces deux productions sont présentes en tant que marchandise, la quantité supérieure de terre cuite fine crème s'expliquerait par un apport supplémentaire venant de son usage par les ouvriers sur le site. La prudence est toutefois de mise face à cette hypothèse. Il est aussi possible que la quantité plus élevée de terre cuite fine crème soit le résultat des épisodes de remblaiements dans la cour, ramenant à la surface des sols issus de la Période IV du site (1765-1805).

Les terres cuites fines argileuses blanches

Ce matériau est représenté dans les contextes liés à l'occupation Dunlop par deux types d'objets, les pipes à fumer et les supports à cuisson des céramiques, appelés pernettes. Les pipes à fumer, abondantes dans l'assemblage, seront abordées en détail dans cette section. Pour les pernettes, on ne retrouve que 30 fragments, se trouvant tous sauf une dans le dépôt sous le premier plancher dans la moitié nord de la longue remise, aménagé vers 1805 (no.3). Se retrouvant souvent dans les caisses de transport, la présence de pernettes dans la remise renforce l'idée qu'il y avait un entreposage de marchandise.

Les pipes à fumer

Caractéristiques générales

Les pipes à fumer en argile sont des objets courants dans les assemblages archéologiques du XVII^e au XIX^e siècle. Fragiles, mais facilement remplaçables, elles sont couramment produites depuis le XVII^e siècle jusqu'au tournant du XX^e siècle. L'argile utilisée dans leur confection est malléable et se prête bien à une fabrication par moulage. Il s'agit d'une argile fine sans oxydes de fer et riche en kaolinite, ce qui lui confère sa couleur blanche caractéristique (Duguay 2016: 215). Dans les îles britanniques, cette argile se nomme *ball clay* et se trouve surtout dans le Devon et le Dorset. Elle entre non seulement dans la fabrication des pipes, mais aussi dans la confection de porcelaine tendre et de terres cuites fines.

La fabrication de pipes à fumer en argile débute en Angleterre à la fin du XVI^e siècle (Drouin et Savard 1990: 28). Avec la montée en popularité du tabac, d'autres régions commencent la production de pipes, notamment aux Pays-Bas et en France. Les pipes françaises dominent en

Nouvelle-France, mais laissent leur place aux productions britanniques suite à la Conquête. C'est en 1847 que débutent les productions canadiennes par la compagnie Henderson à Montréal (Drouin et Savard 1990: 240). Du XVII^e au XIX^e siècle, la forme des pipes évolue: la taille du fourneau augmente et l'angle entre le fourneau et le tuyau rétrécit. Pour leur part, les techniques métriques comme l'équation Harrington-Binford pour tenter de classer chronologiquement les pipes se sont révélées peu concluantes (Duguay 2016: 217).

Représentation dans les contextes liés à Dunlop

Les pipes à fumer sont nombreuses dans les contextes à l'étude, avec 1172 fragments, mais les éléments diagnostiques comme le fourneau et les marques de fabricant sont peu nombreux (Tableau 20). Seulement 31 fragments sont marqués par un fabricant, et l'on ne retrouve que huit marques distinctes, répertoriées dans le tableau ci-dessous. Il faut prendre note que deux fragments portent à la fois la marque TD et WG.

| Tableau 20. Répartition des fragments de pipes dans les contextes de la Période V | | | | |
|--|---|-------------|------------|------------------------|
| Ensemble stratigraphique | | n | % | n/m³ |
| 1 | Remblai Dunlop | 304 | 25,94 | 13 |
| 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 14 | 1,19 | 70 |
| 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 89 | 7,59 | 18 |
| 4 | Remblai de l'annexe | 137 | 11,70 | 12 |
| 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussé de bois | 184 | 15,70 | 20 |
| 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 23 | 1,96 | 58 |
| 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 105 | 8,96 | 6 |
| 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 36 | 3,06 | 10 |
| 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 31 | 2,65 | 3 |
| 10 | Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 107 | 9,13 | 3 |
| 11 | Remblai de démolition de la remise | 142 | 12,12 | 8 |
| Total | | 1172 | 100 | 9 |

| Marque | Fabriquant potentiel | Datation | Lieu de production |
|---------------------|------------------------------|-----------|--------------------|
| W/G | William Golding | 1740 | Londres |
| | William Greenland | 1795-1817 | Londres |
| | William Giles | 1802 | Liverpool |
| | William Grimes | 1835 | Rugeley |
| T/D | Thomas Dormer | 1763 | Londres |
| | Thomas Davis | 1835 | Birmingham |
| W/W | William Windfall | 1817 | Leeds |
| | William Wilson | 1827 | Gateshead |
| | William Wooton | 1828 | Londres |
| | William Williams | 1832 | Londres |
| | William Ward | 1832 | Londres |
| Coghill/ Glasgow | Alexandre Coghill | 1826 | Glasgow |
| McDougall/ Glasgow | Duncan McDougall and Company | 1846-1967 | Glasgow |
| Henderson/ Montréal | William Henderson | 1847-1876 | Montréal |
| Bannerman/ Montréal | Robert Bannerman | 1858-1907 | Montréal |

| Ensemble stratigraphique | WG | TD | WW | Coghill/ Glasgow | McDougall/ Glasgow | Henderson/ Montréal | Bannerman/ Montréal |
|--|----------|-----------|----------|---------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| 1 Remblai Dunlop | 2 | 3 | | | | | |
| 2 Sédiment des vestiges de la longue remise | 1 | 4 | | | | | |
| 3 Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | | | | | | | |
| 4 Remblai de l'annexe | | 1 | | | | | |
| 5 Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | | 1 | | | | | |
| 6 Couche dépotoir de l'annexe | | 1 | 1 | | | | |
| 7 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 3 | 1 | | | | | |
| 8 Sédiments associés au second plancher de la remise | | 1 | | | | | |
| 9 Nivellement de la cour 1838-1842 | | | | 1 | 1 | 1 | |
| 10 Remblai de démolition de l'entrepôt Dunlop | 1 | 3 | | | 1 | 7 | 1 |
| 11 Remblai de démolition de la remise | | | | | | | |
| Total | 7 | 15 | 1 | 1 | 2 | 8 | 1 |

La répartition sur le site des fragments de pipes en argile se concentre surtout au centre-ouest dans le remblai Dunlop (no.1) et le remblai de l'annexe (no.4) et au nord dans le deuxième remblai d'aménagement de la cour (no.5) et dans le remblai de démolition de la remise (no.11)

(Tableau 20). Dans les deux contextes au sud, les fragments tendent à se concentrer aux abords du hangar Franchère dans l'opération 9. Sachant que dans le remblai Dunlop, on retrouve une concentration de terre cuite commune locale en 9A, les deux types d'artéfacts pourraient être des fragments laissés par les ouvriers occupant le hangar. Au nord, les concentrations se retrouvent à l'intérieur d'un quadrilatère formé par les opérations 11A, 11B, 12F et 12G dans la cour. Sur le plan des concentrations, les plus grandes densités de fragments de pipe se retrouvent associées à des dépôts ponctuels, soit le remplissage des trous de poteaux de la remise (no.2) et la couche dépotoir de l'annexe (no.6).

Pour les marques présentes (Tableau 21), trois sont postérieures à 1840, soit McDougall, Henderson, et Bannerman (Drouin et Savard 1990: 240). Les fragments se trouvent dans les deux remblais de démolition de la fin de la Période V, vers 1841-1842, et ils appartiennent sans doute à l'occupation ultérieure de ces mêmes sols durant la Période VI (1842-1879) (Tableau 22). Deux autres marques sont postérieures à 1815, soient WW et Coghill (Drouin et Savard 1990: 172) qui se trouvent respectivement dans le dépotoir de l'annexe (no.6) et dans les déblais de démolition de l'entrepôt (no.10). Ceci nous laisse avec deux marques présentes de 1801 à 1815, pour un total de 18 exemplaires sur 31 (58%). La marque TD, d'origine initialement hollandaise, est reprise par des fabricants de pipes anglais de la fin du XVIII^e au début du XIX^e siècle. Pour la marque WG, il s'agit d'une production anglaise créée par une succession de quatre artisans de 1740 à 1835 (Drouin et Savard 1990: 172). En somme, hormis TD et WG, aucune marque de pipe retrouvée ne peut être vue comme contemporaine à la vie de James Dunlop.

Interprétation

Les restes de pipes présents dans l'assemblage sont trop fragmentés pour donner des informations plus détaillées. Un faible nombre seulement de fragments sont identifiés par une marque et le court laps de temps de l'occupation Dunlop rend l'étude de la forme des pipes comme indicateur chronologique inutile. Un élément indicatif peut néanmoins être tiré de la présence des marques TD et WG, dont les fabricants responsables étaient d'origine anglaise. Il faut aussi prendre en considération qu'au moins une part des fragments de pipes doit être d'origine française, remontée à la surface avec les épisodes de remblaiement. Sur le plan de la

répartition stratigraphique, le contexte du remblai Dunlop (no.1) possède la plus grande concentration avec 304 fragments de pipes. Finalement, nous ne trouvons aucune concentration indiquant la présence de pipes à revendre. Les pipes à fumer sont sans doute en grande partie amenées sur le site par les ouvriers qui y travaillent et n'ont pas de lien avec les produits commerciaux amenés sur le terrain. Cette interprétation va de pair avec les concentrations de terres cuites locales et de pipes, les deux se trouvant devant le hangar Franchère. D'une faible durée de vie et facilement accessible, les pipes en argiles devaient être un déchet commun, expliquant sa concentration dans des dépôts ponctuelles comme les remplissages des poteaux de la remise (no.2) et la couche dépotoir de la remise (no.6).

Les grès

On retrouve dans les contextes de la Période V 836 fragments de grès, productions fines et grossières confondues. Les productions se divisent selon sept catégories (Tableau 23).

| Code | Productions | Nombre de fragments | Proportion du grès |
|-----------------------------|--|---------------------|--------------------|
| 1.2.1 | Grès grossier (tuyau) | 8 | 1,0 |
| 1.2.1.3 | Grès grossier présumé français | 7 | 0,8 |
| 1.2.1.31 et 41 | Grès grossier rhénan | 14 | 1,7 |
| 1.2.1.71,72, 81, 83 | Grès grossier Derbyshire | 234 | 28,0 |
| 1.2.1.91 | Grès grossier Bristol | 143 | 17,1 |
| 1.2.1.79, 93, 101, 991, 992 | Productions indéterminées | 353 | 42,2 |
| 1.2.2.31 | Grès fin blanc homogène à glaçure saline | 77 | 9,2 |
| Total | | 836 | 100 |

Certaines de ces productions sont généralement considérées comme antérieures ou postérieures à l'occupation Dunlop. Les grès grossiers français par exemple datent de la période française du site et ont été perdus tardivement ou remontés à la surface par les travaux de remblaiement. Il en va de même pour les grès rhénans qui disparaissent presque entièrement suite à la guerre d'Indépendance américaine (Straube 2016: 290) D'autre part, la glaçure de type Bristol, qui intègre du feldspath dans sa composition, n'est innovée qu'en 1835 (Wood 2014: 149). Ceci nous laisse avec deux productions substantielles: le grès grossier de type Derbyshire et le grès fin homogène blanc à glaçure saline. Elles constituent 64,4% des grès déterminés dans les contextes de la Période V. Nous allons donc aborder ces deux productions dans cette section.

Les grès de Derbyshire

Caractéristiques générales

Les grès de type Derbyshire se caractérisent par une pâte complètement vitrifiée de couleur gris foncé, dense, dure et sans inclusion visible à l'œil nu. On y retrouve le plus souvent un engobe de couleur rouge-brun avec une glaçure saline brillante (Hildyard 2016: 311). En raison des variations existantes, le système de classification par matériau de Parcs Canada divise le grès Derbyshire en cinq catégories distinctes. Cependant, seuls les Derbyshire de type I, III et IV nous intéressent, puisque ces trois ne possèdent pas encore de glaçure feldspathique (inventée en 1835). Ces trois types de grès sont produits dans le comté de Derbyshire au Royaume-Uni à partir des années 1740. Ils tirent profit dans cette région de la proximité des ingrédients nécessaires à leur confection: une argile adéquate, des gisements de charbon minéral pour la cuisson et un accès aux mines de sel du Cheshire pour la glaçure. Le Derbyshire, localisé dans les Midlands anglais, jouit aussi d'un emplacement central au pays et de la proximité du grand port de Liverpool qui permettent une distribution facile de la production. Les productions de grès dans le comté se divisent en deux grands centres : celles du nord, majoritaires, se concentrent autour de Chesterfield, puis celles de Denby et du sud, se concentrant à Swadlincote (Wood 2014: 8).

S'il est associé à la vaisselle de table durant le XVIII^e siècle, le grès Derbyshire à partir de 1800 servira surtout à la création de bouteilles cylindriques et d'autres contenants commerciaux. De 1817 à 1834, une taxe sur les bouteilles force les contenants à être estampillée par la marque EX soit « *Excise paid* » ou, s'il s'agit de bouteilles de cirage, par la marque « *Blacking Bottle* » (Hildyard 2016: 315). À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la glaçure au feldspath de type Bristol s'impose progressivement sur la glaçure saline. Malgré sa persistance, les productions de grès du Derbyshire déclinent à partir du début du XX^e siècle, concurrencées par les contenants de verre, de plastique et en acier inoxydable (Wood 2014: 11).

Représentation dans la culture matérielle

Puisque la glaçure au feldspath est inventée en 1835, il faut retirer de l'étude les fragments associés aux formes Derbyshire II et V, ce qui nous laisse 126 fragments relatifs au temps de James Dunlop. Classés sur le plan morphofonctionnel, les fragments se divisent en cinq catégories (Tableau 24).

| Fonction | Nombre de fragments | Proportion des fonctions |
|-------------------------|---------------------|--------------------------|
| Entreposage indéterminé | 81 | 64,3 |
| Moyen de communication | 24 | 19,0 |
| Entretien | 3 | 2,4 |
| Indéterminé | 18 | 14,3 |
| Total | 126 | 100 |

La fonction d'entreposage indéterminée comprend uniquement des fragments de bouteille. La fonction « moyen de communication » est quant à elle attribuée à douze fragments d'encrier et quatre de bouteille d'encre. Enfin, la fonction « entretien » identifie une bouteille à cirage. On ne retrouve aucune décoration ou marque sur les fragments hormis une marque sur la bouteille de cirage mentionnant « J.Bourne/Patent/Denby ». Cette marque, faisant référence à l'industriel Joseph Bourne, est connue dès la première décennie du XIX^e siècle (Brassard et Leclerc 2001: 111).

| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | n | % | m ³ | n/m ³ |
|--------------|--------|--|------------|------------|----------------|------------------|
| 1805 | 1815 | 1 Remblai Dunlop | 0 | 0 | 23,2 | 0 |
| 1805 | 1842 | 2 Sédiment des vestiges de la longue remise | 0 | 0 | 0,2 | 0 |
| 1805 | 1838 | 3 Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 20 | 15,9 | 5 | 4 |
| 1815 | 1838 | 4 Remblai de l'annexe | 0 | 0 | 11 | 0 |
| 1815 | 1838 | 5 Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 2 | 1,6 | 9,1 | <1 |
| 1815 | 1842 | 6 Couche dépotoir de l'annexe | 0 | 0 | 0,4 | 0 |
| 1838 | 1842 | 7 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 18 | 14,3 | 18 | 1 |
| 1838 | 1842 | 8 Sédiments associés au second plancher de la remise | 16 | 12,6 | 3,6 | 4 |
| 1838 | 1842 | 9 Nivellement de la cour 1838-1842 | 2 | 1,6 | 9,2 | <1 |
| 1841 | 1842 | 10 Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 15 | 11,9 | 31,9 | <1 |
| 1841 | 1842 | 11 Débris de démolition de la remise | 53 | 42,1 | 18,2 | 3 |
| Total | | | 126 | 100 | 129,8 | <1 |

Les grès grossiers de Derbyshire se retrouvent surtout dans le remblai d'aménagement sous le premier plancher de la longue remise (no.3) ainsi que dans les débris de démolition de celle-ci (no.11) (Tableau 25). Ainsi, le grès de Derbyshire pourrait remonter au temps de James Dunlop, et devait sans doute être entreposé dans la remise et avoir une fonction de revente ou encore être utilisé sur place.

Interprétation

Encore ici, il est ardu d'associer avec certitude les fragments de grès de Derbyshire à l'occupation Dunlop. Cependant, la majorité des objets sont des bouteilles qui font leur apparition vers 1800. De plus, l'absence de marque « EX » ou « *Excise paid* » typique des bouteilles de la période allant de 1817 à 1834, est aussi un indice possible d'une plus grande ancienneté. Les grès de Derbyshire restent alors des candidats plausibles comme marchandises transigées par Dunlop, mais sans certitude.

Les bouteilles en grès Derbyshire étaient régulièrement utilisées comme contenants pour diverses sortes de boisson comme la bière et l'eau minérale. Dans ces circonstances, les restes de bouteille retrouvés pourraient être associés aux marchandises de l'entrepôt. Il faut mentionner que Dunlop était connu à Montréal pour ses ventes de boissons alcoolisées (MacMillan et Richardson 1983). Tout comme les bouteilles servant à l'entreposage, les bouteilles à encre et les encriers faisaient partie des marchandises amenées sur le site. Cependant, la répartition des fragments, dont la majorité des tessons se trouvent dans les contextes de 1838-1842, pourrait laisser présager que les grès de Derbyshire sont majoritairement tardifs.

Le grès fin homogène blanc à glaçure saline

Caractéristiques générales

Le grès fin homogène blanc à glaçure saline, que nous appellerons ici grès salin blanc, est une production céramique britannique populaire au XVIII^e siècle dont la pâte survient en trois types. De ces trois types, un seul concerne nos fragments à l'étude, le type III que l'on qualifie de grès blanc dans la masse. La pâte de ce type de corps se caractérise par l'utilisation d'argile blanche à pipe et de silex calciné (Lapointe et Plourde 1996: 14). Il s'agit d'une pâte complètement vitrifiée aux couleurs blanchâtres et sans inclusion visible. La glaçure saline est

transparente et incolore et recouvre l'intérieur et l'extérieur des objets. En fonction de la glaçure, le rendu de la surface peut être mat et rugueux ou encore brillant et lisse (Hildyard 2016: 321).

Le grès salin blanc se développe à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e en Angleterre, particulièrement dans le Staffordshire. À cette époque, le commerce avec l'Orient et l'introduction du thé engendrent une demande en Grande-Bretagne pour des objets raffinés d'influence orientale. Pour y répondre, des potiers anglais expérimentent l'utilisation de silex calciné dans la fabrication de la pâte pour donner un corps plus blanc aux objets. C'est cette innovation, combinée à l'utilisation d'argile à pipe, qui permet l'apparition du grès fin salin blanc en 1720 (Lapointe et Plourde 1996: 14). Le grès salin blanc atteint son apogée de 1740 à 1760 lorsqu'on assiste à une diversification des techniques de décoration notamment avec l'emploi de moules. À partir des années 1760, l'émergence de la terre cuite fine crème, moins coûteuse, précipite le déclin du grès salin blanc. Cette période de déchéance, qui se terminera par la disparition du grès salin blanc au début du XIX^e siècle, se caractérise par des pièces hautement décorées, surchargées de motifs moulés et de décors colorés, parfois avec des perforations (Lapointe et Plourde 1996: 13).

Représentation dans les contextes liés à Dunlop

Les quantités de grès salin blanc dans l'assemblage se limitent à seulement 77 fragments. Au plan morphofonctionnel, 34 fragments sont sans fonction déterminée, le reste étant classé dans trois fonctions liées à l'alimentation (Tableau 26).

| Fonction | Nombre de fragments | Pourcentage des fonctions |
|--|----------------------------|----------------------------------|
| Alimentation, vaisselle de table | 38 | 49,3 |
| Alimentation, vaisselle de service | 4 | 5,2 |
| Alimentation, vaisselle à usage spécifique | 1 | 1,3 |
| Indéterminée | 34 | 44,2 |
| Total | 77 | 100 |

La distribution des fonctions ressemble à celles des terres cuites fines, avec une préséance de la vaisselle de table représentée par des assiettes, des bols et des tasses. Sur le plan de la décoration, seulement 18 fragments sont décorés, la majorité des décors étant des motifs de vanneries moulées avec 13 fragments.

| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | n | % | m³ | n/m³ |
|---------------|---------------|---|-----------|------------|----------------------|------------------------|
| 1805 | 1815 | 1 Remblai Dunlop | 9 | 11,7 | 23,2 | <1 |
| 1805 | 1842 | 2 Sédiment des vestiges de la longue remise | 0 | 0 | 0,2 | 0 |
| 1805 | 1838 | 3 Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 2 | 2,6 | 5 | <1 |
| 1815 | 1838 | 4 Remblai de l'annexe | 2 | 2,6 | 11 | <1 |
| 1815 | 1838 | 5 Deuxième remblai d'aménagement de la cour et son plancher de bois | 5 | 6,5 | 9,1 | <1 |
| 1815 | 1842 | 6 Couche dépotoir de l'annexe | 0 | 0 | 0,4 | 0 |
| 1838 | 1842 | 7 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 2 | 2,6 | 18 | <1 |
| 1838 | 1842 | 8 Sédiments associés au second plancher de la remise | 7 | 9,1 | 3,6 | 2 |
| 1838 | 1842 | 9 Nivellement de la cour 1838-1842 | 0 | 0 | 9,2 | 0 |
| 1841 | 1842 | 10 Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 7 | 9,1 | 31,9 | <1 |
| 1841 | 1842 | 11 Débris de démolition de la remise | 43 | 55,8 | 18,2 | 2 |
| Total | | | 77 | 100 | 129,8 | <1 |

Interprétation

Le cas du grès salin blanc revêt ici une problématique similaire au cas de la faïence. Il s'agit d'une production qui disparaît des contextes archéologiques québécois au cours de la première décennie du XIX^e siècle et sa présence est le plus souvent associée à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Comme l'occupation Dunlop s'étend de 1805 à 1815, il est plausible que durant cette période on ait amené sur le site du grès salin blanc. Il est aussi probable que les fragments soient des reliquats issus de la Période IV du site allant de 1765 à 1805. Cependant, la majorité des fragments proviennent des déblais de démolition de la remise (no.11) (Tableau 27), ce qui sous-entend qu'il pourrait bel et bien s'agir de grès salin blanc tardif du temps de Dunlop. Cette conclusion renforce d'ailleurs l'impression que d'autres céramiques de ces mêmes contextes remontent aux années 1805-1815.

Les porcelaines

La porcelaine est le type de céramique le moins nombreux dans les contextes de la période V avec seulement 148 fragments. Avec cette faible quantité de tessons, la porcelaine sera analysée en bloc plutôt que divisée en plusieurs productions. Celles-ci sont d'ailleurs peu définies et se retrouvent dans le tableau ci-dessous (Tableau 28).

| Productions | Nombre de fragments | Proportion de la porcelaine |
|--------------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| Porcelaine dure orientale | 26 | 17,6 |
| Porcelaine dure européenne | 2 | 1,4 |
| Porcelaine fine Bone China | 1 | 0,7 |
| Porcelaine dure indéterminée | 85 | 57,3 |
| Porcelaine tendre indéterminée | 34 | 23 |
| Total | 148 | 100 |

La porcelaine dure orientale est la production reconnue la plus nombreuse avec 26 fragments. D'origine chinoise, elle a une valeur particulière dans notre analyse puisque les marchandises d'Extrême-Orient circulant dans l'Empire britannique sont initialement transitées par la Compagnie britannique des Indes Orientales (Chollet 2016: 357). La porcelaine étant une céramique onéreuse, celles présentes sur le site sont probablement des marchandises et non des objets amenés par les ouvriers. Pour voir une possible affinité avec James Dunlop, le tableau ci-dessous recense la distribution des porcelaines dans les contextes de la Période V et ce en séparant les porcelaines orientales du reste (Tableau 29).

| | | | | Orientale | | Autre | |
|---------------|---------------|-----------------|---|------------------|------------|--------------|------------|
| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | | n | % | n | % |
| 1805 | 1815 | 1 | Remblai Dunlop | 13 | 50,0 | 14 | 11,4 |
| 1805 | 1842 | 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 1805 | 1838 | 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 2 | 7,7 | 4 | 3,3 |
| 1815 | 1838 | 4 | Remblai de l'annexe | 0 | 0 | 1 | 0,8 |
| 1815 | 1838 | 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et son plancher de bois | 0 | 0 | 34 | 27,9 |
| 1815 | 1842 | 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 0 | 0 | 3 | 2,5 |
| 1838 | 1842 | 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 3 | 11,5 | 27 | 22,1 |
| 1838 | 1842 | 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 0 | 0 | 1 | 0,8 |
| 1838 | 1842 | 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 0 | 0 | 2 | 1,6 |
| 1841 | 1842 | 10 | Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 1 | 3,8 | 18 | 14,8 |
| 1841 | 1842 | 11 | Débris de démolition de la remise | 7 | 30,0 | 18 | 14,8 |
| Total | | | | 26 | 100 | 122 | 100 |

Comme nous pouvons le constater, la moitié de la porcelaine orientale se trouve dans le remblai Dunlop (no.1) et 30% dans les débris de démolition de la remise (no.11). En somme, par rapport au reste des porcelaines, la porcelaine orientale semble plus ancienne et donc potentiellement associée à l'occupation du site par James Dunlop. Cependant, il faut garder une certaine prudence puisqu'il s'agit là aussi de la distribution des terres cuites communes

françaises et de la faïence, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit en partie de reliquats de la période française.

4.2. Le verre

On retrouve dans l'assemblage 8288 fragments de verre, dont 4086 associés à de la vitre. Cependant, la vitre sera laissée de côté ici, car elle est peu diagnostique pour notre analyse. L'assemblage de verre est dominé par une seule production : le verre transparent à coloration vert foncé, avec 2846 fragments. Ce type de verre, même s'il est courant bien avant et après l'occupation Dunlop, donne néanmoins des informations intéressantes sur l'utilisation du site, et il joue assurément un rôle dans les affaires du marchand écossais établi à Montréal.

Le verre transparent à coloration vert foncé

Caractéristiques générales

Ce type de verre, aussi appelé verre à charbon, se caractérise par sa couleur foncée et l'épaisseur de ses parois. Les objets sont le plus souvent des bouteilles à boisson alcoolisée. Il s'agit d'un type de verre qui apparaît en Angleterre vers 1610 et qui se caractérise par l'utilisation de charbon minéral comme combustible pour préparer le verre. Le charbon produisant une température plus élevée, il est possible d'utiliser plus de sable dans la fabrication pour créer un verre plus épais. La fumée issue du charbon entraîne une coloration du verre, donnant une couleur vert foncé (Brassard et Leclerc 2001: 191). Ces deux caractéristiques permettent de créer des bouteilles idéales pour le transport de l'alcool. En effet, la teinte de la bouteille protège le liquide du soleil et son épaisseur lui assure une meilleure résistance pour les transports. Les bouteilles en verre à charbon vont remplacer les tonneaux pour les transports de vins et de bières. Cependant, on continue à exporter l'alcool fort de manière concentrée dans les tonneaux; au lieu d'arrivage il est mis en bouteille et dilué (Jones 1986: 19). Il s'agit d'un type de verre très souvent utilisé pour créer des contenants d'alcools tout au long du XVIII^e et du XIX^e siècle.

Représentation dans la culture matérielle

Le verre à charbon, avec 2846 fragments, est uniquement constitué de bouteilles. On retrouve dans l'ensemble quatre types de bouteille (Tableau 30).

| Type de bouteille | Nombre de fragments | Proportion des fragments |
|------------------------------|---------------------|--------------------------|
| Bouteilles à alcool indéfini | 1845 | 64,8 |
| Bouteille à vin | 907 | 31,9 |
| Bouteille à gin | 92 | 3,2 |
| Bouteille à tabac | 2 | 0,1 |
| Total | 2846 | 100 |

Il faut prendre en considération que le seul fait d'être en verre à charbon peut amener un tesson à être catégorisé comme une bouteille à alcool. Cependant on trouve deux types particuliers de bouteilles associées à l'alcool : les bouteilles à vin et les bouteilles de gin. Le terme bouteille à vin est une appellation générique pour un type de bouteille anglaise apparaissant au XVI^e siècle dont la forme évolue avec le temps. Si elle est très utilisée pour le vin, elle peut aussi servir pour d'autres alcools. Dans notre contexte du début du XIX^e siècle, le terme désigne des bouteilles allongées de forme cylindrique avec une épaule arrondie (Jones et Sullivan 1985: 75). Les bouteilles servant au gin, quant à elles, ont un corps à quatre faces croissant de la base à l'épaule de la bouteille. Il faut noter que l'on n'observe aucune forme de décoration ou marque sur les fragments retrouvés. Malheureusement, la fragmentation des objets laisse peu d'indices pour la datation à partir de la morphologie. Quelques pièces seulement permettent des datations à partir de la forme du corps ou du goulot. Sur le plan de la répartition (Tableau 31), les fragments de verre à charbon se concentrent particulièrement dans les remblais de démolition de l'entrepôt (no.10) et de la remise (no.11), mais aussi dans une concentration particulièrement forte dans l'étroite couche dépotoir qui longe le mur de l'annexe (no.6).

| Tableau 31. Répartition du verre à charbon dans les contextes de la Période V | | | | | | | |
|---|--------|----------|---|-------------|------------|----------------|------------------|
| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | | n | % | m ³ | n/m ³ |
| 1805 | 1815 | 1 | Remblai Dunlop | 176 | 6,2 | 23,2 | 8 |
| 1805 | 1842 | 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 9 | 0,3 | 0,2 | 45 |
| 1805 | 1838 | 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 86 | 3,0 | 5 | 17 |
| 1815 | 1838 | 4 | Remblai de l'annexe | 204 | 7,2 | 11 | 19 |
| 1815 | 1838 | 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et son plancher de bois | 167 | 5,9 | 9,1 | 18 |
| 1815 | 1842 | 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 394 | 13,8 | 0,4 | 985 |
| 1838 | 1842 | 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 274 | 9,6 | 18 | 15 |
| 1838 | 1842 | 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 81 | 2,8 | 3,6 | 23 |
| 1838 | 1842 | 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 281 | 9,9 | 9,2 | 31 |
| 1841 | 1842 | 10 | Déchets de démolition de l'entrepôt Dunlop | 714 | 25,1 | 31,9 | 22 |
| 1841 | 1842 | 11 | Déchets de démolition de la remise | 460 | 16,2 | 18,2 | 25 |
| Total | | | | 2846 | 100 | 129,8 | 22 |

Interprétation

Le verre à charbon étant fortement associé à l'alcool, sa prédominance peut en dire long sur sa présence sur le site. Comme pour toutes les autres productions analysées, il revient à s'interroger sur la fonction des bouteilles en verre à charbon, pour le commerce ou la consommation d'alcool. Les quantités retrouvées laissent penser qu'il s'agit en partie de marchandises liées à l'entrepôt, ce qui concorderait avec les concentrations élevées retrouvées dans le remblai de démolition de l'entrepôt et de la remise. Au début du XIX^e siècle, l'alcool, particulièrement le rhum, est l'une des principales importations de la colonie, Dunlop lui-même est reconnu comme un prolifique marchand de rhum (MacMillan et Richardson 1983). Dans ces circonstances, il est envisageable que les bouteilles d'alcool aient fait partie des produits entreposés dans l'entrepôt durant l'occupation Dunlop. De plus, l'atelier de tonnelier dans la longue remise a pu servir au conditionnement des alcools forts comme le rhum qui étaient échangés en tonneau puis dilués en bouteille. Cependant, il faut nuancer en mentionnant qu'une grande part des fragments de verre doivent être issue de consommation sur place ou encore amener sur le site avec des sols. Un bon exemple de ceci est la couche dépotoir de l'annexe, où l'on retrouve de loin la plus grande densité de fragment de verre. Comme il s'agit sans doute d'un dépôt ponctuel, la présence élevée de fragments de verre à l'intérieur de celui-ci semble montrer que tout comme les fragments de pipe, que l'on retrouve aussi à l'intérieur du dépôt, le verre est un déchet particulièrement commun.

4.3. Le métal

Dernière catégorie de matériau à être vue, on retrouve dans l'assemblage 14 545 fragments de métal. Sur ce nombre 10 026 fragments sont des clous et une grande majorité de ce qui reste est de la quincaillerie, des tôles et des objets indéterminés. S'il n'est pas possible de déterminer la provenance des clous, leur mode de fabrication représente un bon marqueur chronologique. Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons voir la distribution des clous dans les contextes de la Période V en fonction de leur mode de production (Tableau 32).

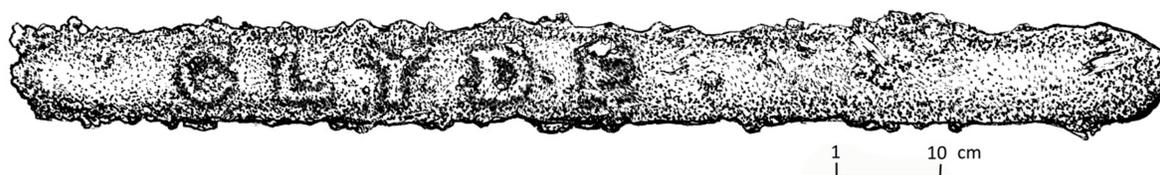
| Tableau 32. Répartition des types de clou dans les contextes de la Période V | | | | | | | | | |
|---|---------------|-----------------|--|--------------|----------------|----------------|--------------------|---------------|---------------------|
| T.p.q. | T.a.q. | Contexte | | Forgé | Découpé | Tréfilé | Indéterminé | Total | Total (en %) |
| 1805 | 1815 | 1 | Remblai Dunlop | 487 | 5 | 0 | 131 | 623 | 6,21 |
| 1805 | 1842 | 2 | Sédiment des vestiges de la longue remise | 2 | 0 | 0 | 100 | 102 | 1,02 |
| 1805 | 1838 | 3 | Remblai d'aménagement du premier plancher de la remise | 262 | 42 | 1 | 210 | 515 | 5,14 |
| 1815 | 1838 | 4 | Remblai de l'annexe | 350 | 1 | 0 | 693 | 1044 | 10,41 |
| 1815 | 1838 | 5 | Deuxième remblai d'aménagement de la cour et sa chaussée de bois | 662 | 23 | 2 | 512 | 1199 | 11,96 |
| 1815 | 1842 | 6 | Couche dépotoir de l'annexe | 416 | 16 | 0 | 707 | 1139 | 11,36 |
| 1838 | 1842 | 7 | Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement | 645 | 59 | 2 | 1159 | 1865 | 18,60 |
| 1838 | 1842 | 8 | Sédiments associés au second plancher de la remise | 90 | 14 | 1 | 184 | 289 | 2,88 |
| 1838 | 1842 | 9 | Nivellement de la cour 1838-1842 | 127 | 49 | 1 | 299 | 476 | 4,75 |
| 1841 | 1842 | 10 | Débris de démolition de l'entrepôt Dunlop | 329 | 102 | 7 | 1415 | 1853 | 18,48 |
| 1841 | 1842 | 11 | Débris de démolition de la remise | 187 | 193 | 7 | 534 | 921 | 9,19 |
| Total | | | | 3557 | 504 | 21 | 5944 | 10 026 | 100 |

Comme nous pouvons le constater, les clous forgés représentent la majorité des clous identifiés dans tous les contextes à l'exception des débris de démolition de la remise. Il s'agit de la plus ancienne forme de clous, qui garde une place prépondérante jusqu'à 1830 environ. Le second type de clou en importance est le clou découpé qui fait son apparition à la fin du XVIII^e siècle, mais dont l'utilisation se concentre surtout entre 1830 et 1890 (Dubé 1991: 172). Enfin, les clous tréfilés sont inventés à la fin du XIX^e siècle et leur présence dans les contextes à l'étude représente soit des infiltrations ou des erreurs d'identification. Si les objets métalliques sur le site nous donnent peu d'indications sur le réseau d'échange de Dunlop, il existe un type d'artéfact qui fait exception : les lingots de fonte. On en retrouve trois dans

l'assemblage: deux dans les déblais de démolition de l'entrepôt (no.10) et de la remise (no.11) et un dans le dépôt du second plancher de la longue remise (no.8).

Ce dernier lingot, qui servait de support au plancher aménagé en 1838, mesure 115 centimètres de longueur pour dix de largeur et sept de hauteur. Ce qui le démarque des deux autres lingots est la marque «CLYDE» qu'il arbore (Figure 9). Cette marque montre une fabrication à la *Clyde Iron Works*. Fondée en 1786, cette usine de sidérurgie se situe sur la rive nord de la Clyde au sud-est de Glasgow. Possédant deux hauts fourneaux, une fonderie et cent employés, la *Clyde Iron Works* était réputée pour la qualité de ces produits durant les guerres napoléoniennes et pour être l'entreprise sidérurgique la plus importante d'Écosse (Grace's Guide 2013). La présence de ce lingot dans la longue remise comme support de plancher laisse entrevoir qu'il était déjà présent dans la remise lors de l'installation du deuxième plancher. Il pourrait donc s'agir d'un élément amené sur le site durant l'occupation Dunlop pour l'atelier de tonnellerie ou pour le chantier naval non loin. La *Clyde Iron Works* fonctionne de 1786 à 1978, donc seuls le contexte archéologique et la provenance écossaise des lingots permettent de considérer un lien avec Dunlop.

Figure 8. Dessin du lingot «CLYDE» , par Justine Bourguignon-Tétreault

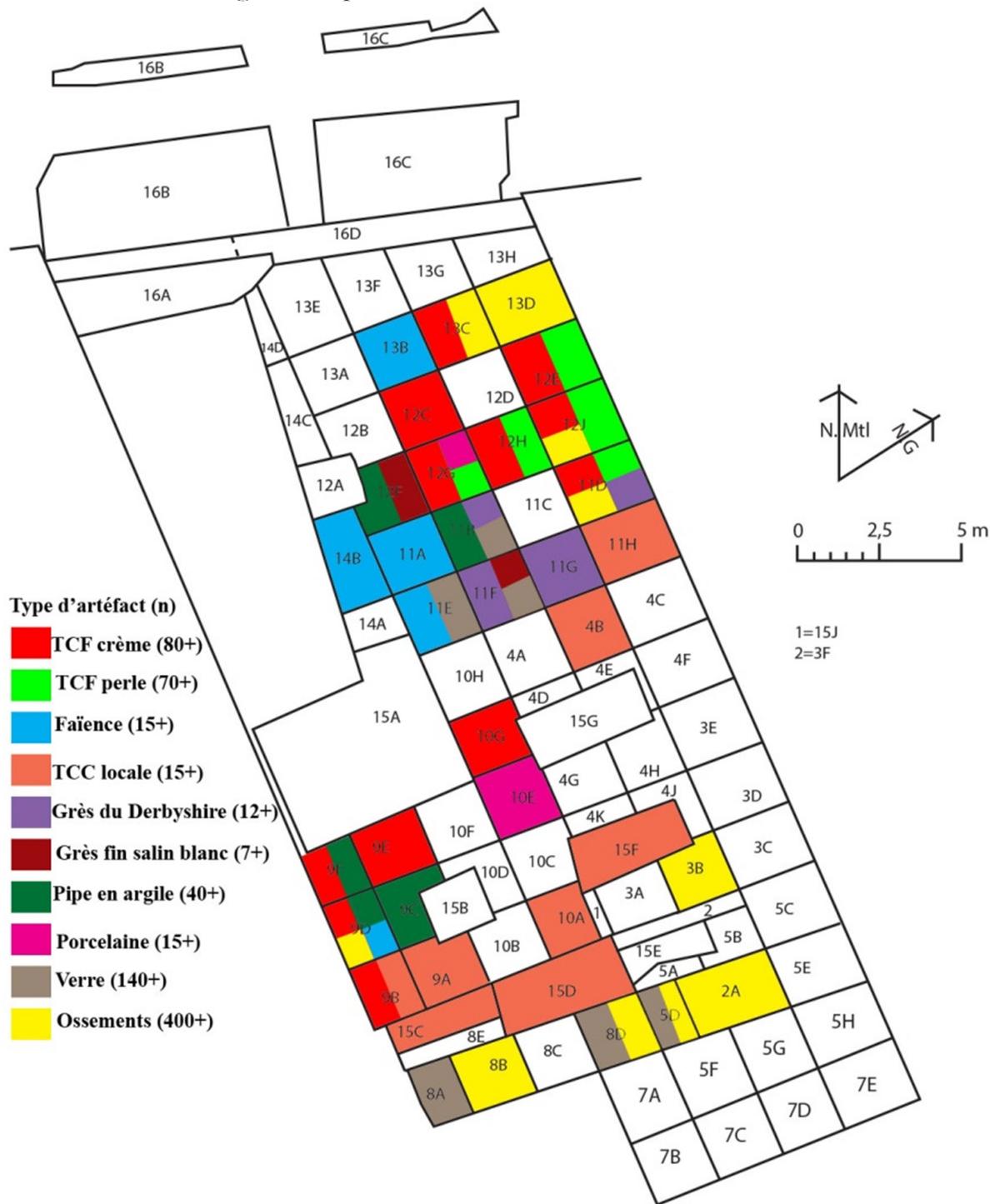


4.4. Comparatif de la répartition des types d'artéfacts analysés sur le site

Les types d'artéfacts intéressants à notre étude ayant tous été abordés, il est maintenant temps de s'intéresser davantage à leur répartition sur le site. En comparant la répartition des artéfacts, il est possible d'inférer des utilisations particulières à certaines zones du site, ce qui peut permettre de trancher dans certains cas si les types d'objets retrouvés sont des marchandises ou s'ils sont amenés et utilisés par les ouvriers ou les passants. Pour arriver à cet objectif, les zones de concentrations les plus élevées de chaque matériau étudié ont été recensées par des codes de couleurs sur le plan de la page suivante, à l'exception des métaux (Figure 10). À ceci

s'ajoute la répartition des ossements présents sur le site afin de mieux définir de potentielles zones de dépotoir ou de consommation des aliments. Il faut prendre note qu'une sous-opération peut abriter plusieurs concentrations et donc plusieurs identifiants de couleur.

Figure 9. Répartition des matériaux à l'étude sur le site



S'il faut se référer au plan individuel de chaque artefact pour connaître le degré de concentration de chaque sous-opération (annexe D), ce plan donne une idée générale sur l'utilisation du site. Un élément particulier sur le site est l'axe 12G, 12H et 12J et les sous-opérations adjacentes. On trouve dans cet axe la plus grande partie de la terre cuite fine crème et de la terre cuite fine perle du site dans les contextes à l'étude. Une telle limitation spatiale de ces productions porte à réfléchir, mais l'on retrouve aussi dans ce même secteur des concentrations de plusieurs autres types d'artefacts. S'il peut s'agir d'une zone dépotoir ou de consommation, l'axe est particulier puisqu'il recoupe à la fois la cour et l'intérieur de la longue remise sur une distance d'environ six mètres. Sachant que la longue remise est un atelier de tonnelier et que la plupart des marchandises de l'époque utilisaient des tonneaux pour le transport, il est possible que l'axe soit une zone de manutention de marchandises avec un débarcadère vis-à-vis de l'entrée de la longue remise. La grande quantité de témoins serait donc issue du déplacement des marchandises plutôt que d'une consommation par les personnes sur place, ce qui pourrait expliquer la répartition dans ce secteur de la terre cuite fine crème et perle, du grès fin salin blanc et du grès Derbyshire.

Au sud-ouest du site on retrouve une aire qui possède des caractéristiques typiques d'un dépotoir ou d'un lieu de consommation. La zone adjacente au hangar Franchère et à l'entrepôt Dunlop, recoupée par les opérations 8 et 9 et les sous-opérations 5D, 10A, 15C et 15D, regroupe plusieurs concentrations de verre, d'ossements, de terres cuites locales et de pipes. Pareille association d'artefacts, surtout sur les abords du hangar et de l'entrepôt, laisse penser qu'il s'agit potentiellement d'une zone favorisée par les ouvriers, avec un dépotoir dans les sous-opérations 8D et 5D, particulièrement riches en ossements. Pour cette raison, la terre cuite locale et les pipes semblent être plutôt des éléments amenés sur le site par les travailleurs que des marchandises.

On pourrait voir une dichotomie entre l'axe de l'opération 12, où s'effectuaient possiblement des transports de marchandises, et l'aire en bordure du hangar et de l'entrepôt, qui pourrait être une aire de passage privilégiée par les ouvriers. Ceci se perçoit dans la distribution des productions étudiées dans ce chapitre, dont les principales concentrations sont divisées dans le tableau ci-dessous en fonction de leur lien avec les deux zones.

| Remise Dunlop | Hangar Franchère/ Entrepôt Dunlop |
|--------------------------|--|
| Pearlware | Pipes |
| Faïence | Terre cuite locale |
| Grès fin salin blanc | |
| Grès grossier Derbyshire | |

La terre cuite fine crème et le verre transparent coloré vert foncé forment quant à eux deux cas particuliers. Dans les deux cas ils sont répartis sur l'ensemble du site, ce qui laisse penser qu'ils s'agissaient à la fois de marchandises et d'objets utilisés par les ouvriers. Cependant, pour la terre cuite fine crème, la concentration extrêmement importante dans le secteur de l'opération 12 pourrait indiquer qu'elle était surtout de la marchandise.

Au final, de l'ensemble des matériaux abordés à l'intérieur de ce chapitre, les plus à même d'être associés à de la marchandise sont les céramiques d'origine britannique, les bouteilles de verre et les lingots de fer. Nous avons analysé de manière générale ces éléments et tenté de voir s'ils étaient associés à l'occupation Dunlop et s'il s'agissait de marchandises ou de produits consommés sur le site. Nous reconstruirons dans le prochain chapitre leur schéma d'approvisionnement afin d'arriver à l'objectif ultime de définir le réseau de Dunlop.

Chapitre 5: Le réseau en amont du site

Maintenant que nous avons présenté et analysé les différents éléments de la culture matérielle potentiellement associés à James Dunlop, il est temps d'explorer nos hypothèses sur son réseau commercial. Nous présenterons d'abord certaines caractéristiques pertinentes de l'Empire britannique dans lequel Dunlop évoluait, par le biais du concept d'économie-monde. Ensuite nous traiterons précisément de son réseau commercial, à travers les schèmes d'approvisionnement de certains produits de son commerce. Pour terminer, nous amènerons une réflexion sur le rôle du site de fondation de Montréal dans les affaires de James Dunlop.

5.1. L'Empire britannique au début du XIX^e siècle

Le réseau commercial de Dunlop, ses dynamiques et ses choix se déployaient au début du XIX^e siècle dans le cadre de l'Empire britannique, un vaste archipel de colonies maritimes sous l'égide du Royaume-Uni. Il est utile de comprendre la hiérarchie qui existait entre les différents territoires de l'empire et comment ceux-ci interagissaient entre eux. Selon la conceptualisation de l'économie-monde, ces territoires se divisent en trois grandes zones avec leurs caractéristiques propres : le centre, ou métropole, la périphérie, et la semi-périphérie. Si l'Empire britannique n'est pas à proprement parler une économie-monde complète, son déploiement est mondial et ce concept structure de manière adéquate ce vaste ensemble.

La région centrale de l'empire

Au cœur de l'empire, Londres est le pôle urbain névralgique. Cette ville est au début du XIX^e siècle le premier centre économique et financier mondial (Braudel 1979: 23). En plus d'être la capitale politique de l'empire, on y trouve le siège de la Compagnie des Indes orientales, qui contrôle le commerce avec l'Asie. Pour fournir ce commerce impérial en produits d'exportations, la ville et sa région immédiate sont fortement industrialisées. Au-delà de Londres cependant, toutes les régions britanniques sont mises à profit, un réseau sophistiqué de marchands et de fonctionnaires s'assurant qu'un afflux constant de marchandises converge vers Londres (Glaisyer 2004: 460). Au final, Londres est de loin le premier port de Grande-Bretagne et éclipse par son importance toutes les autres villes régionales assemblées (Braudel 1979: 448).

En dehors de Londres, le reste de la Grande-Bretagne représente la région centrale de l'empire, où l'on retrouve plusieurs grandes villes relais. Ces villes, en fonction de leur localisation géographique, se spécialisent vers des types d'échange particuliers. Sur la côte ouest, trois ports dominent le commerce transatlantique: Bristol, alors en déclin relatif, Liverpool et Glasgow. Liverpool forme avec sa ville voisine de Manchester un tandem économique avantageux, cette dernière étant le principal centre textile de Grande-Bretagne. Autour d'elles, la région des Midlands anglais fournissait une gamme de produits pour l'exportation, entre autres les céramiques du Staffordshire qui ont une grande visibilité archéologique. Les Midlands sont l'un des lieux les plus féconds de l'industrialisation en Grande-Bretagne par ses rivières capables de fournir de l'énergie hydraulique, la présence de charbon et une position centrale. Si le tandem Liverpool-Manchester représente une alliance entre une ville portuaire et un centre manufacturier, Glasgow cumule quant à elle ces deux fonctions. Très active dans le commerce du tabac au XVIII^e siècle, la ville écossaise a profité de cette source de richesse pour diversifier ses affaires. La ville et ses alentours au début du XIX^e siècle sont ainsi un important centre manufacturier et sidérurgique britannique.

S'il existe encore une connexion économique importante entre une ville relais et sa région adjacente, le développement industriel du début du siècle rend plus floue la relation d'exclusivité d'une ville à son arrière-pays. La standardisation de la production et le développement des voies de communication internes comme les canaux amènent une dilution des spécificités locales (Lemarchand 2007: 147). Par exemple, la terre cuite fine perle, originaire du Staffordshire, sera produite dans de nombreuses fabriques à travers la Grande-Bretagne, qui utilisent toutes du kaolin de Cornouailles, peu importe leur localisation (Hunter et Miller 2001).

L'intensité du développement industriel place ce « centre » dans une position où il doit s'approvisionner en certaines matières premières de l'extérieur pour fonctionner. La production de denrées alimentaires par exemple est déficiente, 14 des 22 récoltes britanniques de 1793 à 1815 étant inférieures au rendement moyen de la seconde moitié du XVIII^e siècle (Lemarchand 2007: 132). Sur le plan commercial, le conflit napoléonien rend difficiles, voire impossibles, les échanges avec de nombreuses nations européennes. Dans cette optique, le territoire métropolitain se tourne davantage vers son empire colonial pour s'approvisionner.

La périphérie de l'empire

Pour approvisionner son industrie métropolitaine, l'Empire britannique tire des ressources d'une série de colonies dont la principale raison d'être est la production de matières premières à prix rentable. Ces colonies, qui forment la périphérie de l'empire, se caractérisent par une organisation socioéconomique particulière. Leurs produits sont pour la plupart des matières premières qui ne nécessitent pas de main-d'œuvre qualifiée, mais une importante force de travail bon marché. Particulièrement dans des plantations, on utilise des esclaves ou des populations locales soumises pour la production (Wallerstein 1974: 349). Dans ces types de colonies, la population d'origine européenne est minoritaire et contrôle la production selon les besoins de la métropole. Vu l'inégalité sociale de ces sociétés, l'élite dépend du soutien actif de la métropole pour assurer sa sécurité en cas de soulèvement.

Au début du XIX^e siècle, on peut grossièrement regrouper ces colonies mercantiles en deux ensembles géographiques que sont: les Indes occidentales et les Indes orientales. Le premier groupe est constitué des colonies britanniques pancaribéennes dont la richesse vient de ses plantations de canne à sucre, de café et de coton. Pour produire ces ressources, les propriétaires de plantation utilisent des esclaves africains, qui représentent la majorité de la population dans ces colonies. Les plantations ont des contacts privilégiés avec les ports de l'Ouest britannique, notamment Liverpool et Glasgow, qui échangent du sucre, du rhum et du coton contre des produits manufacturés britanniques. Dans le cas de Glasgow, les Indes occidentales, surtout la Jamaïque, représentent le gros de ces échanges extérieurs. Après la guerre d'Indépendance américaine, ces colonies fournissent à la ville une bonne part de son coton, qui lui donne en échange des textiles, destinés à vêtir les esclaves, et du hareng séché pour les nourrir (Devine et Rössner 2011: 51).

Les Indes orientales incluent quant à elles les territoires d'Asie du Sud sous domination britannique. Si au début du XIX^e siècle le pouvoir politique de ces colonies est entre les mains de la Couronne, et la Compagnie des Indes orientales y possède un monopole économique. On y obtient des biens en grande demande en Europe et en Amérique comme le thé, le coton, les épices, l'opium et d'autres produits exotiques. Pour obtenir ces denrées, on exploite les populations locales dans des plantations ou encore en réorganisant l'économie locale au profit

de la métropole. Encore ici, la relation avec la métropole s'articule autour de l'échange de ces denrées de valeur contre des produits manufacturés britanniques. Avec le monopole de la Compagnie des Indes orientales, la majorité de ce commerce est canalisé par Londres, assurant la prééminence de la ville-centre (Glaisyer 2004: 460).

La semi-périphérie

En sus des colonies périphériques, on retrouve des colonies de peuplement dont le but initial de leur fondation n'est pas uniquement économique. Ces territoires constituent quelques noyaux en Amérique, en Afrique et en Océanie et sont qualifiés, selon le concept de système-monde, de semi-périphérie (Braudel 1979: 36). Si leur économie se centre aussi autour des matières premières, elles ne disposent pas la plupart du temps de populations serviles pour la production. D'un autre côté, si leur population est plus fortement d'origine européenne, avec des conditions de vie similaires ou meilleures à celles de la métropole, ces colonies restent subordonnées aux intérêts du centre. Parmi ces colonies qui varient beaucoup les unes des autres, je tenterai de définir celle qui nous intéressent de prime abord, le Bas-Canada.

La colonie du Bas-Canada et avant cela, la Nouvelle-France, est un territoire que l'on pourrait considérer au départ comme périphérique. Peu densément peuplé avec 65 000 habitants en 1760, son rôle au sein de l'économie-monde émergeant s'articulait autour de la traite des fourrures (Lahaise et Vallerand 1999: 8). Cette activité, nécessitant peu de main-d'œuvre européenne, reposait sur la mise à contribution des peuples autochtones par l'entremise d'un système de postes de traite. Ce commerce reste dominant jusque dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se continuant après la Conquête britannique. Ce changement de pouvoir amène au tournant du XIX^e siècle un accroissement de l'intérêt pour les autres ressources de la colonie susceptible d'alimenter l'économie de la métropole, permettant un développement et une diversification de l'économie du Bas-Canada. Le choc double de l'indépendance américaine et les guerres napoléoniennes met les Canadas à l'avant-plan des stratégies impériales d'approvisionnement.

Ce changement de paradigme économique, combiné à la migration des loyalistes britanniques, marquera la transition du Bas-Canada de zone périphérique à une zone semi-périphérique de l'Empire britannique. La création du Haut-Canada change aussi la donne en transformant

Montréal, jusqu'alors une ville frontière du commerce des fourrures, en centre économique névralgique dans l'approvisionnement et l'exploitation de la nouvelle colonie à l'ouest.

Le Bas-Canada, avec ses vastes étendues encore sauvages, est riche en opportunités pour les marchands entreprenants. Ces marchands, le plus souvent des loyalistes, s'installent à Montréal et à Québec et sont un important vecteur du développement économique de la colonie. En plus de stimuler la production de produits terriens comme le bois d'œuvre et le blé, ils sèment les bases d'industries secondaires comme la construction navale et la confection d'alcool. Au final, à la différence d'une colonie périphérique, le Bas-Canada au début du XIX^e siècle a bénéficié aussi de plus de liberté dans ses choix économiques.

5.2. Le réseau commercial de James Dunlop

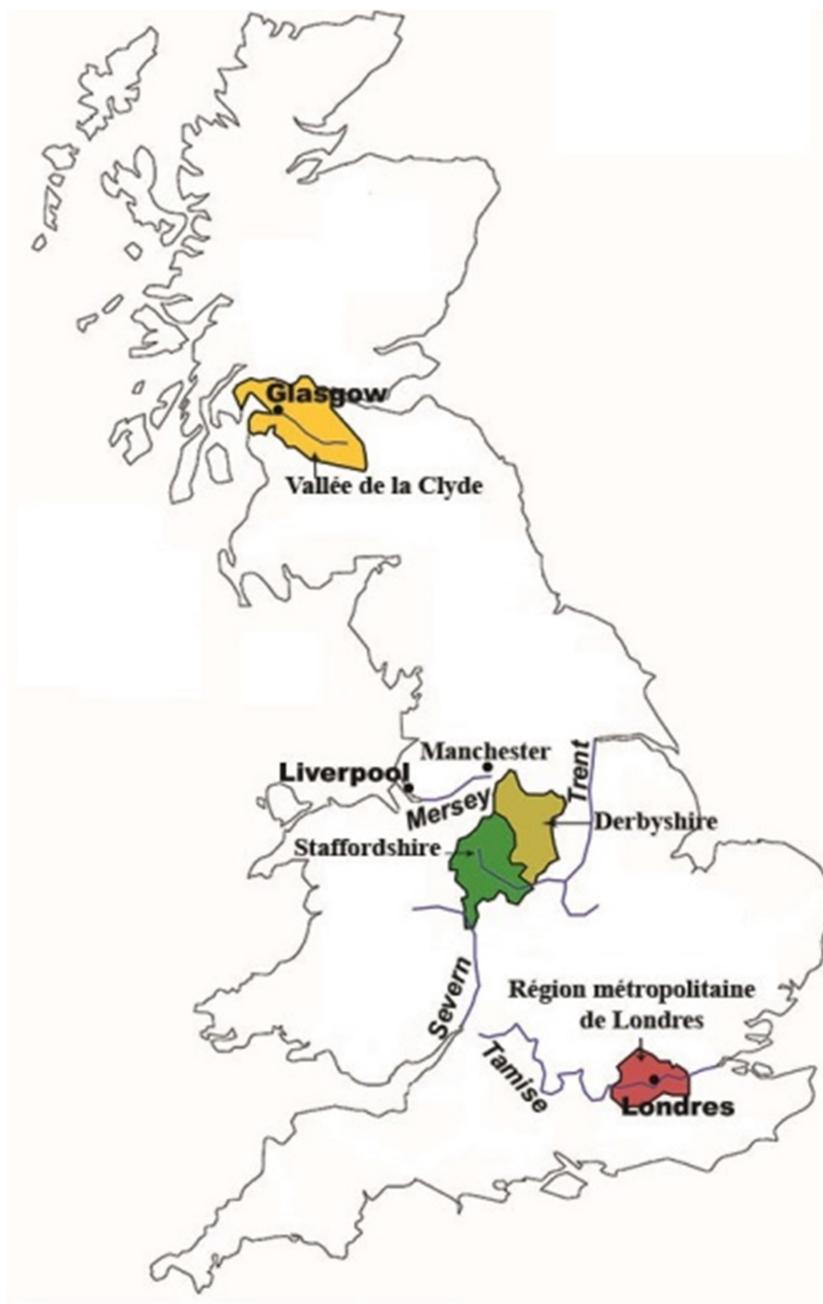
À l'intérieur de cette hiérarchie et ces dynamiques de l'Empire britannique du début du XIX^e siècle, les activités commerciales de James Dunlop s'organisent tel un réseau maritime transatlantique. Ce réseau apparaît à travers quelques types de produits caractéristiques, en considérant le lieu de production probable, le port d'envoi et la destination finale. Par l'analyse conjointe des schèmes d'approvisionnement de ces types de produits et l'interaction des différentes régions de l'Empire britannique, nous pourrions reconstituer le réseau commercial global de Dunlop avec ses logiques sous-jacentes (Dagneau 2009: 285).

Ce sont les données archéologiques issues du site de l'entrepôt de Dunlop que nous approfondirons à l'aide de données historiques. On retrouve ici quatre catégories générales de produits : la céramique, les alcools, les matières premières et les produits autres. Dans tous les cas, il ne s'agit pas de l'ensemble des marchandises transigées par Dunlop, mais plutôt celles pour lesquelles nous avons assez d'informations pour faire des inférences.

La céramique

Si la céramique ne représentait pas un produit très rentable, elle est néanmoins le témoin le plus abondant de l'occupation Dunlop au cœur du port de Montréal. L'origine des productions étudiées est parfois difficile à établir avec certitude, mais il est possible d'opérer quelques inférences (Figure 11).

Figure 10. Provenance des principales céramiques de l'occupation Dunlop



| Tableau 33. Productions céramiques dominantes de l'occupation Dunlop et leur lieu de production potentiel | | | |
|--|---------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| Code Parcs Canada | Nom de la production | Nombre de fragments | Lieu de production potentiel |
| 1.1.1.32-35 | Terre cuite commune locale | 454 | Bas-Canada |
| 1.1.2.1 | Faïence | 346 | Royaume-Uni |
| 1.1.2.31 | Terre cuite fine crème | 3407 | Staffordshire/ Glasgow |
| 1.1.2.51 | Terre cuite fine perle | 2179 | Staffordshire/ Glasgow |
| 1.2.2.31 | Grès fin blanc à glaçure saline | 74 | Staffordshire |
| 1.2.1.81 | Grès grossier Derbyshire | 103 | Derbyshire |

Comme nous pouvons le constater (Tableau 33), le Staffordshire est la principale région productrice des céramiques présentes sur le site, dont celles des deux productions les plus courantes : la terre cuite fine crème et perle. Localisé dans les Midlands anglais dans la haute vallée de la Severn, le Staffordshire est attaché au tandem formé avantageusement par Manchester, qui est un important centre manufacturier, et son port de Liverpool. Cette localisation place le Staffordshire dans une position idéale pour écouler ses céramiques à la fois en Grande-Bretagne et outre-mer. Au XVIII^e et au XIX^e siècle il est l'un des plus importants centres céramiques du Royaume-Uni, où voient le jour les terres cuites fines crèmes, perles et blanches.

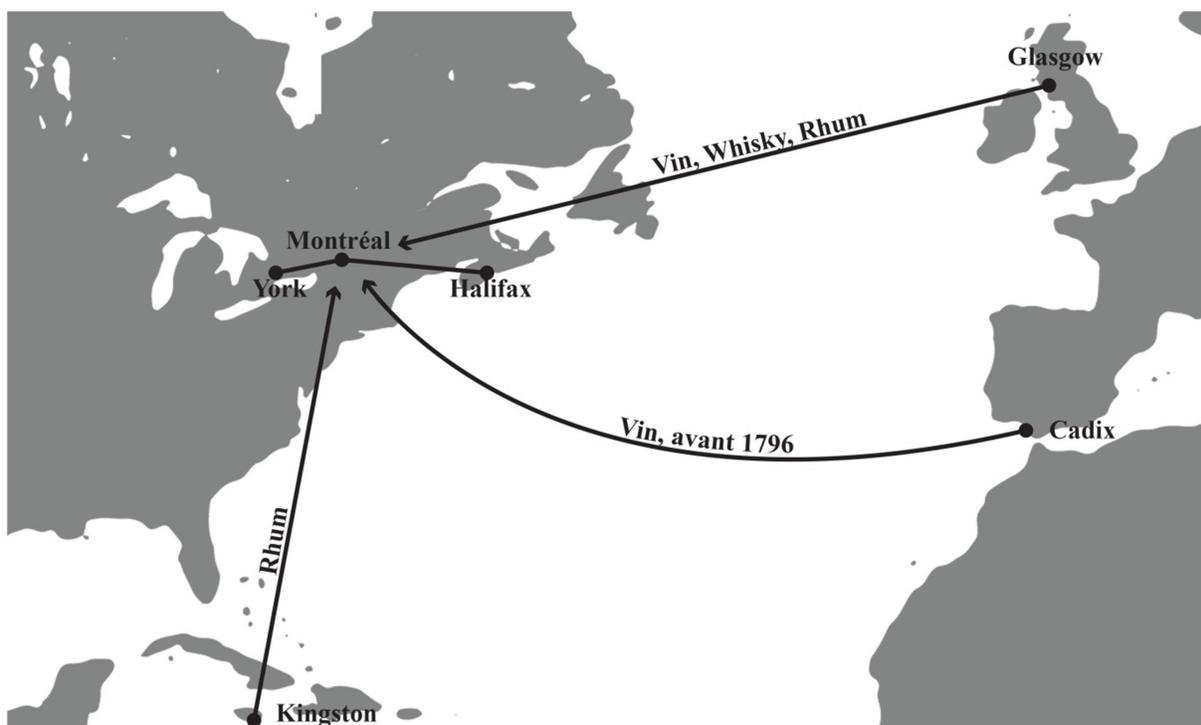
Cependant, les ateliers produisant ces types de céramiques vont se répandre avec la standardisation que permettent les techniques industrielles et l'amélioration des réseaux de communications interrégionale. Ainsi, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, les marchands de Glasgow réinvestissent l'argent du commerce du tabac dans divers secteurs économiques, dont la production céramique. On retrouve donc au temps de Dunlop de nombreuses manufactures dans les environs de Glasgow produisant de la terre cuite fine crème et perle, localisées sur les rives du Firth of Forth et dans la vallée de la Clyde (Haggarty 2013: 129). Grâce au *Clyde Commercial Advertiser*, un journal retraçant les cargos transitant par les ports de la Clyde, on sait que Dunlop a importé de Glasgow 6800 livres de *Queensware* entre 1806 et 1810, dont 6000 livres en 1810, ce qui représente la totalité des exportations de *Queensware* écossaise de cette année au Canada (Quail 1986: 6; Pro CUST 14/21). Si le *Queensware* est un nom habituellement attribué à la terre cuite fine crème, il existe une certaine variabilité dans les appellations écossaises pouvant inclure la terre cuite fine perle.

Globalement, en 1808 les exportations de céramique écossaise représentent 22,4% des céramiques britanniques exportées au Canada (PRO CUST 14-21, 17-30), ce qui laisse supposer qu'une part importante du reste vient du Staffordshire, le principal centre de production céramique des ports de l'Ouest britannique.

En somme, si nous ne pouvons pas certifier l'origine exacte des céramiques retrouvées sur le site à l'étude à Montréal, on sait qu'en Grande-Bretagne, les ports occidentaux de Liverpool et Glasgow sont au début du XIX^e siècle spécialisés dans le commerce colonial transatlantique. Le principal centre de production de terre cuite fine crème et perle de l'époque, les céramiques les plus présentes sur le site, est le Staffordshire, dans l'arrière-pays de Liverpool. On sait que ces produits sont aussi créés ailleurs en Grande-Bretagne, et les documents d'archives nous montrent sans ambiguïté que Dunlop s'en approvisionnait à partir de la région de Glasgow. Nous pouvons donc avancer que dans le réseau d'approvisionnement de céramique de Dunlop, les céramiques, et par extension plusieurs des produits manufacturés britanniques sur le site à l'étude, provenaient des ports de l'ouest de la Grande-Bretagne, particulièrement Liverpool et Glasgow. Une fois ces produits importés, Dunlop les vendait ou les échangeait à des producteurs de bois, de potasse ou de grains au lieu de payer monétairement.

Les alcools

Figure 11. Réseau d'échange d'alcool de James Dunlop



Durant l'occupation Dunlop, la majorité des fragments de verre retrouvés proviennent de bouteilles à vin et à alcools en verre à charbon. Leur prévalence sur le site nous révèle une gamme de produits échangés par Dunlop dont on ne trouve pas de trace archéologique directe: les vins et les spiritueux (Figure 12). Pour obtenir ces produits, on sait que le principal lieu d'approvisionnement de Dunlop est Glasgow. Les carnets de transactions que son frère Robert tenait à Glasgow montrent que les Dunlop y achetaient du vin, du whisky et du rhum jamaïcain que l'on payait régulièrement avec de la potasse (AA ATD 23/7/12). Transitant par Glasgow, le rhum des Antilles est à cette période la troisième exportation écossaise vers le Canada en importance, derrière les produits du coton et le sucre. Il s'agissait d'un commerce de prédilection des Écossais, qui exportaient près de 50% du rhum transitant au Royaume-Uni à destination du Canada (PRO CUST 14-21; 17-30).

Cependant, Dunlop trouvait aussi à son avantage de s'approvisionner directement dans les colonies productrices. En 1788, grâce à une nouvelle législation britannique, Dunlop se lance dans un commerce direct avec la Jamaïque, échangeant du bois et du grain contre du sucre et

du rhum. Aussi, jusqu'en 1796, il s'approvisionne à Cadix en Espagne en vins portugais et espagnols, montrant qu'il pouvait s'il le désirait étendre son réseau à l'extérieur du cadre colonial britannique (McMillan et Richardson 1983). Si la majorité de l'alcool obtenu est vendu ou échangé au Bas-Canada, Dunlop fournit également en vin et en rhum jamaïcain le Haut-Canada, via les négociants Alexander Wood et William Allan établis à York et en Nouvelle-Écosse via James Bert à Montholm, près d'Halifax (AA ATD 23/7/13).

Ici donc, contrairement à la céramique, Dunlop brise la relation mercantile métropole-colonie habituelle en cherchant de bonnes affaires pour l'alcool en dehors de la Grande-Bretagne. Glasgow est toujours son centre de transbordement, où il peut acheter du vin et du rhum originaire de Jamaïque. Dans ce cas, Dunlop suit la tendance faisant de l'Écosse le principal exportateur de rhum au Bas-Canada. Grâce à ses navires cependant, il peut s'affranchir de la métropole et s'approvisionner directement à la source, qu'il s'agisse d'une colonie ou d'une nation étrangère. Dans tous les cas, cet alcool, en plus d'être vendu ou échangé au Bas-Canada, est aussi réexpédié par Dunlop dans les autres colonies de l'Amérique du Nord britannique.

Matières premières : potasse, bois et grain

On ne recense pas de témoins archéologiques de la potasse, du bois et des grains sur le site à l'étude durant la Période V. Cependant, les archives montrent que les matières premières sont la pierre d'assise des affaires de Dunlop. À l'époque, les principaux domaines où Dunlop s'active sont ceux de la potasse, du bois et du blé, des produits dont la demande est croissante outre-Atlantique (Figure 13). Il faut mentionner que si l'on ne retrouve pas de potasse sur le site durant la Période V, le terrain adjacent au nord-ouest appartient à Jean Bouthilier, qui fait affaire dans le domaine de la potasse. Il fait construire en 1792 une potasserie sur son terrain, détruite par un incendie 1793, et devient inspecteur de potasse et de perlasse en 1804, ce qui aurait pu avoir potentiellement une influence sur l'achat du terrain par Dunlop (D'Amour *et al.* 2005: 57)

Figure 12. Réseau d'échange des matières premières de James Dunlop

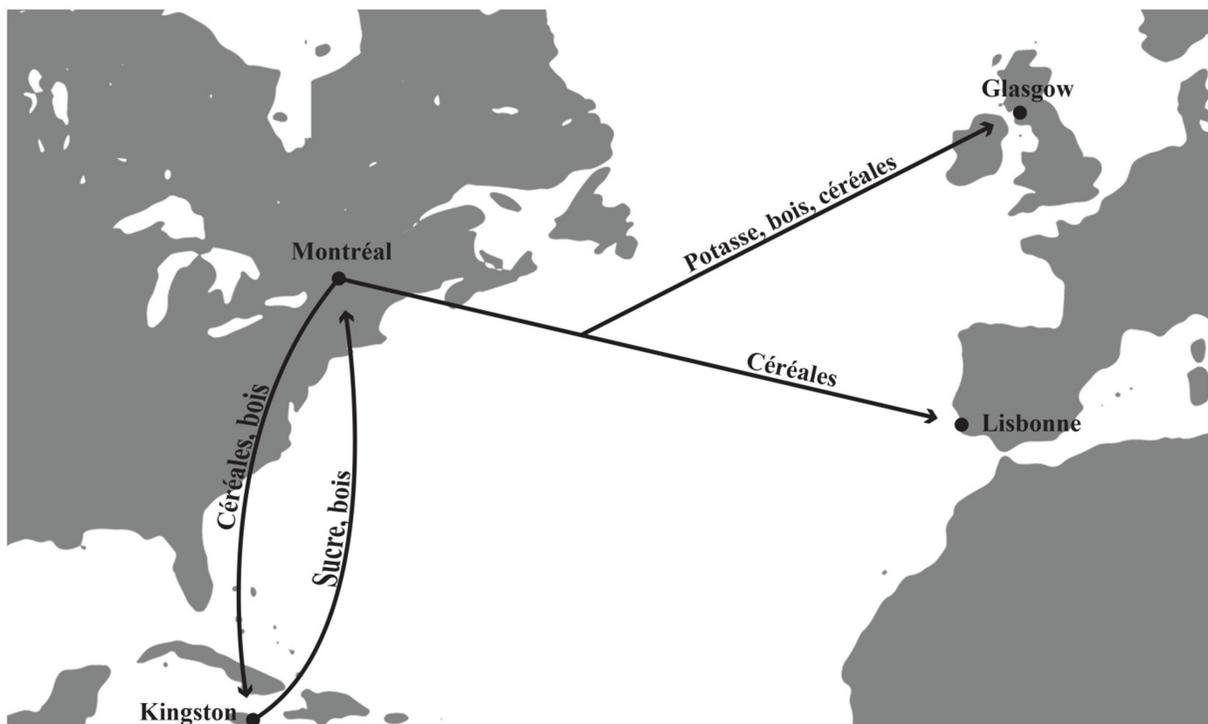


Tableau 34. Part de la potasse, du bois, du blé et de la fourrure dans la balance des importations britanniques en 1808 (en livres sterling)

| | Montant des importations au Royaume-Unis | Pourcentage des importations au Royaume-Unis | Montant importé en Écosse | Pourcentage des importations écossaises | Montant importé en Angleterre et au pays de Galles | Pourcentage des importations anglaises et galloises |
|--------------|--|--|---------------------------|---|--|---|
| Potasse | 94 365 | 23,12% | 19 435 | 55,3 % | 74 930 | 20,1% |
| Bois | 197 985 | 48,51% | 7 068 | 20,11% | 190 917 | 51,19% |
| Blé | 26 417 | 6,47% | 7 777 | 22,13% | 18 640 | 5% |
| Fourrure | 86 007 | 21,07% | 0 | 0 | 86 007 | 23,06% |
| Total | 31 8767 | 99,17% | 34 280 | 97,54% | 284 487 | 99,35% |

L'industrie forestière croissante de la colonie a permis à Dunlop de s'en tailler la part du lion dans deux produits dérivés: la potasse et le bois d'œuvre. La potasse représente un élément particulièrement important puisque Dunlop, de son vivant, était l'un des négociants dominants du commerce de la potasse au Canada, au point où il spéculait en 1805 pour établir un monopole complet (Dunlop 1967: 30). À cette époque, l'industrie textile britannique assure une demande croissante en potasse, qui sert à fabriquer des savons et des teintures. La potasse montréalaise est expédiée dans sa majorité à Glasgow où Dunlop fait affaire avec divers marchands locaux, notamment son beau-frère Andrew McNair. Dunlop se sert de la potasse comme monnaie d'échange pour obtenir d'autres produits sans payer en argent. Par exemple, en 1807, il échange à Thomas Shield en Irlande des tonneaux de potasse contre 150 tonneaux de blé (AA ATD 23/7/13).

Avec les guerres napoléoniennes, le bois est aussi en forte demande dans les chantiers navals britanniques. La contribution de Dunlop est connue seulement à travers une livraison en 1789 à Leith et les achats de son beau-frère Andrew McNair à Glasgow (AA ATD 23/7/13). En plus de ces livraisons en Grande-Bretagne, il fournit son propre chantier naval à Montréal (le site BjFj-25, au pied de la rue McGill) et échange du bois en Jamaïque contre du sucre et du rhum. Malgré cette priorité sur l'exportation, on retrouve aussi dans ses affaires des importations de bois tropical. Son inventaire après décès mentionne la présence de 19 tonnes de bois de gaïac dans son entrepôt du site de fondation de Montréal (BAnQ CN601 S187). Cette espèce forestière poussant uniquement dans les Antilles et en Amérique du Sud, Dunlop devait donc l'acquérir des colonies britanniques des Indes occidentales.

Le dernier produit, le blé, occupe une place particulière dans la mesure où sa principale source est le Canada, mais Dunlop n'hésite pas à acheter du blé anglais et irlandais sur lequel il spéculait durant ces années de fréquente insuffisance des récoltes britanniques. En effet, la guerre napoléonienne et le blocus continental créent en Grande-Bretagne une période faste pour le commerce de grains et de farine. En 1797, Dunlop vend pour 17 000 livres sterling de blé à la ville de Glasgow et durant le conflit, il ravitaille la ville ainsi que l'armée britannique en Amérique du Nord et dans la péninsule ibérique. Comme dans la potasse, Dunlop essaie à partir de 1800 d'établir un monopole sur l'exportation canadienne de blé (MacMillan et Richardson 1983).

En somme, la trinité formée par le blé, le bois et la potasse est au cœur des affaires commerciales de Dunlop. Se fournissant au Bas-Canada chez des producteurs locaux, il approvisionne surtout la métropole, mais aussi les colonies britanniques des Antilles et de l'Amérique du Nord. Encore ici, les transactions connues de Dunlop favorisent l'Écosse : il approvisionne Glasgow en grain durant la guerre, Leith et Glasgow en bois et les acheteurs connus de sa potasse sont surtout à Glasgow. Fort de son quasi-monopole de potasse et de blé canadiens, Dunlop à lui seul assure une part importante du commerce qui lie Montréal et Glasgow.

Autres produits

S'ils sont moins documentés, certains autres produits de Dunlop révèlent des facettes de son réseau commercial. On recense sur le site un lingot de fonte avec la marque « Clyde », soit la *Clyde Ironworks* de Glasgow. Cette fonderie, qui opère du vivant de Dunlop, pourrait être un autre indicateur de sa préférence pour Glasgow comme lieu d'approvisionnement (Grace's Guide 2013). Ensuite, l'inventaire après décès de Dunlop mentionne la présence de 1510 livres sterling de thé dans son entrepôt du port (BANQ CN601 S187). Lorsqu'on regarde les exportations britanniques vers le Canada, on constate que le thé, tout comme d'autres produits d'Extrême-Orient dont les épices et l'opium, sont sous un monopole presque complet de Londres (Pro CUST 10-5). Il s'agit là d'une des conséquences du monopole de la Compagnie des Indes orientales sur le commerce avec l'Asie, ce qui a comme effet de faire converger les produits d'Orient vers Londres. Dans les circonstances, cela veut dire que Dunlop, ou ses partenaires sur le territoire métropolitain, s'approvisionnait à Londres.

Enfin, malgré la guerre et le blocus continental à partir de 1806, la Grande-Bretagne continue d'envoyer des produits européens au Canada, incluant des produits français (Pro CUST 14-21). Dans un contexte où le commerce légal avec une bonne part de l'Europe est presque impossible, les marchands britanniques se sont tournés vers des activités de contrebande. Entre autres, les marchands britanniques et allemands mettent en place vers 1807 un important réseau de contrebande centré sur l'archipel de Heligoland, deux îles faisant 1,7 km² en mer du Nord. Du jour au lendemain, l'archipel devient la plaque tournante du commerce interlope avec l'Europe continentale au point où en 1808, plus de 200 marchands britanniques y

faisaient affaire (Rüger 2017: 23). Ainsi, si Dunlop échange durant cette période des produits européens, dont du vin, lui ou ses partenaires commerciaux doivent faire affaire avec des intermédiaires impliqués dans le trafic de ces produits.

5.3. Le réseau commercial de Dunlop et sa logique

Maintenant que nous avons vu l'origine et la nature des transactions de certains produits échangés par Dunlop, nous pouvons établir la nature, les dynamiques et la logique soutenant son réseau commercial. Le point focal se retrouve à Montréal dans le Bas-Canada. Face à ce constat, il est pertinent de se demander pourquoi un marchand comme Dunlop a choisi de s'établir dans une colonie alors économiquement marginale plutôt que dans les Antilles par exemple. Or, si les colonies antillaises sont très riches, elles demeurent périphériques. Leur économie est limitée à l'exploitation de quelques produits rentables comme le sucre et le coton, sans possibilité d'expansion ou de diversification. Pour un marchand ambitieux, percer dans des colonies où le marché est déjà saturé et contrôlé n'offre que peu de perspectives. Le Bas-Canada, en revanche, est une colonie semi-périphérique où l'industrie primaire, la traite des fourrures, cède sa part face au marché croissant de divers produits comme le bois et le blé. Par sa taille, sa faible population et sa richesse en ressources, le Bas-Canada apparaît comme une terre vierge pleine d'opportunités pour qui sait les prendre. Cette capacité à saisir l'initiative dans des domaines économiques encore émergents de la colonie est l'un des traits les plus caractéristiques de Dunlop. Son choix d'établir ses affaires à Montréal plutôt qu'à Québec suit cette logique, Montréal étant plus proche des ressources qu'il convoitait comme la potasse, le blé et le bois. Il était d'ailleurs connu pour passer la plus grande partie de son temps à arpenter le pays en quête de nouvelles sources plus rentables.

Si l'envoi de matières premières vers la métropole est l'activité que l'on s'attend à voir dans un modèle impérial mercantiliste, le réseau transatlantique de Dunlop possède aussi des caractéristiques particulières. Le plus flagrant est son choix de diriger ses affaires à partir de la colonie plutôt que de la métropole. Ainsi, dans un contexte où le commerce transatlantique est dominé par les marchands de la métropole avec des représentants dans les colonies, Dunlop fait le contraire, étant un marchand colonial avec des représentants dans la métropole. Ce positionnement lui permet de réagir rapidement dans ses affaires coloniales pour saisir les

meilleures occasions. S'il s'agit toujours de nourrir la métropole en ressources, Dunlop se met en position de monopoliser le commerce de Montréal à Glasgow plutôt que de se subordonner à la concurrence des négociants établis à Londres et à Liverpool.

Son principal lien avec la métropole est la ville de Glasgow, qui lui sert de point d'ancrage. Lui-même originaire de la ville, il peut compter sur des partenaires de longue date pour gérer ses affaires sur les lieux, notamment la firme *Allan, Kerr & Company* de Greenock, ses frères Alexandre et Robert, et son beau-frère Andrew McNair. Il leur confie la réception du bois, de la potasse et du blé canadiens, qu'ils revendent à des clients à l'intérieur du Royaume-Uni. Dans le cadre des guerres napoléoniennes et du développement industriel britannique, ces ressources sont d'une grande valeur. Le bois répond à un besoin croissant dans la construction navale, la potasse sert dans l'importante industrie textile et le blé nourrit la main-d'œuvre citadine en contexte de guerre. Inversement, ses agents de Glasgow acquièrent les produits manufacturés destinés au marché colonial. Les industries de Glasgow ravitaillent la colonie en divers produits, tandis que d'autres marchandises sont tirées du reste du Royaume-Uni, notamment des ports de la côte ouest comme Liverpool. Les produits obtenus en Orient comme le thé et les épices sont obtenus de marchands londoniens ou de leurs intermédiaires tandis que les produits d'Europe continentale s'obtiennent en grande partie via la contrebande. Enfin, les agents de Dunlop à Glasgow acquièrent en grande quantité du rhum jamaïcain qui transite par la ville.

Les produits manufacturés importés par Dunlop et vendue dans la colonie sont peu rentables. Cependant, ces produits servent souvent de monnaie d'échange avec les fournisseurs de potasse, de bois et de céréales (MacMillan et Richardson 1983). L'inverse se produit aussi avec la potasse, qui sert aussi de monnaie d'échange pour obtenir de l'alcool ou des produits manufacturés en Écosse. Ainsi, l'une des stratégies commerciales de Dunlop est de tenter si possible d'acheter des produits avec ses propres marchandises plutôt que monétairement.

En plus de ses connexions avec la métropole, Dunlop est aussi un acteur du marché intercolonial, ce qui se conforme à sa volonté de saisir l'initiative en contexte colonial plutôt que de se subordonner aux impératifs de la métropole. Il transige à la fois des produits manufacturés et des matières premières. Avec ses propres navires, il commerce directement

avec la Jamaïque à partir du Canada, envoyant du bois et du blé en échange de sucre, de rhum et de bois tropical. Il s'investit aussi dans le commerce avec le Haut-Canada et la Nouvelle-Écosse, qu'il approvisionne avec une large gamme d'items nécessaires au développement colonial, particulièrement dans le cas du Haut-Canada.

Au final, le succès des affaires de Dunlop relève d'une bonne connaissance des besoins en ressources de la Grande-Bretagne. Contrairement aux marchands de fourrures, qui répondent à une demande limitée, Dunlop choisit ses produits en sachant que la demande est élevée et ira en augmentant. Son produit phare, la potasse, révèle une fine compréhension du développement industriel britannique. La potasse est en effet un élément important dans la création de savon et de teinture pour les textiles, la principale industrie britannique, alors en pleine expansion. La guerre avec la France, puis les États-Unis, oriente aussi ses choix vers la construction navale et l'approvisionnement de la métropole en denrées alimentaires. En assumant pleinement une perspective montréalaise sur l'Empire britannique, il commerce directement avec les autres colonies britanniques plutôt que de passer par la métropole. Ceci l'amène d'ailleurs à établir sa propre flotte marchande pour arriver à cet objectif.

Néanmoins, si Dunlop garde un attachement à sa ville natale, le choix de Glasgow comme point d'ancrage de ses échanges au Royaume-Uni n'est pas motivé par une forme de favoritisme. Il s'agit plutôt d'une conséquence de son choix de gérer ses affaires à partir de Montréal plutôt que de la métropole. N'étant pas présent, il doit recourir à des agents de confiance pour gérer ses affaires en Grande-Bretagne. Son réseau de contacts étant centré sur Glasgow, il est normal que la ville devienne le centre de ses affaires dans la métropole. Ce faisant, lorsque ses partenaires glasvégiens achètent des produits pour la colonie, ils les acquièrent surtout localement, expliquant la dominance des produits écossais.

5.4. Le site de fondation de Montréal dans le réseau de Dunlop

Maintenant que nous avons exploré la nature du réseau commercial de Dunlop, on peut s'attarder sur une ultime question : quelle était la place du site de fondation de Montréal dans ce réseau? Le premier élément à prendre en considération est qu'il ne s'agit pas du siège principal de James Dunlop, qui se trouve dans un entrepôt-magasin sur la rue Saint-Paul et qui sert aussi de boutique de vente à la population (MacMillan et Richardson 1983). Le deuxième élément est la composition de la marchandise dans l'entrepôt (Tableau 35). Si l'on regarde l'inventaire après décès de Dunlop, les marchandises sont surtout composées de produits en vrac, de denrées alimentaires et de pièces de quincaillerie.

Parmi ces marchandises, certains éléments devaient sans doute approvisionner le chantier naval Munn à proximité, où Dunlop faisait construire ses embarcations. L'importante quantité de clous et la présence de gaïac, un bois dur que l'on utilise en construction navale pour les poulies et autres mécanismes, donne du poids à cette hypothèse (Normand 1992: 258). Ensuite, si ces produits ne se trouvent pas dans son entrepôt-magasin, ils ne doivent pas être destinés au marché montréalais. En prenant la logique du réseau commercial de Dunlop, ces marchandises pourraient avoir deux destinations : servir de monnaie d'échange avec les producteurs de blé, bois et potasse, ou approvisionner le Haut-Canada. L'entrepôt de Dunlop au port de Montréal aurait donc été un entrepôt de transit, où des marchandises destinées à approvisionner le Haut-Canada étaient entreposées avant d'être réexpédiées. Sachant que le Haut-Canada était alors une jeune colonie en cours d'établissement, cette hypothèse pourrait avoir du sens.

5.5. Bilan

Adam Smith, économiste écossais du XVIII^e siècle, disait que la prospérité des nouvelles colonies ne pouvait provenir que de deux sources : l'abondance de bonnes terres et la chance

| Produits | Valeur |
|-------------------------|---------------|
| Thé | 1510 £ |
| Sucre | 287 £ |
| Sucre raffiné | 491 £ |
| Fer blanc | 781 £ |
| Fer assorti | 720 £ |
| Fer en tôle | 49 £ |
| Chaudrons à potasse | 498 £ |
| Clous de bardeaux | 49 £ |
| Clous de toiture | 85 £ |
| Clous | 284 £ |
| Cuivre | 312 £ |
| Bois de gaïac | 199 £ |
| Souliers militaires | 150 £ |
| Jambons | 174 £ |
| Toiles à drap | 45 £ |
| Riz | 97 £ |
| Gruau | 67 £ |
| Verres à eau | 41 £ |
| Total | 5839 £ |
| Source: BAnQ CN601 S187 | |

pour ses habitants de gérer leurs affaires comme il leur plaise (Smith 1976 [1776]: 608). D'une certaine manière, James Dunlop est l'exemple de cet adage. En profitant du vaste marché encore croissant des matières premières, Dunlop a pu durant sa vie devenir un acteur économique incontournable du Bas-Canada. Cependant, bien que le gros de ses affaires était de fournir en ressources la métropole, Dunlop a toujours tenté d'avoir l'initiative dans ses échanges ainsi que de trouver les meilleurs débouchés. En faisant preuve d'adaptabilité, Dunlop a pu tirer un maximum du contexte des guerres napoléoniennes et des concessions économiques données par la métropole. Sans en être lui-même la source, Dunlop est un exemple du profond changement qui a vu le Bas-Canada, une colonie marginale centrée sur le commerce des fourrures, se diversifier vers la fin du XVIII^e siècle pour devenir une colonie plus indépendante et capable d'agir comme un acteur économique autonome en semi-périphérie de l'économie-monde.

L'étude du réseau commercial de Dunlop a aussi permis de comprendre plus en détail la dynamique économique de l'Empire britannique et la position de Montréal en son sein. Nous avons pu remarquer que les ports de l'Ouest britannique, particulièrement Glasgow, sont les principaux pôles d'échanges métropolitains de Dunlop. Leur orientation vers le commerce transatlantique tranche avec Londres et son commerce axé davantage vers l'Orient. Pour sa part, Montréal, le siège des affaires de Dunlop, a pu bénéficier de la colonisation du Haut-Canada en passant de ville frontière à un nœud commercial important en Amérique du Nord britannique.

Conclusion

À partir de la simple culture matérielle associée à la décennie allant de 1805 à 1815, nous avons pu tenter de reconstruire le réseau commercial de Dunlop ainsi que la place qu'occupait le site de fondation de Montréal à l'intérieur de ce réseau. Les schèmes d'approvisionnement des différents produits étudiés ont permis de voir l'étendue géographique des affaires de James Dunlop, où le site à l'étude fait office de véritable microcosme de cette variété. Le gros des affaires de Dunlop s'articulait autour de l'exportation des matières premières canadiennes vers le Royaume-Uni. Dans la métropole, nombre de ses affaires transigeaient par sa ville natale de Glasgow et dans une moindre mesure des autres ports de l'ouest de la Grande-Bretagne comme Liverpool et Bristol. Cette centralité de Glasgow dans le réseau commercial de Dunlop donne du crédit à l'hypothèse de MacMillan sur le régionalisme écossais de l'époque. Cependant, je crois que ce «favoritisme» n'est pas autant le signe d'un désir conscient de valoriser sa région natale, qu'une conséquence de l'organisation de ses affaires. En fonctionnant à partir de la colonie, Dunlop devait avoir des partenaires dans la métropole pour faire transiger ses marchandises. L'accent placé sur des partenaires de Glasgow et de sa région ne serait donc pas du régionalisme conscient, mais plutôt un reflet du manque de contacts de Dunlop dans la métropole.

Sur le plan conceptuel, l'approche à double volet, basée sur l'approche archéologique et sur l'agentivité de Dunlop d'une part, et, d'autre part sur l'intégration dans l'approche globale de l'économie-monde, a porté des fruits. Nous avons pu analyser les schèmes d'approvisionnement de certains produits et réfléchir sur les raisons motivant les choix économiques de leur propriétaire, James Dunlop, en les insérant dans le contexte de l'économie-monde. Ceci a permis de voir que le schéma typique de hiérarchisation de l'économie-monde peut être nuancé, puisque Dunlop était un marchand colonial prenant toutes les initiatives possibles dans la métropole pour élargir ses affaires, alors qu'on tend à vouloir percevoir l'inverse.

Dans l'analyse de la culture matérielle, le choix de réfléchir sur la question de la fonction sur le site des objets plutôt que de seulement suivre la nomenclature de Parcs Canada a été extrêmement bénéfique et a permis une analyse plus en profondeur de la période étudiée.

Comme nous avons pu le voir, le site était sans doute un lieu d'entreposage de Dunlop avec des marchandises destinées à être exportées au Haut-Canada ou échangées à des producteurs canadiens. Dans ce dernier cas, Dunlop achetait le plus souvent les matières premières de ces producteurs avec des marchandises britanniques importées, par exemple de la céramique. Ainsi, une assiette de terre cuite fine perle sur le site, plutôt que d'avoir une fonction de vaisselle de table, était sûrement une marchandise, mais plus loin encore était potentiellement une monnaie d'échange. Ceci témoigne des avantages de prendre du recul dans l'interprétation des fonctions pour mieux cerner leur présence sur le site.

En somme, la méthodologie du mémoire, en s'axant sur la réflexion fonctionnelle des artefacts et en utilisant l'approche conceptuelle à deux volets, possède un grand potentiel dans l'interprétation de sites à nature commerciale. Si la méthode peut s'adapter à des sites de toutes les périodes, elle possède l'intérêt de pouvoir revitaliser nos approches sur les sites commerciaux datant d'après la Conquête, où l'étude de la culture matérielle se limite souvent à la simple typologie.

Bibliographie

Arkéos

2006 *Fouilles archéologiques aux sites de l'Hôpital Général (BiFj-71) et Logan-Munn (BiFj-25) - 600 rue d'Youville, îlot 33A- Montréal, 2001.* Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Ayrshire Archives

1805 Livre d'affaires de Robert Dunlop. Cote: ATD 23/7/13 et ATD 23/7/13

Bélanger, Christian, Monique Laliberté, Brad Loewen et Éric Phaneuf

2004 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2002.* Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Bélanger, Christian, et Brad Loewen

2004 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activité de 2003.* Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2006a *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2004.* Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2006b *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2005.* Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2008 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2006.* Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2010a *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2007.* Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2010b *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2008.* Université de Montréal, Montréal. Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2010c *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2009.* Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2011 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2010.* Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine, Montréal.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans le Vieux-Montréal

1815 Inventaire après décès des avoirs de Dunlop. Greffes notariales section Henri Griffin, Cote: BAnQ CN601 S187

Brassard, Michel, et Myriam Leclerc

2001 *Identifier la céramique et le verre ancien au Québec. Guide à l'usage des amateurs et professionnels.* Cahier d'archéologie du CELAT Vol.12. Université Laval, Québec.

Braudel, Fernand

1979 *Le temps du monde.* Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècles, vol. 3. A. Colin, Paris.

Campbell, Anita

1984 *La creamware de Place-Royale.* Collection Patrimoines, série Dossiers Vol.57. Les Publications du Québec, Québec.

Campey, Lucille H.

2006 *The Scotsmen: The Pioneers Scots of Lower Canada, 1763-1855.* Natural Heritage Books, Toronto.

Cartography Associates

2018 David Rumsey Map Collection. Document électronique, <https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~3237~350025:-Composite-of--To-His-Royal-Highnes>, accédé le 9 janvier 2018.

Cholet, Hélène

2016 Porcelaine chinoise. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 353-358. Série archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Collard, E

1984 *Nineteenth century pottery and porcelain in Canada.* McGill-Queen's University Press, Montréal.

Corbel, Nadine H. J.

1991 Les chantiers navals à Montréal au XIXe siècle. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal.

Côté, Robert, Geneviève Duguay et Serge Saint-Pierre

2003 *Montréal carrefour de commerce et des populations : Analyse de la culture matérielle de la place Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de la Pointe à Callière (BjFj-22, 101G), 1991.* Collection patrimoine archéologique de la ville de Montréal, vol. 7. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Dagneau, Charles

2009 La culture matérielle des épaves françaises en Atlantique nord et l'économie-monde capitaliste, 1700-1760. Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

D'Amour, Valérie, Guy Mongrain et Alan M. Stewart

2005 *Lieu de fondation de Montréal, pointe à Callière: historique de l'îlot D'Youville-De Callière-de la Commune-du Port.* Université de Montréal et Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.

Delage, Christophe

2017 Once upon a time...the (hi)story of the concept of the chaîne opératoire in French prehistory. *World Archaeology* 49(2): 158-173.

Delmas, Vincent, et Justine Bourguignon-Tétreault

2012 *Fouilles archéologiques sur le site du domaine de Callière à Montréal, BjFj-101-Rapport d'activités de la saison 2011.* Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Desjardin, Pauline, et Geneviève Duguay

1992 *Pointe-à-Callière: l'aventure montréalaise.* Septentrion, Québec.

Devine, T. M.

1974 Sources of Capital for the Glasgow Tobacco Trade, c. 1740–1780. *Business History* 16(2): 113-129.

1976 The Colonial Trades and Industrial Investment in Scotland, c. 1700-1815. *The Economic History Review* 29(1): 1-13.

1990 *Conflict and Stability in Scottish Society, 1700-1850.* John Donald Publishers Ltd., Édimbourg.

Devine, T. M., et Philipp R. Rössner

2011 Scots in the Atlantic economy, 1600-1800. Dans *Scotland and the British Empire*, sous la direction de T. M. Devine et J. M. Mackenzie. Oxford University Press, Oxford.

Drouin, Pierre, et Mario Savard

1990 *Les pipes à fumer de Place-Royale*. Collection Patrimoines, série Dossiers, vol. 67. Les Publications du Québec, Québec.

Duguay, Françoise

2016 Pipes à fumer. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp.215-218, Série archéométrie, vol. 8. Publication du CELAT, Québec.

Dunlop, William H.

1967 *Reminiscences of Alexander Dunlop of Clober 1792-1880*. William H. Dunlop, Ayr.

Dunn, Christopher Chase, Thomas D. Hall et Nick Kardulias

2010 World-Systems Analysis and Archaeology: Continuing the Dialogue. *Journal of Archaeological Research* 19: 223-279.

Ethnoscop

2015a *Domaine de Callière/ Fort Ville-Marie. 214, Place D'Youville (BjFj-101). Fouilles archéologiques 2014*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

2015b *Supervision archéologique 211, rue de la Commune Ouest Montréal (BjFj-101)*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Finer, Ann, et George Savage

1965 *The selected letters of Josiah Wedgwood*. Cory, Adam & McKay, Londres.

Gallo, Tiziana, et Mélanie Johnson Gervais

2014 *Fouilles archéologiques sur le site de l'Îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités. Intervention de 2014*. Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Gauvin, Robert

1995 *Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada, Région du Québec*. Patrimoine canadien. Parcs Canada, Ottawa.

Genêt, Nicole

1980 *La faïence de Place-Royale*. Collection Patrimoines, série Dossiers, vol. 45. Les Publications du Québec, Québec.

Gervais, Mélanie Johnson

2016 Les céramiques de la glacière gervaise : le consumérisme chez la classe aisée montréalaise au milieu du XVIII^e siècle. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Gervais, Mélanie Johnson, et Alex Lefrançois-Leduc

2013 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BfFj-101. Rapport d'activités. Intervention de 2013*. Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Glaisyer, Natasha

2004 Networking: Trade and exchange in the eighteenth-century British empire. *The Historical Journal* 47(2): 451-476.

Grace's Guide

2013 Clyde Iron Works. Document électronique, https://www.gracesguide.co.uk/Clyde_Iron_Works, consulté le 12 septembre 2017.

Gratton, Olivier

2014 Les terres cuites locales en Nouvelle-France. Travail pratique sous la direction de Brad Loewen, Département d'Anthropologie, Université de Montréal. Document inédit.

Haggarty, George

1997 *Glasgow Delftfield Ceramic Resource Disc 18th century tin-glazed earthenware & creamware*. National Museums of Scotland et AOC Archaeology, Édimbourg.

Hildyard, Robin

2016 Grès brun glaçuré du Derbyshire. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 311-316, Série archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Hume, Ivor Noël

1977 *Early English Delftware from London and Virginia*. Colonial Williamsburg Occasional Papers in Archaeology, vol. 2. Colonial Williamsburg Foundation, Virginie.

Hunter, Robert, et George L. Miller

2001 How creamware got the blues : the origins of China glaze and pearlware. Dans *Ceramics in America 2001*, sous la direction de R. Hunter, pp. 135-161. Chipstone, Milwaukee. DOI: <http://www.chipstone.org/article.php/11/Ceramics-in-America-2001/How-Creamware-Got-the-Blues:-The-Origins-of-China-Glaze-and-Pearlware>, consulté le 10 octobre 2017.

Jarrett, Chris

2016 Faïence britannique. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 203-209. Série Archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Jones, Olive R.

1986 *Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises 1735-1850*. Études en archéologie, architecture et histoire. Parcs Canada, Ottawa.

Jones, Olive R., et Catherine Sullivan

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Études en archéologie, architecture et histoire. Parcs Canada, Ottawa.

Labonté-Leclerc, Mélissa

2016 Creamware. Dans *Identifier les céramiques au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 225-230. Série Archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Labonté-Leclerc, Mélissa, et Delphine Léouffre

2016 Pearlware. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 231-235. Série Archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Lahaise, Robert, et Noël Vallerand

1999 *Le Québec sous le Régime anglais*. Lactôt éditeur, Québec.

Laliberté, Monique

1985 *La Maison Wurtele, 1802-1838 : un édifice à vocation commerciale : fouilles archéologiques à la Place Royale Montréal*. Collection Le Montréal archéologique, vol. 2. Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Montréal.

Lamothe, Francis

2006 *La ville aux frontières: les perles de traite à Montréal aux XVIIe et XVIIIe siècle*. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Langlois, J

1978 *Répertoire des artisans-potiers québécois*. Collection Patrimoines, série Dossiers, vol. 37. Ministère des Affaires Culturelles, Direction générale du patrimoine, Québec.

Lapointe, Camille, et Guy Plourde

1996 *Les objets domestiques en grès fin anglais de Place-Royale*. Collection Patrimoines, série Dossiers, vol. 97. Les Publications du Québec, Québec.

Lauzon, Gilles, et Alan M. Stewart

2004 *Le centre bourgeois: nouvelles façade de la ville, 1800-1850*. Dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, sous la direction de M. Forget et G. Lauzon, pp. 107-150. Les Publications du Québec, Québec.

Lefrançois-Leduc, Alex, et Justine Bourguignon-Tétreault

2013 *Fouilles archéologiques sur le site du Domaine de Callière à Montréal, BjFj-101, Rapport d'activités – Intervention de 2012*. Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal.

Lemarchand, Guy

2007 Face à la France révolutionnée : l'économie britannique dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. *Annales historiques de la Révolution française* 1(349): 129-158.

Lemay, Elyse

2007 Sur la route des échanges au XVIIe et XVIIIe siècle. L'étude des terres cuites communes de Montréal. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Leouffre, Delphine

2015 Corrélation lots-couches de la Période V avec élévation. Document inédit, déposé à l'Université de Montréal, laboratoire d'archéologie historique, Département d'anthropologie.

Leroi-Gourhan, André

1964 *Le geste et la parole, la mémoire et les rythmes*. Albin Michel, Paris.

L'Hour, Michel, et Elisabeth Veyrat

2003 Analyser la culture matérielle maritime d'époque moderne: la contribution des épaves de la Natière (Saint-Malo). Dans *Mer et Monde: Questions d'archéologie maritime*, sous la direction de M.-A. Bernier, J. Bélisle, B. Loewen et C. Roy, pp. 171-187. Association des archéologues du Québec, Québec.

Losier, Catherine

2012 Approvisionner Cayenne au cours de l'Ancien Régime: étude archéologique et historique de l'économie et du réseau commercial d'une colonie marginale, la Guyane (XVIIe et XVIIIe siècles). Thèse de doctorat, Département d'histoire, Université Laval, Québec.

MacMillan, David S.

1976 The Scot as Businessman. Dans *The Scottish Tradition in Canada*, sous la direction de W. S. Reid, pp. 216-246. McClelland Stewart, Toronto.

Macmillan David S., et J. H. Richardson

1983 Dunlop, James. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5. Université Laval et Université de Toronto. DOI: http://www.biographi.ca/fr/bio/dunlop_james_5F.html, accédé le 20 décembre 2017

Marshall, P. J.

2012 *Remaking the British Atlantic: The United States and the British Empire after American Independence*. Oxford University Press, Oxford.

Métreau, Laetitia

2016 *Identifier la céramique au Québec*. Série archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Métreau, Laetitia, et Jean Rosen

2016 Faïence française. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp.189-198. Série archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Miller, George L.

1980 Classification and Economic Scaling of 19th Century Ceramics. *Historical Archaeology* 14(1): 1-40.

Mitchell, Elaine Allan

1976 The Scot in the Fur Trade. Dans *The Scottish Tradition in Canada*, sous la direction de W. S. Reid, pp. 32-60. McClelland Stewart, Toronto.

Monette, Yves

2006 *Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890 : analyses, caractérisation et provenances*. BAR international series 1490. Archaeopress, Oxford.

2016 Terre cuite glaçurée québécoise. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 77-82. Série archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Moussette, Marcel

1982 Les collections archéologiques de la place Royale : les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau, quartier place Royale, Québec. Collection Patrimoines, Série Dossiers, vol. 51. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Normand, Didier

1992 Le commerce des bois d'Amérique tropicale. *Cahiers d'outre-mer* 45(179-180): 249-261.

Parcs Canada

2002 Liste des matériaux et des fonctions selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada, Région du Québec. Parcs Canada, Ottawa.

2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections. Parcs Canada, Ottawa.

Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

2000 *Arrondissement historique du Vieux-Montréal, site archéologique et historique classé "le lieu de fondation de Montréal". Inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage) 214 Place d'Youville*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, Montréal.

Poulin, Sébastien

2005 Les bottes et chaussures du site BjFj-101 de Pointe-à-Callière. Travail pratique sous la direction de Brad Loewen, Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, annexe 2 du rapport de fouilles de BjFj-101 de 2004.

Pounds, N.J.G

1948 The discovery of China Clay. *The Economic History Review* 1(1): 20-33.

Public Record Office

1808 Ledgers of imports and exports, Scotland. Board of Customs, Cote: Cust 14/21

1808 States of navigation, commerce and revenue. *Board of Customs*, Cote: Cust 17/30

1814 Ledgers of exports of foreign and colonial merchandises under countries. *Board of Customs*, Cote: Cust/10/5

1815 Will of James Dunlop, Merchant of Glasgow, Lanarkshire. Cote: Pro 11/1581/30

Quail, G

1986 Ceramic Export from Scotland: 1806-1810. *Bulletin de recherches de Parcs Canada*, vol. 239. Ministère des Approvisionnement et Services, Ottawa.

Rüger, Jan

2017 Heligoland: Britain, Germany, and the Struggle for the North Sea. Oxford University Press, Oxford.

Straube, Beverly

2016 Grès rhénan. Dans *Identifier la céramique au Québec*, sous la direction de L. Métreau, pp. 387-390. Série archéométrie, vol. 8. Publications du CELAT, Québec.

Smith, Adam

1976 [1776] *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith. Oxford University Press, Oxford.

Wallerstein, Immanuel

1974 *The Modern World-System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. The Modern World-System, vol. 3. Academic Press Inc, New York.

Wood, Frank L.

2014 *The World of British Stoneware: Its History, Manufacture and Wares*. Matador, Leicestershire.

Annexe I. Listes des lots utilisés

Tableau 36. Liste des lots utilisés

| Sous-Op | Lots | Sous-Op | Lots | Sous-Op | Lots |
|---------|----------------------|---------|---------------------------------------|---------|------|
| 2A | 8, 10, 12-15 | 9E | 6-13 | 14D | 8-17 |
| 3A | 4-10 | 9F | 6-15 | 15A | NA |
| 3B | 7-11, 17-19 | 10A | 10-15 | 15B | 3-6 |
| 3C | 6-8 | 10B | 7, 9-13, 15, 16 | 15C | 2, 3 |
| 3D | 3 | 10C | 12, 13, 15, 16 | 15D | 4-7 |
| 3E | 7,8 | 10D | 7-11, 13 | 15E | 4, 8 |
| 3F | NA | 10E | 4-7, 9 | 15F | 3, 4 |
| 4A | 15, 19, 21, 22, 30 | 10F | 3-5, 9 | 15G | 3-5 |
| 4B | 14-17, 20, 31 | 10G | 8-10, 14 | | |
| 4C | 18 | 10H | 5-7, 10 | | |
| 4D | 15, 17-21, 24, 27 | 11A | 2-13 | | |
| 4E | 22, 24, 25 | 11B | 3, 5, 6, 11 | | |
| 4F | 25, 26 | 11C | 2-12 | | |
| 4G | 13, 14, 20 | 11D | 2-10 | | |
| 4H | 8, 11-16 | 11E | 2-7, 9-11 | | |
| 4J | 7, 9, 10, 13, 15, 16 | 11F | 3-5, 8-13, 14, 16, 18-21 | | |
| 4K | 10, 11, 17 | 11G | 1, 6, 10-12, 14 | | |
| 5A | 20 | 11H | 2-5, 7-10 | | |
| 5B | 6-9, 15 | 12B | 5-7, 10, 20-22 | | |
| 5C | NA | 12C | 6, 8, 9, 12-14, 18, 20-23, 26, 27, 29 | | |
| 5D | 6, 7, 9, 11-16, 18 | 12D | 3-6, 9, 11, 12, 17-20, 22 | | |
| 5E | NA | 12E | 3, 4, 6, 7, 14, 15, 17 | | |
| 5F | 4, 5 | 12F | 4 à 12 | | |
| 5G | 5, 6, 7, 9 | 12G | 5 à 12 | | |
| 5H | 7, 12, 13, 14, 21 | 12H | 2, 3, 5, 6, 8, 10, 11 | | |
| 7A | 3, 4, 5 | 12J | 4, 5, 7, 8 | | |
| 7C | 5 | 13A | 6-9, 11, 14 | | |
| 7D | 3, 4 | 13B | 3, 5, 8-11, 14, 15, 17 | | |
| 7E | 3-5 | 13C | 4-7 10, 12, 13 | | |
| 8A | 8, 10-16, 18, 20 | 13D | 4, 5, 7 | | |
| 8B | 10-22 | 13E | 9-14 | | |
| 8C | 5, 6 | 13F | 9-14 | | |
| 8D | 6-12, 15 | 13G | 5-7, 9, 12-14, 16, 17 | | |
| 9A | 10-17 | 13H | 6-9 | | |
| 9B | 7-14 | 14A | 7, 8, 10-16 | | |
| 9C | 7-15 | 14B | 7, 8, 10, 15-17 | | |
| 9D | 6-12, 14-16 | 14C | 2, 4-10 | | |

Annexe II. Corrélation lots/couches de la Période V

Tableau 37. Corrélacion lots/couches de la Période V (1805-1842)

| Sous-opérations | Le remblai Dunlop | | Dépôts associés aux vestiges de la remise | |
|-----------------|-------------------|------------|--|------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 2A | 99-C6 | 14 | | |
| 3A | 02-C4-11, 12 | 9, 10 | | |
| 3B | 05-C7-7, 8 | 17, 18, 19 | | |
| 3C | 02-C1-11, 12 | 6, 7, 8 | | |
| 3D | | | | |
| 3E | 04-C4-29, 30, 31 | 7, 8 | | |
| 3F | | | | |
| 4A | 04-C4-29, 30, 31 | 21, 22 | | |
| 4B | | | NA | 15, 20, 31 |
| 4C | 04-C4-29, 30, 31 | 18 | | |
| 4D | | 20, 21 | NA | 24, 27 |
| 4E | | | | |
| 4F | | | | |
| 4G | 04-C1-12, 13 | 20 | | |
| 4H | | 14 | NA | 15 |
| 4J | | 15, 16 | | |
| 4K | 04-C1-12, 13 | 17 | | |
| 5A | 06-C4-17 | 20 | | |
| 5B | | 9, 15 | | |
| 5C | | | | |
| 5D | 06-C4-17 | 16, 18 | | |
| 5E | | | | |
| 5F | | | | |
| 5G | | | | |
| 5H | | | | |
| 7A | | | | |
| 7C | | | | |
| 7D | | | | |
| 7E | | | | |
| 8A | 06-C5-17 | 20 | | |
| 8B | | 22 | | |
| 8C | | | | |
| 8D | 07-C5-11 | 15 | | |
| 9A | 08-C1-18, 19 | 17 | | |
| 9B | | 14 | | |

| Sous-opérations | Le remblai Dunlop | | Dépôts associés aux vestiges de la remise | |
|-----------------|-------------------|----------------|--|------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 9C | 07-C4-16, 17 | 14, 15 | | |
| 9D | 07-C5-11, 12 | 14, 15, 16 | | |
| 9E | 08-C2-20, 21 | 13 | | |
| 9F | 08-C2-20, 21 | 15 | | |
| 10A | 08-C3-18 | 14, 15 | | |
| 10B | 09-C7-21, 22 | 15, 16 | | |
| 10C | 08-C3-18 | 16 | | |
| 10D | 09-C7-21, 22 | 13 | | |
| 10E | 09-C7-21, 22 | 9 | | |
| 10F | 08-C2-20, 21 | 9 | | |
| 10G | 09-C5-24 | 14 | | |
| 10H | | 10 | | |
| 11A | 10-C1-37, 40a, 42 | 11, 12, 13 | | |
| 11B | 11-C1-22 | 11 | | |
| 11C | | | | |
| 11D | | | | |
| 11E | 10-C1-37, 40a | 11 | | |
| 11F | 10-C1-40a, 40b | 18, 19, 20, 21 | | |
| 11G | | | | |
| 11H | | | | |
| 12B | 11-C1-22 | 11, 12, 13 | | |
| 12C | | 14, 29 | | |
| 12D | | | | |
| 12E | | | | |
| 12F | 11-C1-22 | 10, 11, 12 | | |
| 12G | | 12 | | |
| 12H | | | | |
| 12J | | | | |
| 13A | NR | 14 | | |
| 13B | | 17 | | |
| 13C | | | | |
| 13D | | | | |
| 13E | 13-C1-14 | 14 | | |
| 13F | | 14 | | |
| 13G | | | | |
| 13H | | | | |
| 14A | 13-C3-28, 29 | 14, 15, 16 | | |
| 14B | | 15, 16, 17 | | |

| Sous-opérations | Le remblai Dunlop | | Dépôts associés aux vestiges de la remise | |
|-----------------|--------------------|------------|--|------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 14C | 13-C4-8, 9, 10, 12 | 8, 9, 10 | | |
| 14D | 13-C4-8, 9, 10, 12 | 16, 17 | | |
| 15A | | | | |
| 15B | 14-C1-4, 6 | 3, 4, 5, 6 | | |
| 15C | | 2, 3 | | |
| 15D | | 5, 7 | | |
| 15E | 14-C1-4, 8 | 3, 5 | NA | 8 |
| 15F | | 3 | | |
| 15G | | 3,5 | | |

| Sous-opérations | Dépôt sous le premier plancher de la remise | | Remblai de l'annexe | |
|-----------------|---|------|---------------------|------------------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 2A | | | 99-C7, 8 | 12, 13, 15 |
| 3A | | | | |
| 3B | | | | |
| 3C | | | | |
| 3D | | | | |
| 3E | | | | |
| 3F | | | | |
| 4A | | | | |
| 4B | | | | |
| 4C | | | | |
| 4D | | | | |
| 4E | | | | |
| 4F | | | | |
| 4G | | | | |
| 4H | | | | |
| 4J | | | | |
| 4K | | | | |
| 5A | | | | |
| 5B | | | | |
| 5C | | | | |
| 5D | | | 06-C3-6, 7, 7a | 13, 14, 15 |
| 5E | | | | |
| 5F | | | | |
| 5G | | | | |
| 5H | | | | |
| 7A | | | | |
| 7C | | | | |
| 7D | | | | |
| 7E | | | | |
| 8A | | | 06-C4-15, 16 | 14, 15, 16, 18, 20 |
| 8B | | | 06-C4-15, 16 | 16, 17, 18, 19, 20, 21 |
| 8C | | | | |
| 8D | | | 06-C5-15 | 10, 12 |
| 9A | | | 08-C1-17 | 16 |
| 9B | | | | 13 |
| 9C | | | 07-C4-15 | 13 |
| 9D | | | | 14 |

| Sous-opérations | Dépôt sous le premier plancher de la remise | | Remblai de l'annexe | |
|-----------------|---|-------------------|---------------------|--------------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 9E | | | 08-C1-17 | 9, 10, 11, 12 |
| 9F | | | | 10, 11, 12, 13, 14 |
| 10A | | | | |
| 10B | | | | |
| 10C | | | | |
| 10D | | | | |
| 10E | | | | |
| 10F | | | | |
| 10G | | | | |
| 10H | | | | |
| 11A | | | | |
| 11B | | | | |
| 11C | 11-C1-15, 19 | 4, 7, 10, 11, 12 | | |
| 11D | 10-C1-31, 38, 40b, 40c | 6, 7, 8, 9, 10 | | |
| 11E | | | | |
| 11F | | | | |
| 11G | 10-C1-31, 38, 40b, 40c | 12, 14 | | |
| 11H | | 5, 7, 8, 9, 10 | | |
| 12B | | | | |
| 12C | | | | |
| 12D | 11-C1-19 12-C1-9a | 5, 11, 12, 19, 20 | | |
| 12E | | 7, 15, 17 | | |
| 12F | | | | |
| 12G | | | | |
| 12H | 11-C1-15, 19 | 10 | | |
| 12J | 11-C1-15, 19 | 8 | | |
| 13A | | | | |
| 13B | 11-C1-15 | 8 | | |
| 13C | 12-C1-9a | 6, 7 | | |
| 13D | | 5, 7 | | |
| 13E | | | | |
| 13F | | | | |
| 13G | | | | |
| 13H | | | | |
| 14A | | | | |
| 14B | | | | |
| 14C | | | | |

| Sous-opérations | Dépôt sous le premier plancher de la remise | | Remblai de l'annexe | |
|-----------------|---|------|---------------------|------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 14D | | | | |
| 15A | | | | |
| 15B | | | | |
| 15C | | | | |
| 15D | | | | |
| 15E | | | | |
| 15F | | | | |
| 15G | | | | |

| Sous-opérations | Couche dépotoir liées à l'annexe | | Chaussée de bois de la cour en 1815 et son remblai aménagement | |
|-----------------|----------------------------------|------------|--|------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 2A | | | | |
| 3A | | | 02-C4-10 | 8 |
| 3B | | | 02-C1-10; 02-C4-10 | 10, 11 |
| 3C | | | | |
| 3D | | | | |
| 3E | | | | |
| 3F | | | | |
| 4A | | | 04-C4-27, 28 | 17, 19, 30 |
| 4B | | | 06-C1-10 | 16, 17 |
| 4C | | | | |
| 4D | | | 04-C4-27, 28 | 18, 19 |
| 4E | | | 06-C2-7, 8, 9 | 25 |
| 4F | | | | |
| 4G | | | 03-C4-1 | 14 |
| 4H | | | | |
| 4J | | | | |
| 4K | | | 03-C4-1 | 11 |
| 5A | | | | |
| 5B | | | | |
| 5C | | | | |
| 5D | 06-C3-5, 5a | 9, 11, 12 | | |
| 5E | | | | |
| 5F | | | | |
| 5G | | | | |
| 5H | | | | |
| 7A | | | | |
| 7C | | | | |
| 7D | | | | |
| 7E | | | | |
| 8A | 06-C4-14; 06-C5-14 | 11, 12, 13 | | |
| 8B | | 13, 14, 15 | | |
| 8C | | | | |
| 8D | 07-C3-8 | 8 | | |
| 9A | | | | |
| 9B | | | | |
| 9C | | | | |
| 9D | | | | |

| Sous-opérations | Couche dépotoir et d'occupations liées à l'annexe | | Chaussée de bois de la cour en 1815 et son remblai aménagement | |
|-----------------|---|------|--|----------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 9E | | | | |
| 9F | | | | |
| 10A | | | 09-C7-16, 17, 18 | 13 |
| 10B | | | 09-C8-16, 17, 18, 19 | 11, 12, 13 |
| 10C | | | 08-C3-13, 14, 16, 17 | 15 |
| 10D | | | 09-C7-16, 17, 18 | 10, 11 |
| 10E | | | 09-C8-16, 17, 18, 19 | 7 |
| 10F | | | 09-C3-12, 13, 14 09-C4-2, 3, 4 | 5 |
| 10G | | | | 10 |
| 10H | | | 09-C5-22, 23 | 7 |
| 11A | | | 10-C1-35, 36 | 9, 10 |
| 11B | | | | 9, 10 |
| 11C | | | 11-C1-20, 21 | 7,8 |
| 11D | | | | |
| 11E | | | | 9, 10 |
| 11F | | | 10-C1-35, 36 | 14, 16 |
| 11G | | | | 10, 11 |
| 11H | | | | |
| 12B | | | | 10 |
| 12C | | | | 12, 13, 26, 27 |
| 12D | | | | 12 |
| 12E | | | 11-C1-17, 18, 19, 20, 21 | |
| 12F | | | | 7, 8, 9 |
| 12G | | | | 8, 9, 10, 11 |
| 12H | | | | 11 |
| 12J | | | | |
| 13A | | | | 11 |
| 13B | | | 12-C1-18 | 14, 15 |
| 13C | | | | 13 |
| 13D | | | | |
| 13E | | | | 12, 13 |
| 13F | | | 13-C1-11, 12, 13 | 12, 13 |
| 13G | | | 13-C2-11 | 16, 17 |
| 13H | | | | |
| 14A | | | 13-C3-26, 26a, 27 | 11, 12, 13 |
| 14B | | | | |

| Sous-opérations | Couche dépotoir et d'occupations liées à l'annexe | | Chaussée de bois de la cour en 1815 et son remblai aménagement | |
|-----------------|---|------|--|------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 14C | | | | |
| 14D | | | 13-C4-6 | 13, 14, 15 |
| 15A | | | | |
| 15B | | | | |
| 15C | | | | |
| 15D | | | 14-C1-5 | 6 |
| 15E | | | | 4 |
| 15F | | | | 4 |
| 15G | | | | 4 |

| Sous-opérations | Chaussée de mortier dans la cour et son lit de pose | | Second plancher de la remise | |
|-----------------|--|---------------|------------------------------|------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 2A | 99-C5, 6 | 10 | | |
| 3A | 02-C4-17, 18, 19 | 6, 7 | | |
| 3B | 02-C4-17, 18, 19 | 8, 9 | | |
| 3C | | | | |
| 3D | | | | |
| 3E | | | | |
| 3F | | | | |
| 4A | 04-C4-25, 26 | 16, 18 | | |
| 4B | 06-C1-8 | 14 | | |
| 4C | | | | |
| 4D | 04-C4-25, 26 | 17 | | |
| 4E | 06-C2-4, 5 | 22, 24 | | |
| 4F | | | | |
| 4G | | | | |
| 4H | 03-C4-1, 2 | 8, 11, 12, 13 | | |
| 4J | | 7, 9, 10, 13 | | |
| 4K | | | | |
| 5A | | | | |
| 5B | | | | |
| 5C | | | | |
| 5D | | | | |
| 5E | | | | |
| 5F | | | | |
| 5G | | | | |
| 5H | | | | |
| 7A | | | | |
| 7C | | | | |
| 7D | | | | |
| 7E | | | | |
| 8A | | | | |
| 8B | | | | |
| 8C | | | | |
| 8D | | | | |
| 9A | 08-C1-13, 14, 15, 16 | 13, 14, 15 | | |
| 9B | | 10, 11, 12 | | |
| 9C | | 12 | | |
| 9D | 07-C4-12, 13, 14; 08-C2-15, 16, 17 | 12 | | |
| 9E | | 7, 8 | | |

| Sous-opérations | Chaussée de mortier dans la cour et son lit de pose | | Second plancher de la remise | |
|-----------------|--|------------|------------------------------|----------------|
| | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 9F | 07-C4-12, 13, 14; 08-C2-15, 16, 17 | 8, 9 | | |
| 10A | 08-C3-11, 12, 12a | 12 | | |
| 10B | 09-C7-14, 15 | 9, 10 | | |
| 10C | 08-C3-11, 12, 12a | 13 | | |
| 10D | 09-C7-14, 15 | 8, 9 | | |
| 10E | | 6 | | |
| 10F | 09-C3-10, 11 | 4 | | |
| 10G | 09-C5-20, 21 | 9 | | |
| 10H | | 6 | | |
| 11A | 10-C1-32, 33, 34 | 7, 8 | | |
| 11B | 11-C1-16a | 6 | | |
| 11C | 11-C1-16b | 6 | | |
| 11D | | | 10-C1-28, 29 | 4, 5 |
| 11E | 10-C1-32, 33, 34 | 7 | | |
| 11F | 10-C1-32, 33, 34 | 11, 12 | 10-C1-29 | 3, 4, 5, 9, 13 |
| 11G | 10-C1-32 | 6 | | |
| 11H | | | 10-C1-29 | 4 |
| 12B | 11-C1-16a | 7 | | |
| 12C | 11-C1-13, 16b; 12-C1-16 | 9, 20 | | |
| 12D | | 6, 9, 22 | 12-C1-7, 8 | 18 |
| 12E | | | | 14 |
| 12F | 11-C1-16a | 6 | | |
| 12G | | 7 | | |
| 12H | 11-C1-16b | 6, 8 | | |
| 12J | | | | |
| 13A | 12-C1-16 | 9 | | |
| 13B | | 8 | | |
| 13C | | 12 | 12-C1-7, 8 | 5 |
| 13D | | | | 4 |
| 13E | 13-C1-10 | 10, 11 | | |
| 13F | | 9, 10, 11 | | |
| 13G | | 14 | 13-C2-11* | 9, 12, 13 |
| 13H | | | | 9 |
| 14A | 13-C4-5 | 8, 10 | | |
| 14B | | 8, 10 | | |
| 14C | 13-C3-23, 24 | 6, 7 | | |
| 14D | 13-C4-3, 4, 4a | 10, 11, 12 | | |

| | Chaussée de mortier dans la cour et son lit de pose | | Second plancher de la remise | |
|-----------------|--|------|------------------------------|------|
| Sous-opérations | Couches | Lots | Couches | Lots |
| 15A | | | | |
| 15B | | | | |
| 15C | | | | |
| 15D | | | | |
| 15E | | | | |
| 15F | | | | |
| 15G | | | | |

| Sous-opérations | Nivellement post 1838 | | Remblai démo-entrepôt | |
|-----------------|-----------------------------|--------------|---------------------------|-------------------|
| | Couches | Lots | Couches | lots |
| 2A | | | 99-3 et 4 | 8 |
| 3A | | | 02-C4-6 | 4, 5 |
| 3B | | | 02-C4-6, 16 02-C1-7, 8 | 7 |
| 3C | | | | |
| 3D | | | | |
| 3E | | | | |
| 3F | | | | |
| 4A | | | | |
| 4B | | | | |
| 4C | | | | |
| 4D | | | | |
| 4E | | | | |
| 4F | | | | |
| 4G | | | | |
| 4H | | | | |
| 4J | | | | |
| 4K | | | | |
| 5A | | | | |
| 5B | | | 06-C3-4 | 5 |
| 5C | | | | |
| 5D | | | 06-C3-4 | 6, 7 |
| 5E | | | | |
| 5F | | | 04-C7-2, 4 à 8 | 4, 5 |
| 5G | | | 04-C5-2 à 6 | 5, 6, 7, 9 |
| 5H | | | 03-C5-7 à 11 | 7, 12, 13, 14, 21 |
| 7A | | | 04-C7-2, 4 à 11 | 3, 4, 5 |
| 7C | | | | 5 |
| 7D | | | | 3, 4 |
| 7E | | | | 3, 4, 5 |
| 8A | | | 06-C4-12, 13 | 8, 10 |
| 8B | | | 06-C4-12, 13 | 10, 11, 12 |
| 8C | | | 07-C2-7, 8, 9 | 5, 6 |
| 8D | | | 07-C3-7 | 6, 7, 9, 11 |
| 9A | 08-C1-11, 12 | 11, 12 | 08-C1-10 | 10 |
| 9B | | 8, 9 | | 7 |
| 9C | 07-C4-10, 11, 07-C5-7, 8 | 8, 9, 10, 11 | 07-C4-8, 9; 07-C5-6 | 7, 8 |
| 9D | | 9, 10, 11 | | 6, 7, 8 |
| 9E | 08-C2-12, 13, 14 | 6 | | |

| Sous-opérations | Nivellement post 1838 | | Remblai démo-entrepôt | |
|-----------------|-----------------------|-------|-----------------------|---------|
| | Couches | Lots | Couches | lots |
| 9F | 08-C2-12, 13, 14 | 7 | 08-C2-10, 11 | 6 |
| 10A | | 11 | 08-C3-10, 10a | 10 |
| 10B | | | 09-C7-13 | 7 |
| 10C | | | 08-C3-10, 10a | 12 |
| 10D | | | 09-C7-13 | 7 |
| 10E | | | 09-C7-13 | 4, 5 |
| 10F | | | 09-C3-9 | 3 |
| 10G | | | 09-C5-19 | 8 |
| 10H | | | | 5 |
| 11A | | | 10-C1-27, 30 | 5, 6 |
| 11B | 11-C1-12, 13 | 5 | 11-C1-11 | 5 |
| 11C | 11-C1-12 | 5 | | |
| 11D | | | | |
| 11E | | | 10-C1-27, 30 | 5, 6 |
| 11F | 10-C1-29 | 8 | | 10 |
| 11G | | | | |
| 11H | | | | |
| 12B | 11-C1-12 | 6, 20 | 12-C1-13, 14 | 21, 22 |
| 12C | | 8, 21 | | 22, 23 |
| 12D | | 5, 21 | | |
| 12E | | 6 | | |
| 12F | | 5 | | |
| 12G | | 6 | | |
| 12H | | 5 | | |
| 12J | | 7 | | |
| 13A | | 6 | 12-C1-13, 14 | 7, 8 |
| 13B | 12-C1-15 | 9 | | 10, 11 |
| 13C | | 10 | | |
| 13D | | | | |
| 13E | | | | |
| 13F | | | | |
| 13G | | | | |
| 13H | | | | |
| 14A | | | 13-C3-22 13-C4-2 | 7 |
| 14B | | | | 7 |
| 14C | | | | 2, 4, 5 |
| 14D | | | | 8, 9 |
| 15A | | | | |
| 15B | | | | |

| | Nivellement post 1838 | | Remblai démo-entrepôt | |
|-----------------|-----------------------|------|-----------------------|------|
| Sous-opérations | Couches | Lots | Couches | lots |
| 15C | | | | |
| 15D | | | 15-C1-3 | 4 |
| 15E | | | | |
| 15F | | | | |
| 15G | | | | |

| Sous-opérations | Remblai démo-remise | |
|-----------------|---------------------|------|
| | Couches | lots |
| 2A | | |
| 3A | | |
| 3B | | |
| 3C | | |
| 3D | | |
| 3E | | |
| 3F | | |
| 4A | 04-C4-19 | 15 |
| 4B | | |
| 4C | | |
| 4D | 04-C4-19, 24 | 15 |
| 4E | | |
| 4F | | |
| 4G | 03-C1-12, 13 | 13 |
| 4H | | |
| 4J | | |
| 4K | 03-C1-12, 13 | 10 |
| 5A | | |
| 5B | | |
| 5C | | |
| 5D | | |
| 5E | | |
| 5F | | |
| 5G | | |
| 5H | | |
| 7A | | |
| 7C | | |
| 7D | | |
| 7E | | |
| 8A | | |
| 8B | | |
| 8C | | |
| 8D | | |
| 9A | | |
| 9B | | |
| 9C | | |
| 9D | | |
| 9E | | |
| 9F | | |

| Sous-opérations | Remblai démo-remise | |
|-----------------|----------------------|----------|
| | Couches | lots |
| 10A | | |
| 10B | | |
| 10C | | |
| 10D | | |
| 10E | | |
| 10F | | |
| 10G | | |
| 10H | | |
| 11A | 10-C1-25, 26 | 2, 3, 4 |
| 11B | 10-C1-20 | 3 |
| 11C | 11-C1-8 | 2, 3 |
| 11D | 10-C1-20 | 2, 3 |
| 11E | 10-C1-25, 26 | 2, 3, 4 |
| 11F | 10-c1-26 | 5, 9 |
| 11G | 10-C1-20 | 1 |
| 11H | | 2, 3 |
| 12B | 11-C1-10 | 5 |
| 12C | 11-C1-10 12-C1-10 | 6, 18 |
| 12D | 11-C1-8 12-C1-10 | 3, 4, 17 |
| 12E | | 3, 4 |
| 12F | | 4 |
| 12G | | 5 |
| 12H | 12-C1-10 | 2, 3 |
| 12J | | 4, 5 |
| 13A | | |
| 13B | 12-C1-10 | 3, 5 |
| 13C | | 4 |
| 13D | | |
| 13E | 13-C1-9 | 9 |
| 13F | | 8 |
| 13G | | |
| 13H | | |
| 14A | | |
| 14B | | |
| 14C | | |
| 14D | | |
| 15A | | |
| 15B | | |

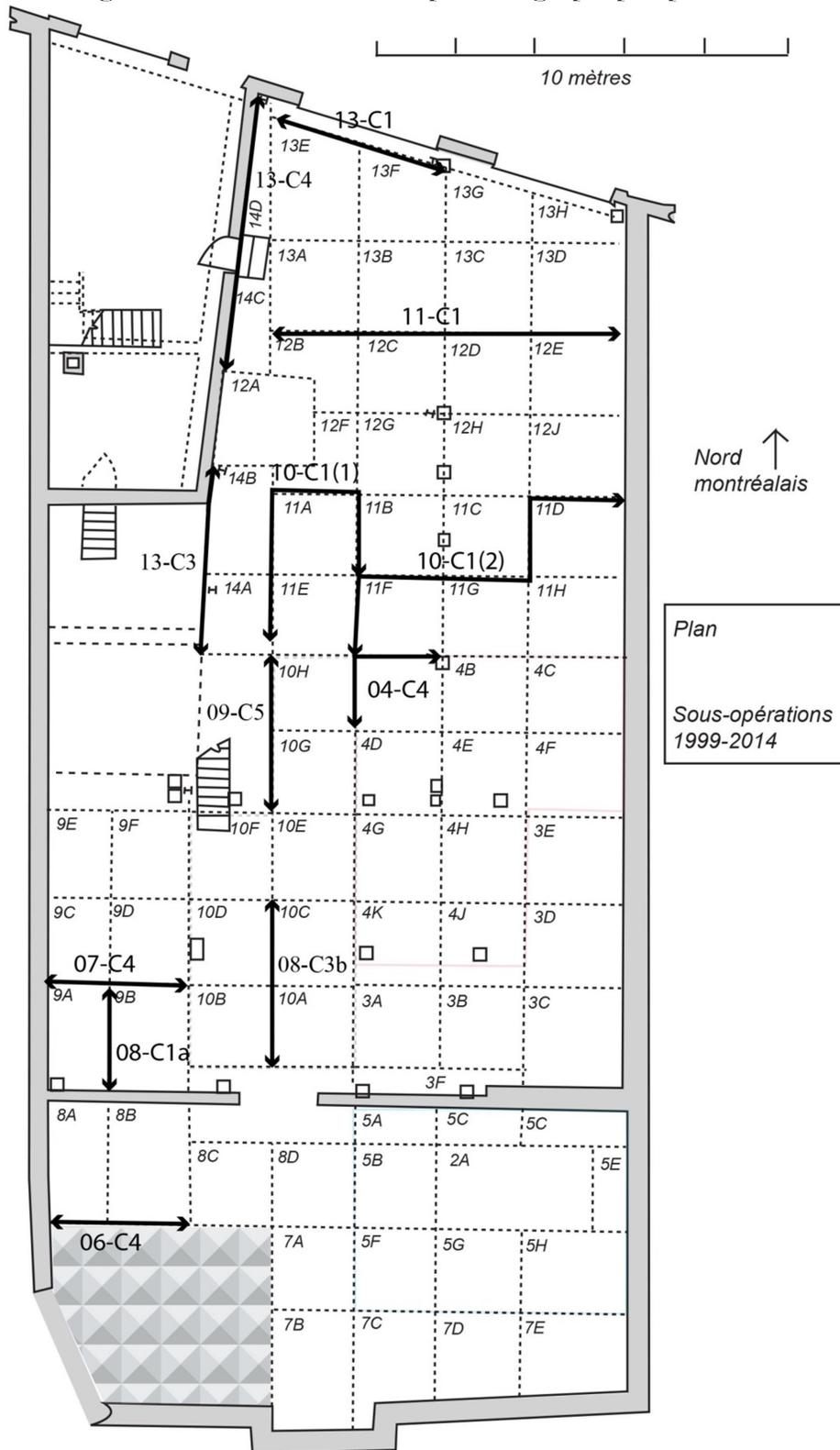
| | Remblai démo-remise | |
|-----------------|---------------------|------|
| Sous-opérations | Couches | lots |
| 15C | | |
| 15D | | |
| 15E | | |
| 15F | | |
| 15G | | |

Annexe III. Profils stratigraphiques

1. Couleurs attribuées aux différents ensembles stratigraphiques

| | |
|---|--|
|  | Remblai de démolition de la remise |
|  | Remblai de démolition de l'entrepôt |
|  | Nivellement post 1838 |
|  | Dépôts liés au second plancher de la remise |
|  | Chaussée de mortier dans la cour et son lit de pose |
|  | Couche dépotoir et d'occupation liée à l'annexe |
|  | Chaussée de bois de la cour en 1815 et son remblai d'aménagement |
|  | Remblai de l'annexe |
|  | Dépôts sous le premier plancher de la remise |
|  | Le remblai Dunlop |

Figure 13. Localisation des coupes stratigraphiques présentées



**Figure 14. Profil stratigraphique BjFj-101-04-C4, sous-opération 4A, parois nord et ouest
(Bélangier et Loewen 2006a: 32)**

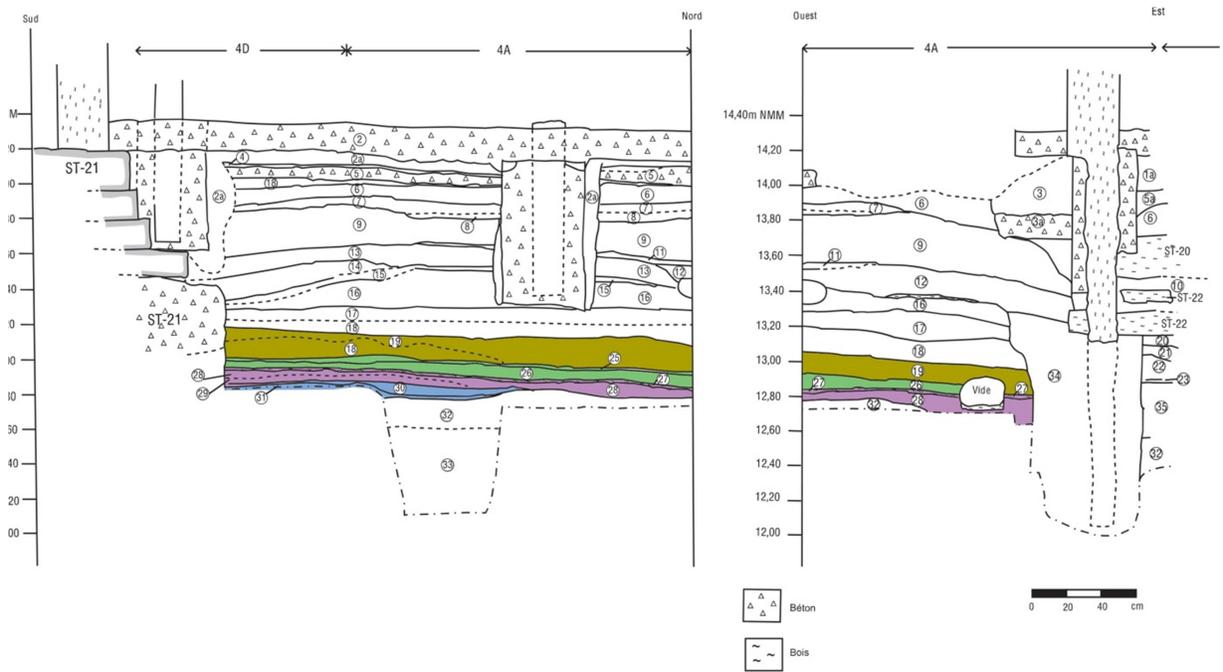
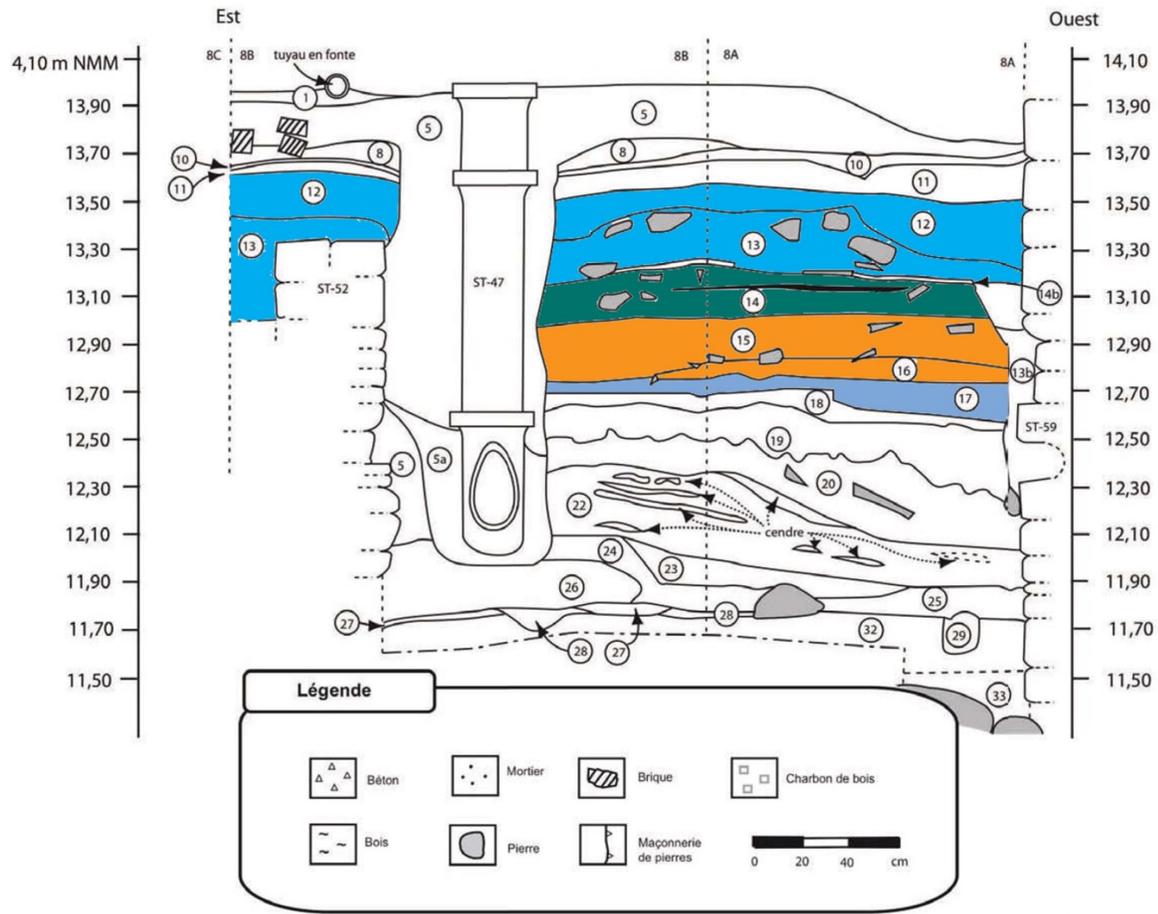
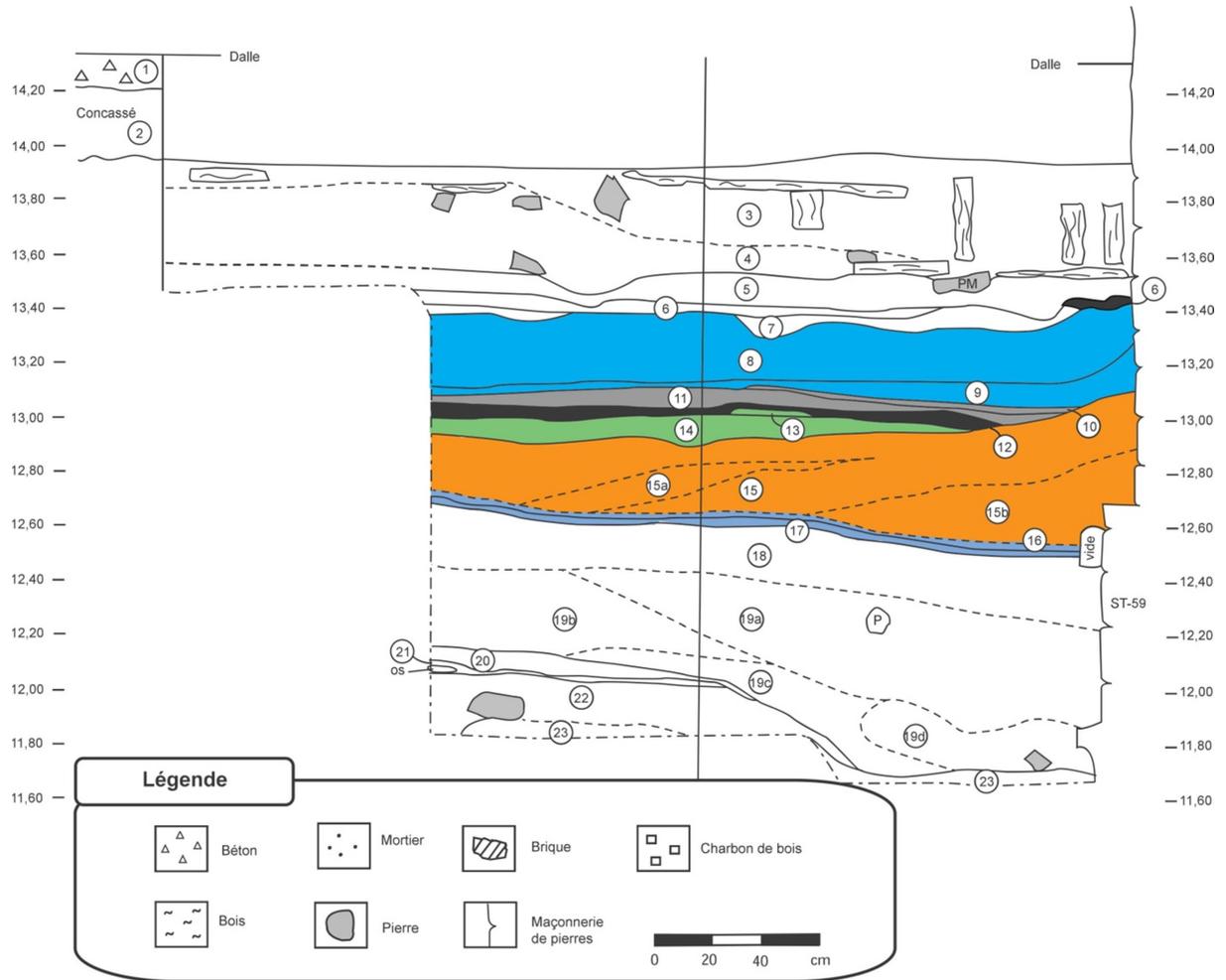


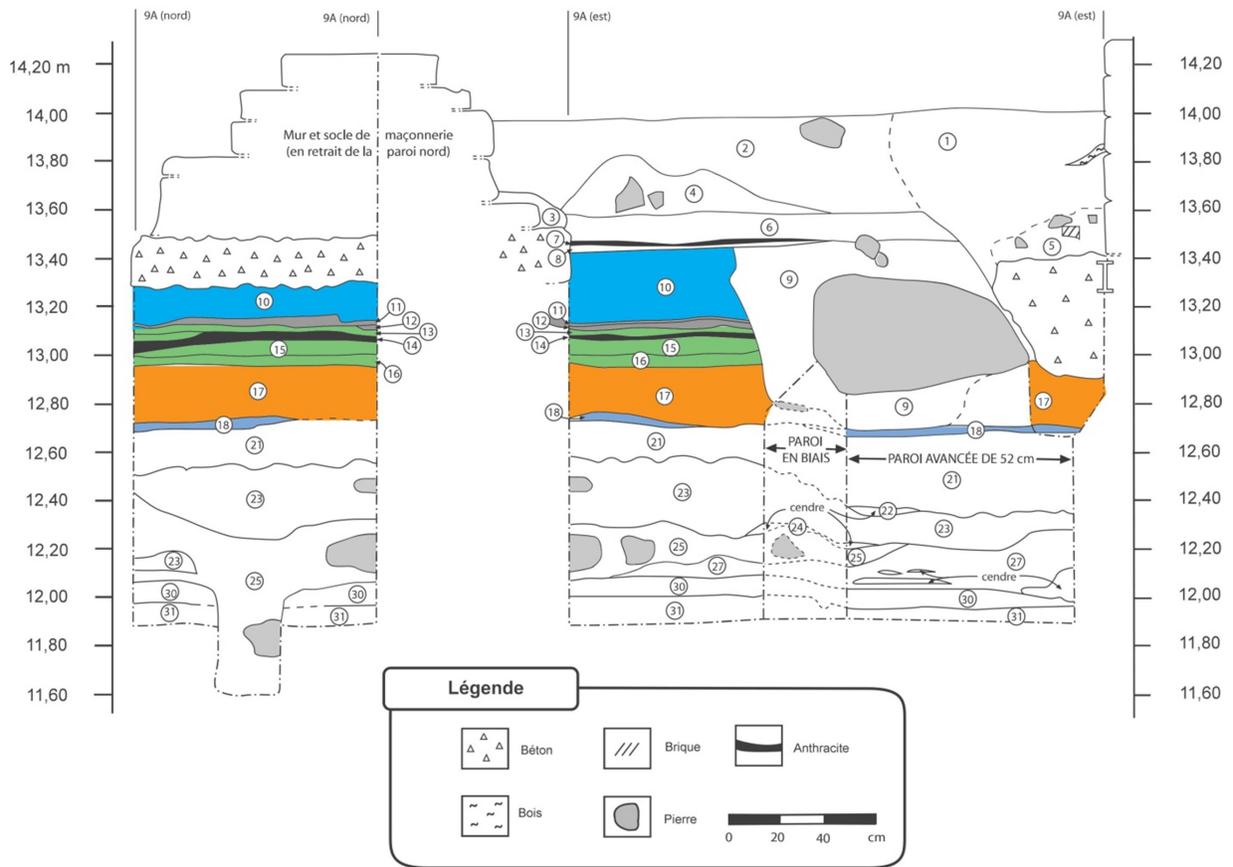
Figure 15. Profil stratigraphique BjFj-101-06-C4, sous-opération 8A et B, paroi sud
(Bélangier et Loewen 2008: 102)



**Figure 16. Profil stratigraphique BjFj-101-07-C4, sous-opérations 9C-9D, paroi sud
(Bélangier et Loewen 2010a: 117)**



**Figure 17. Profil stratigraphique BfFj-101-08-C1a, sous-opérations 9A et 9B, paroi nord et est
(Bélangier et Loewen 2010b: 59)**



**Figure 18. Profil stratigraphique BjFj-101-08-C3b, sous-opérations 10A et 10C, paroi ouest
(Bélangier et Loewen 2010b: 121)**

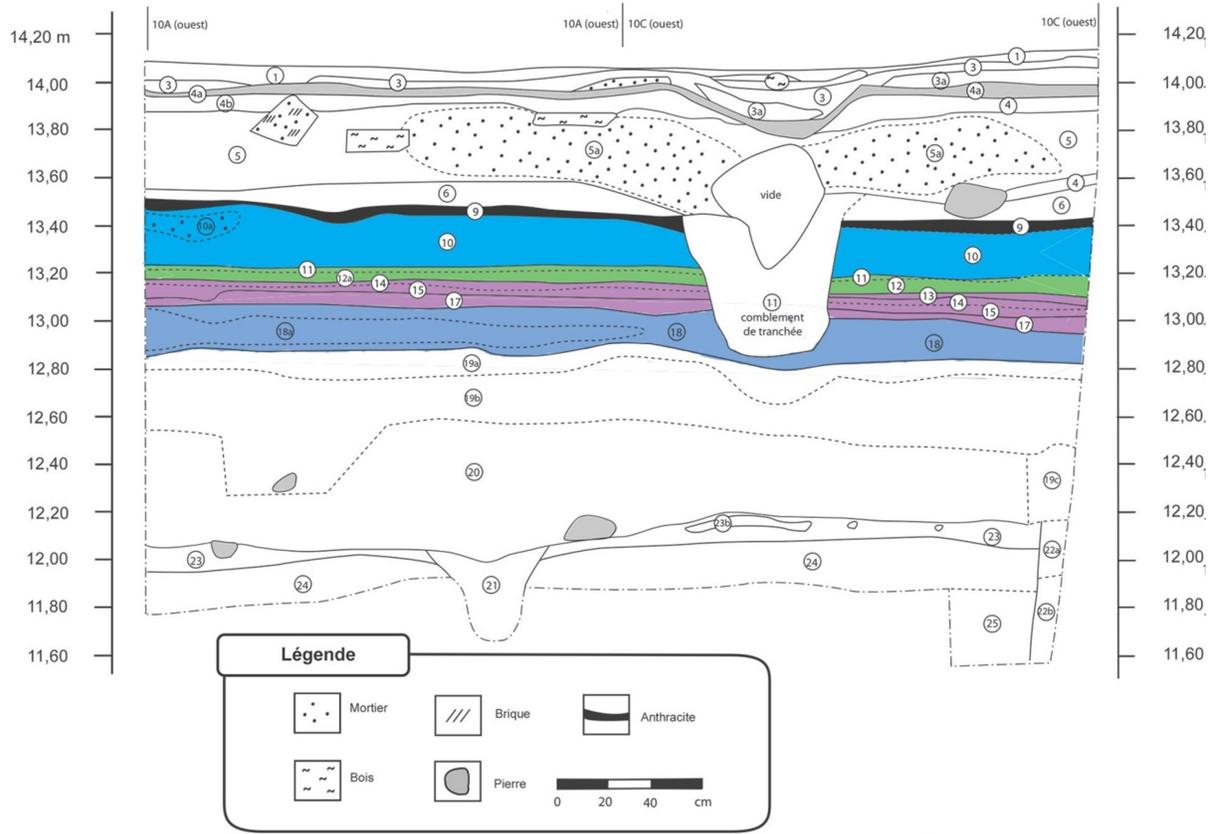
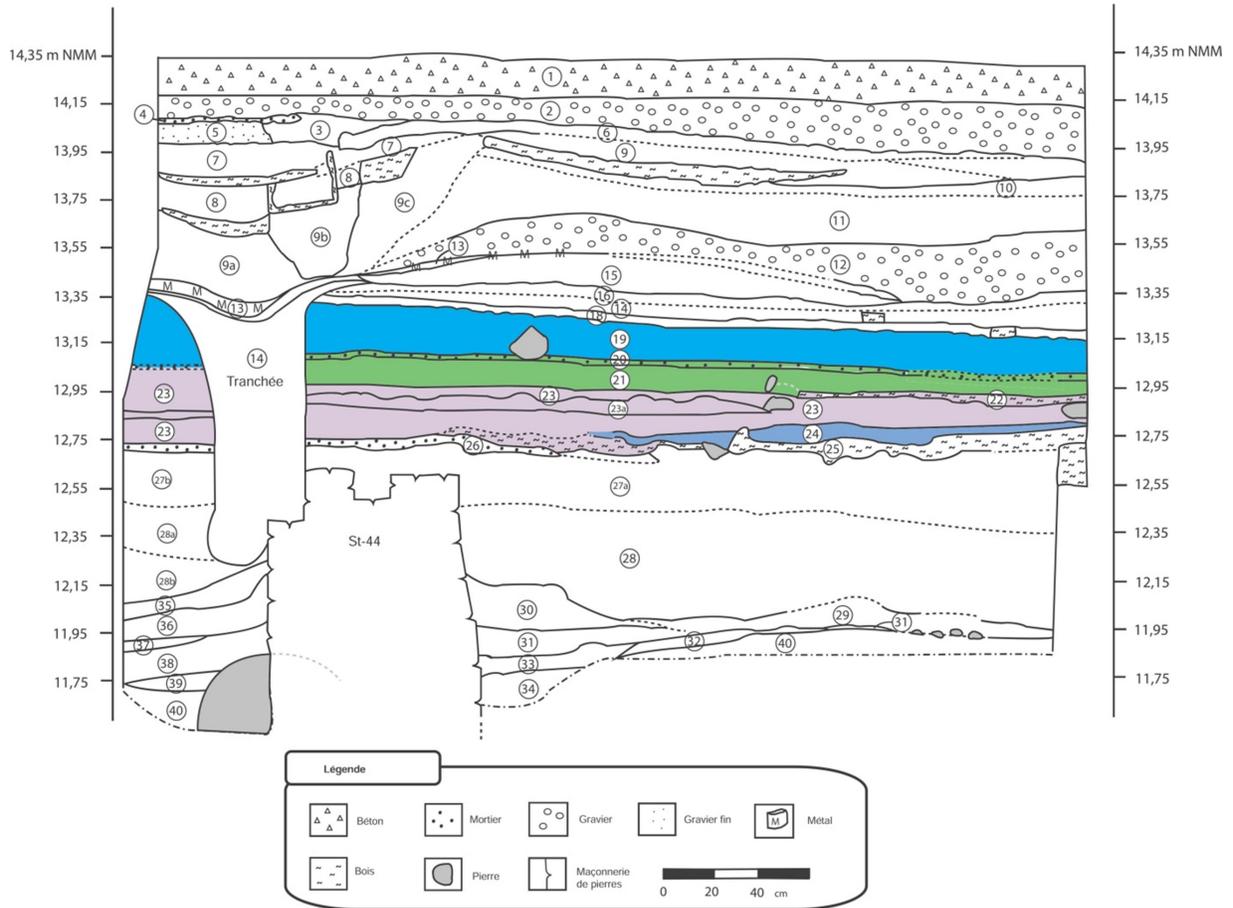


Figure 19. Profil stratigraphique BjFj-101-09-C5, sous-opérations 10G et 10H, parois ouest et nord

(Bélanger et Loewen 2009c: 80)



**Figure 20. Profil stratigraphique BjFj-101-10-C1, sous-opérations 11A et 11E, paroi nord et est
(Bélanger et Loewen 2011: 140)**

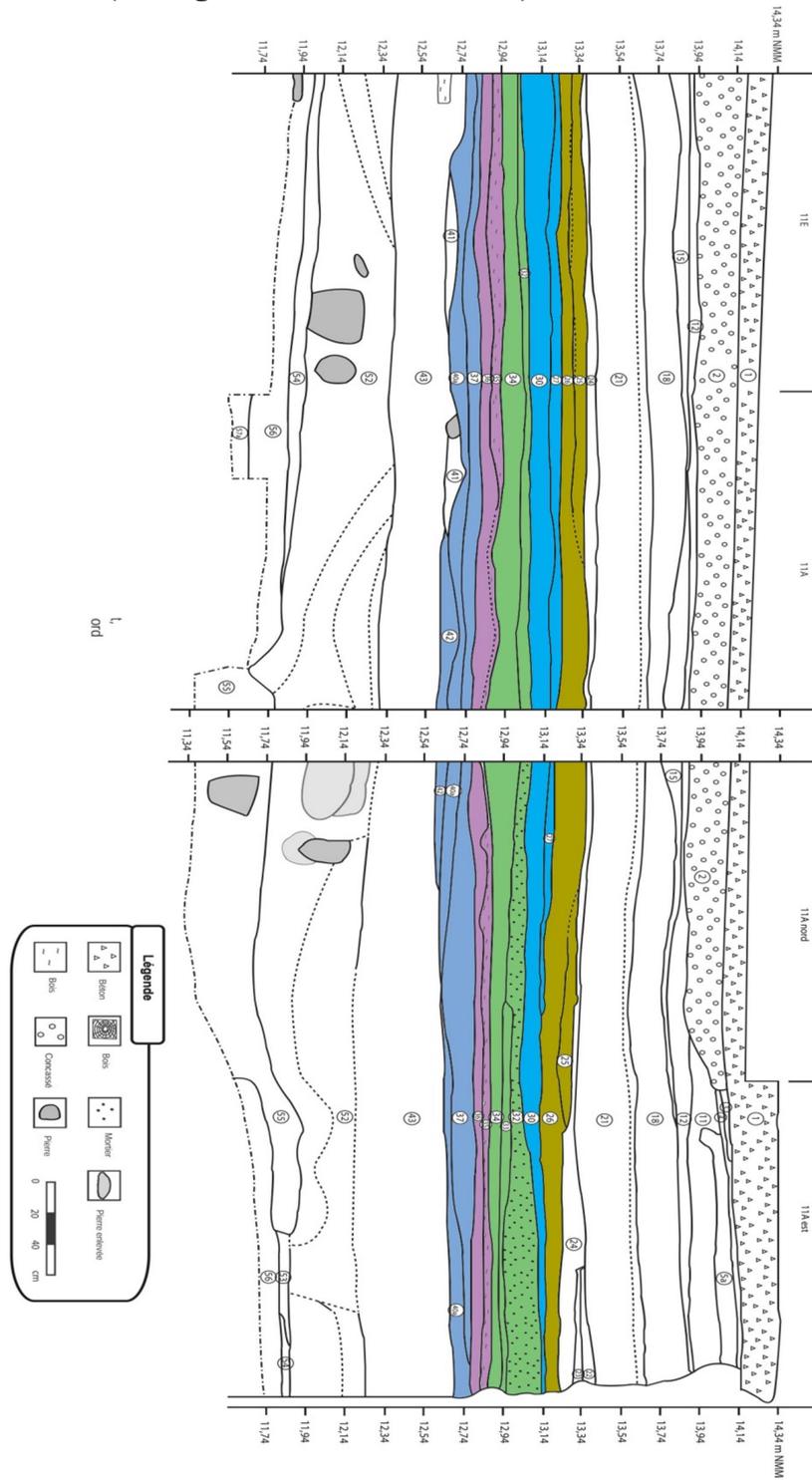
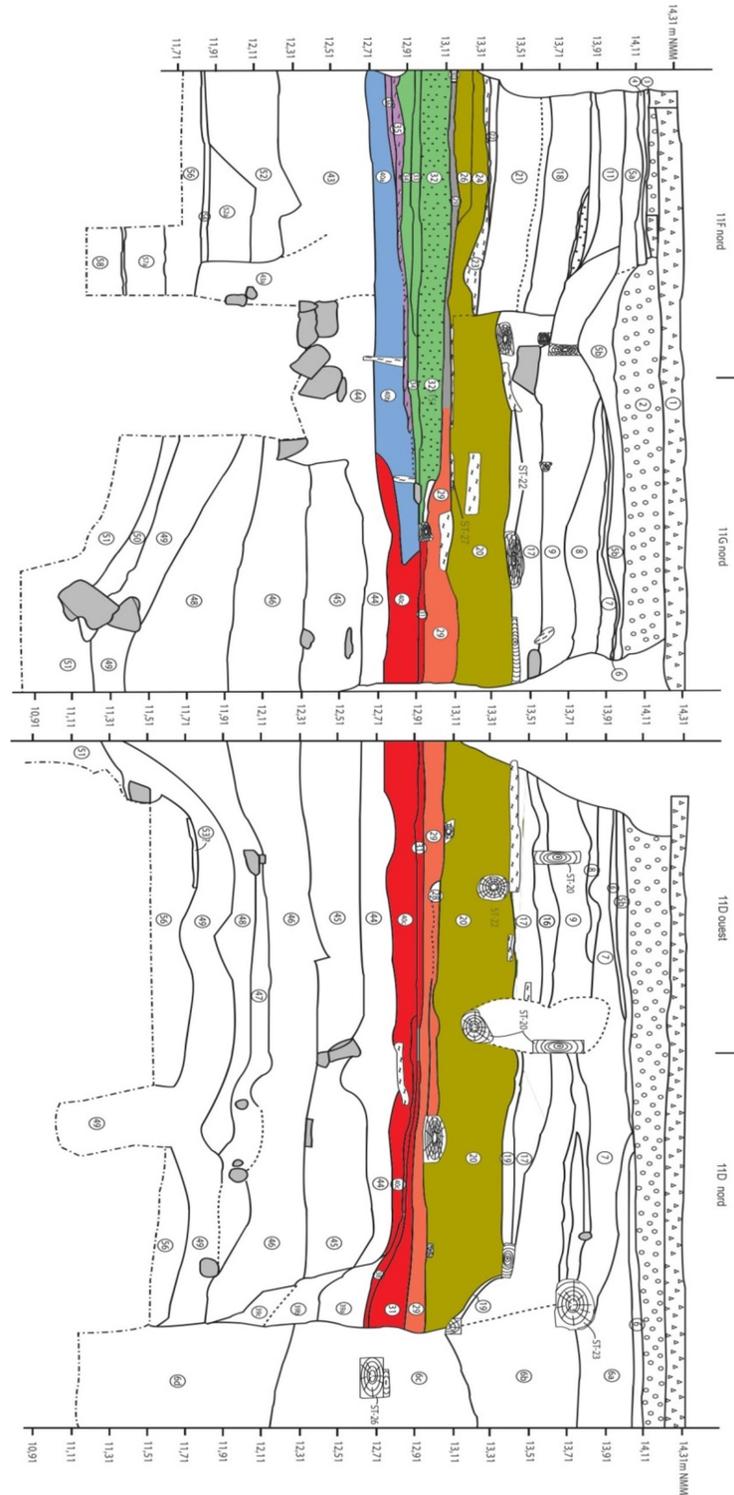


Figure 21. Profil stratigraphique BfFj-101-10-C1, sous-opérations 11F et 11G, paroi nord et sous-opération 11D, paroi nord et ouest (Bélanger et Loewen 2011: 141)



**Figure 22. Profil stratigraphique BjFj-101-11-C1, sous-opération 12B à 12J, paroi nord
(Bourguignon-Tétréault et Delmas 2012: 181)**

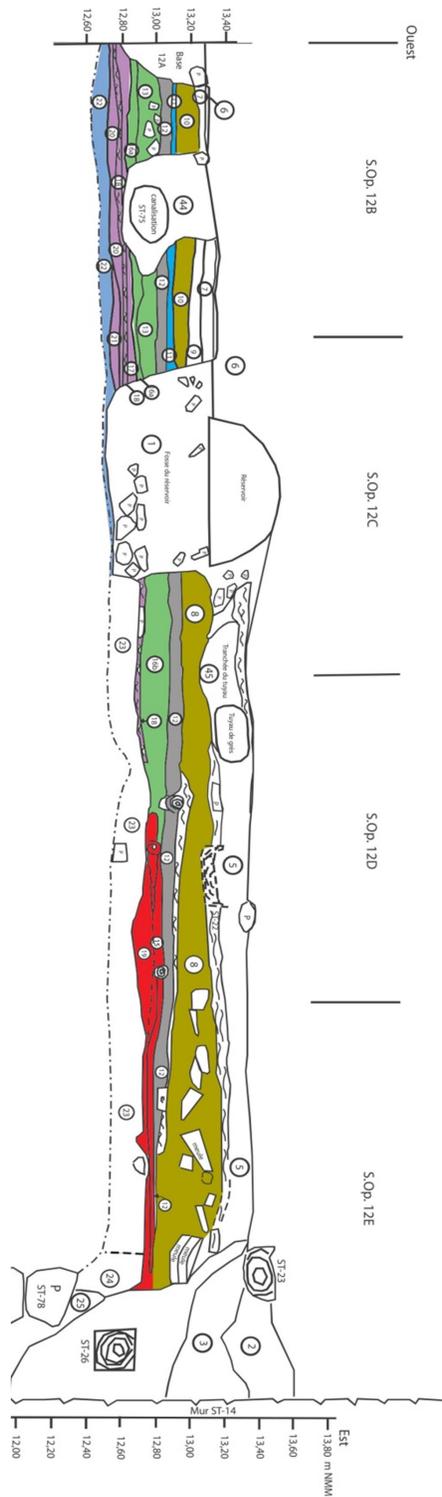
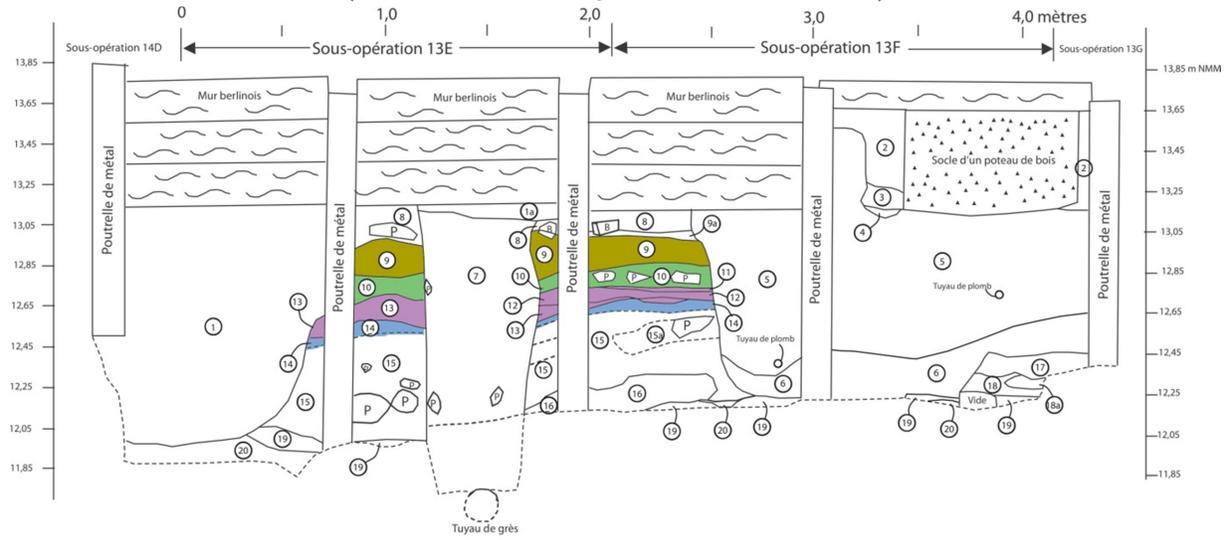


Figure 23. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C1, sous-opération 13E et 13F, paroi nord
(Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 143)



**Figure 24. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C3, sous-opération 14A et 14B, parois sud et ouest
(Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 149)**

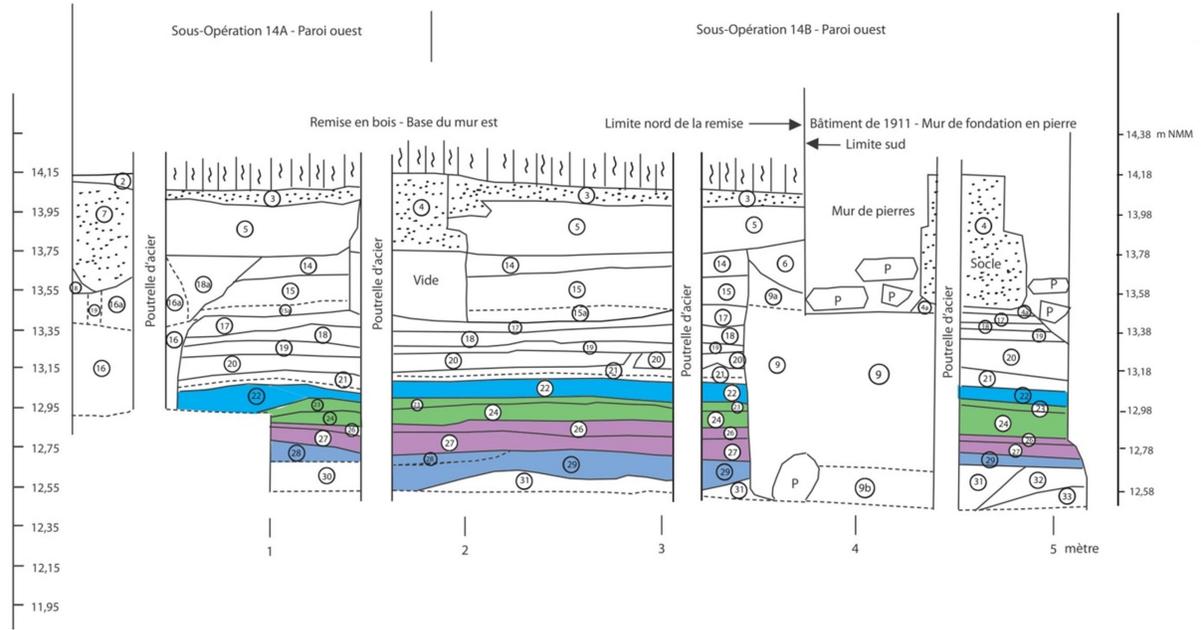
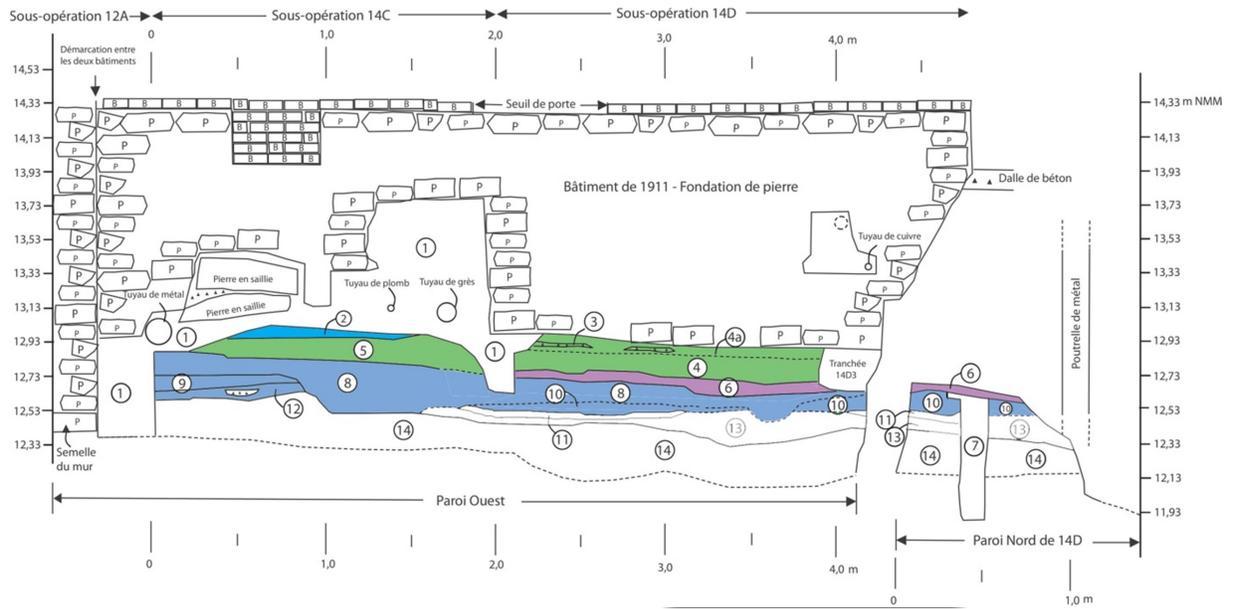


Figure 25. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C4, sous-opération 14C et 14D, parois ouest et nord

(Gervais et Lefrançois-Leduc 2013: 153)



Annexe IV. Plans de la répartition sur le site des éléments de la culture matérielle étudiés

Figure 26. Répartition de la terre cuite locale

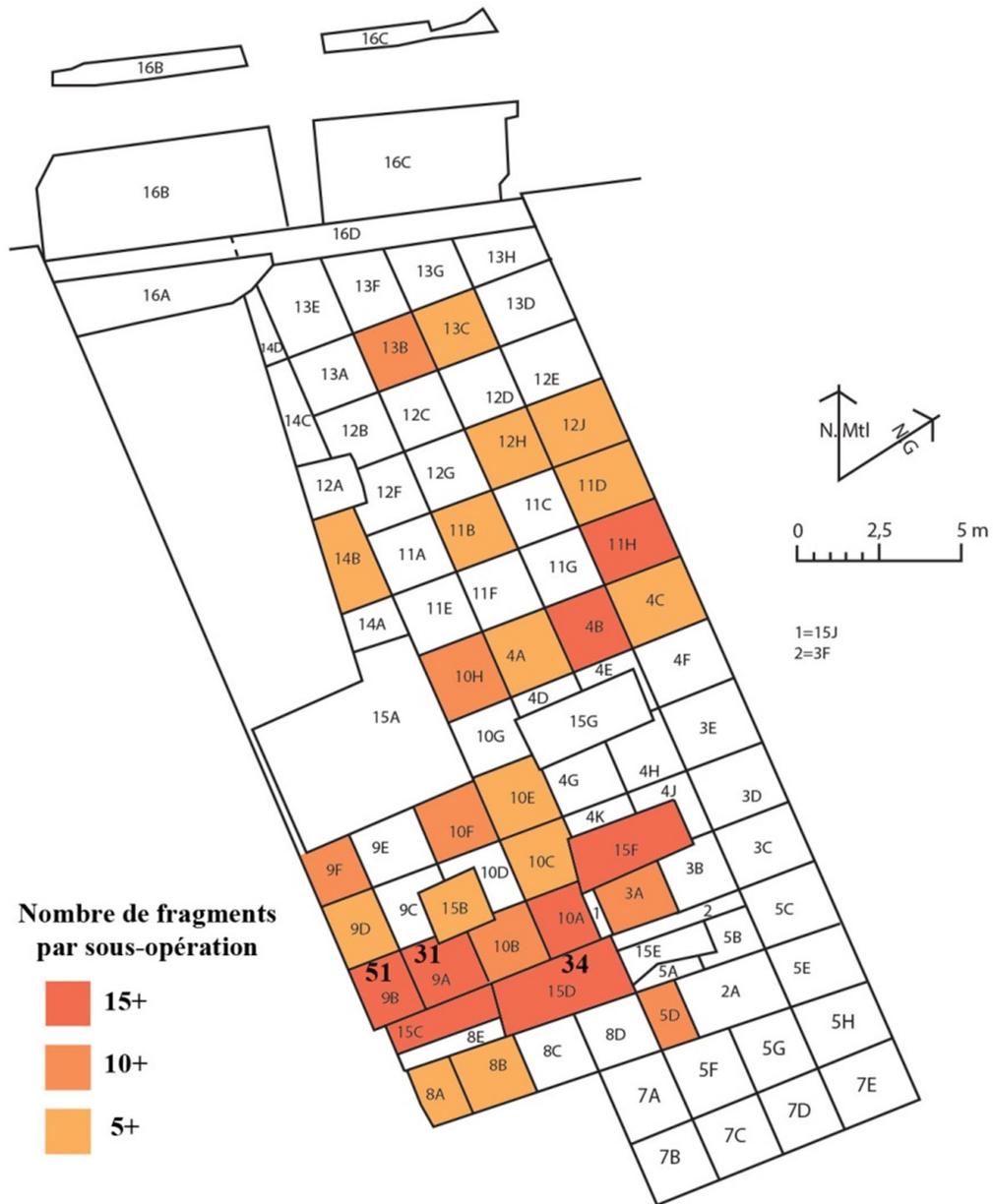


Figure 27. Répartition de la faïence

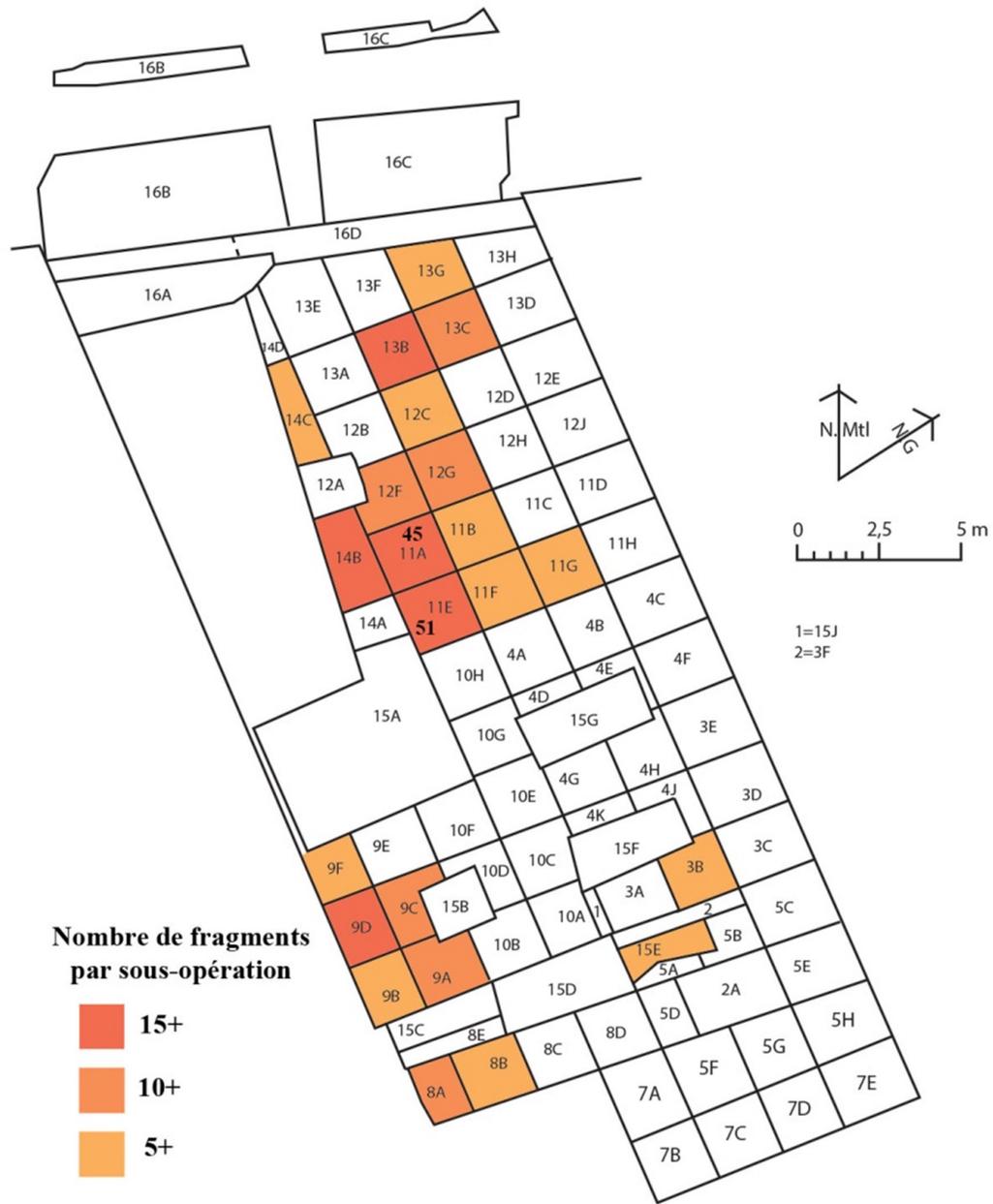


Figure 28. Répartition de la terre cuite fine crème

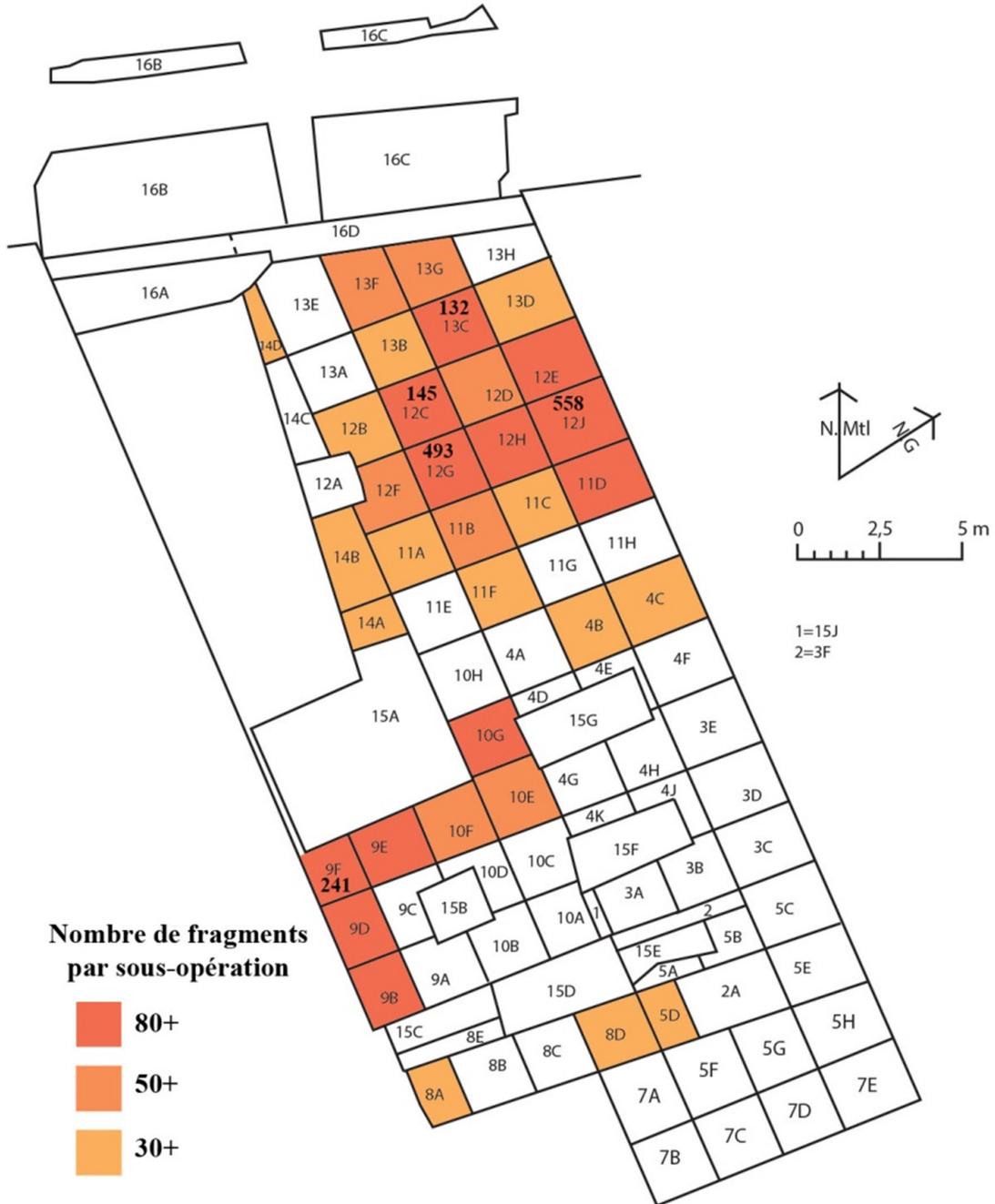


Figure 29. Répartition de la terre cuite fine perle

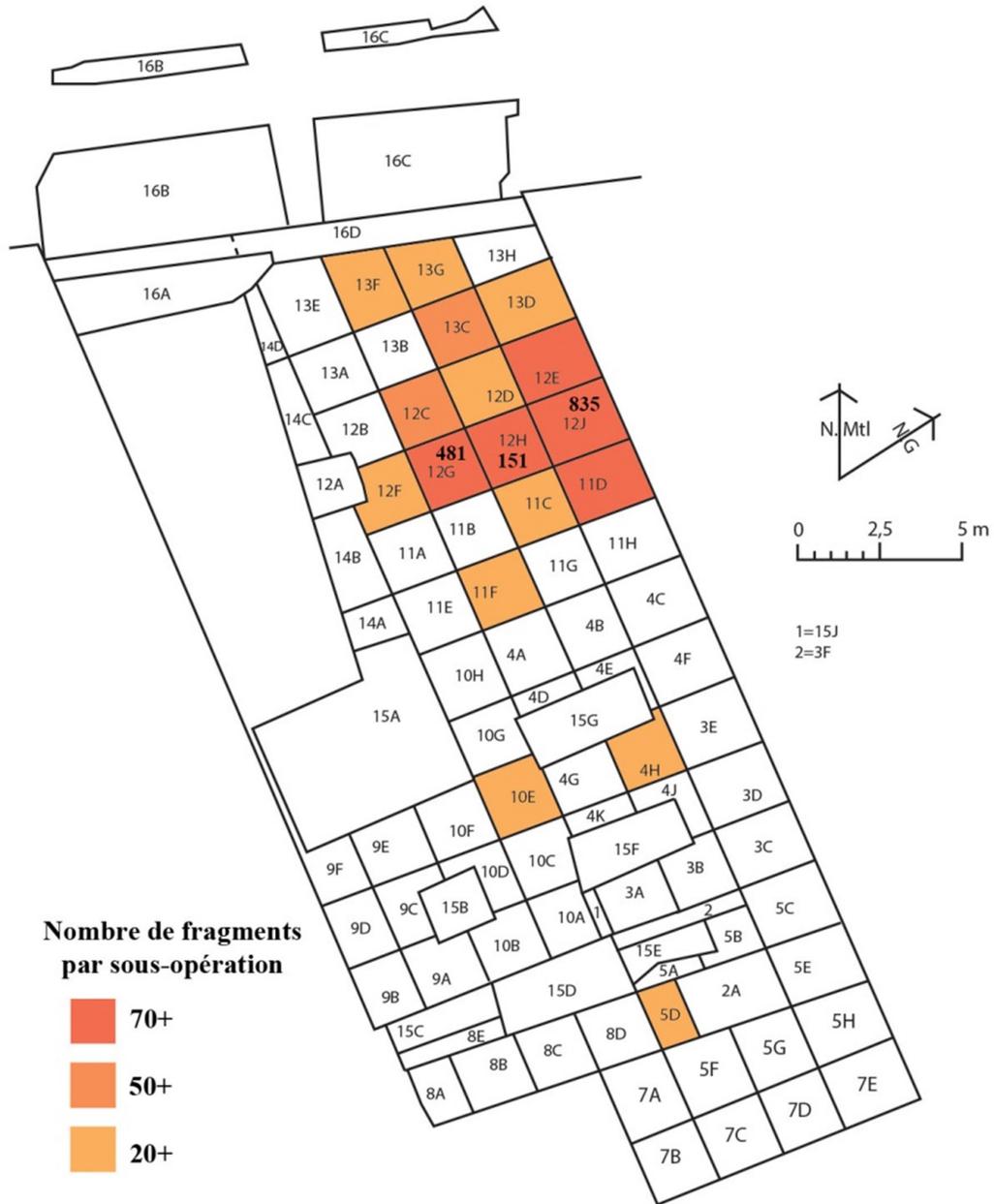
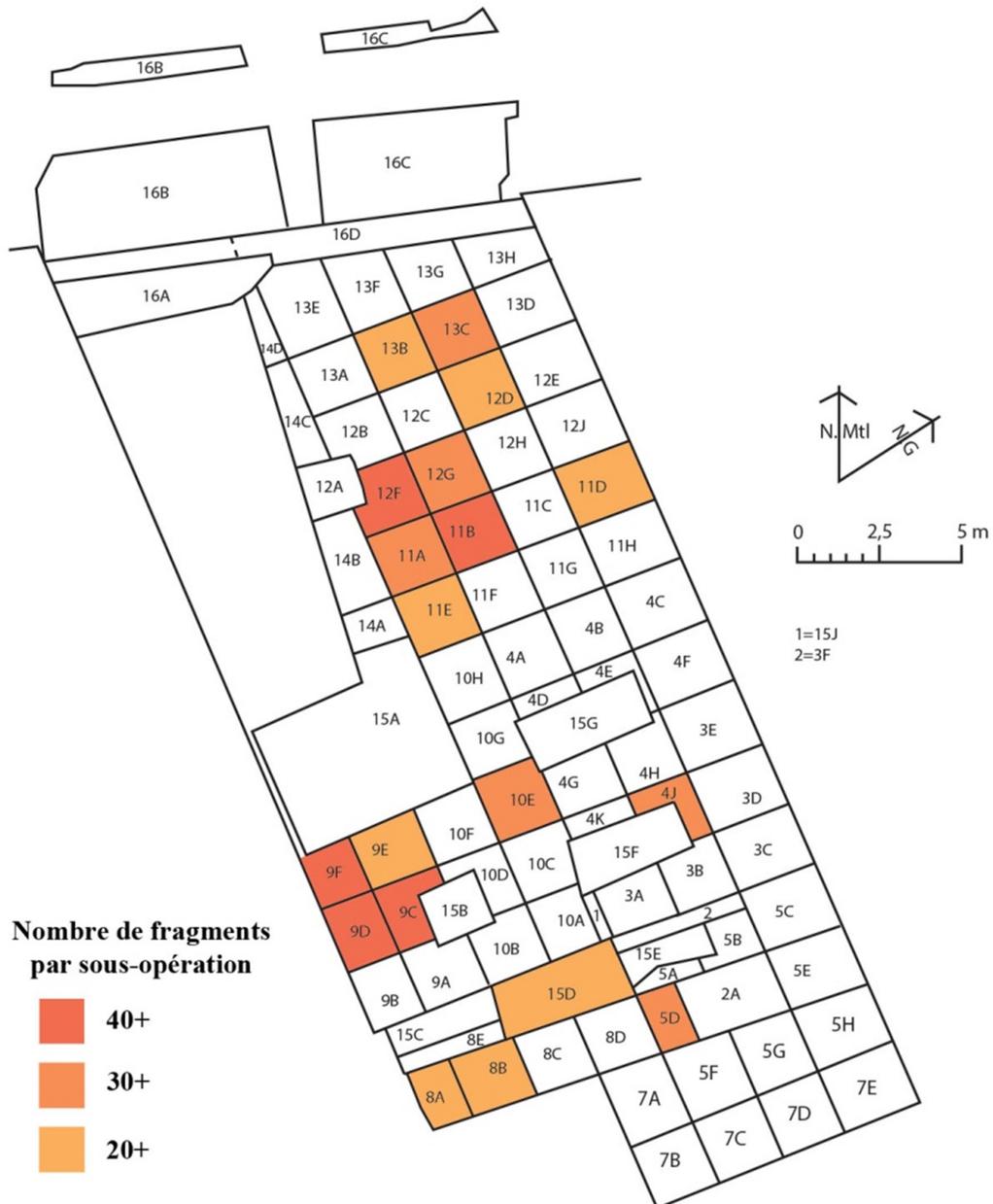


Figure 30. Répartition des pipes en argile



**Annexe V. Extrait du bilan des importations canadiennes de l'Écosse en
1808**

Figure 31. Extrait du bilan des importations canadiennes de l'Écosse en 1808 (Cust 14-21)

2

Imports from Canada Year 1808 Continued

| Species of Goods. | Rate of Value. | Quantities in | | Official Value. | Declared Value. | Duty Received. |
|---|--------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|-----------------|----------------|
| | | British Bottoms. | Foreign Bottoms. | | | |
| | | <i>Brought over</i> | | 27 993 19 10 | | 1 126 8 4 |
| <i>Granularies</i> | <i>at 1 1/4 bush</i> | <i>3 4</i> | | 2 11 | | 17 5 |
| <i>Fish Salmon</i> | <i>at 8 lb</i> | <i>19</i> | | 22 5 | | |
| <i>Flowers & Plants</i> | <i>at Value</i> | | | 11 7 | | 2 6 6 1/2 |
| <i>Haps not Enum^d</i> | <i>at Value</i> | | | 4 | | 2 10 1/4 |
| <i>Prints of Paper</i> | <i>at 10 1/2 each</i> | <i>2</i> | | 1 1 | | 1 5 1/2 |
| <i>Leads not Enum^d</i> | <i>at Value</i> | <i>3 11</i> | | 5 3 5 | | 1 17 2 |
| <i>Skins Beaver</i> | <i>at 4 each</i> | <i>131</i> | | 24 4 | | 1 13 6 1/2 |
| <i>Spirits Rum</i> | <i>at 2 1/2 bush</i> | <i>35</i> | | 4 11 10 | | 1 4 3 |
| <i>Sugar Brown Maple</i> | <i>at 1 1/2 lb</i> | <i>14</i> | | 3 2 | | 4 9 1/2 |
| <i>Tongues Seal</i> | <i>at 15 each</i> | <i>2</i> | | 1 10 | | |
| <i>Taps</i> | <i>at Value</i> | | | 2 4 | | 1 1/2 |
| <i>Wine Portugal</i> | <i>at 2 1/2 Ton</i> | <i>3</i> | | 8 4 | | 17 1 |
| <i>Wood Boards not Enum^d</i> | <i>at 1 1/2 c^{ts}</i> | <i>8 4</i> | | 40 5 | | 2 1 3 |
| <i>Doals under 20 feet</i> | <i>at 1 1/2 c^{ts}</i> | <i>82 3</i> | | 73 5 4 4 | | 21 2 |
| <i>Doals & deal ends</i> | <i>at 1 1/2 c^{ts}</i> | <i>31 13</i> | | 155 10 10 | | 7 19 4 1/2 |
| <i>Handspikes under 7 feet</i> | <i>at 1 1/2 c^{ts}</i> | <i>10 3 24</i> | | 13 13 9 | | 1 4 5 |
| <i>Doals free</i> | <i>at 1 1/2 c^{ts}</i> | <i>3 3 6</i> | | 4 15 | | |
| <i>above 7 feet</i> | <i>at 1 1/2 c^{ts}</i> | <i>3 18</i> | | 1 2 4 | | 1 3 |
| <i>Lackwood</i> | <i>at 15 1/4 each</i> | <i>10</i> | | 6 15 | | 1 15 5 1/2 |
| <i>Boards 4 to 6 in</i> | <i>at 8 1/2 each</i> | <i>27</i> | | 11 9 4 | | |
| | | | | 6 10 | | |

